

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

On votera demain et dimanche La réorganisation de l'économie laitière dans le canton

Des trois objets en votation, dimanche, le plus important quant au fond et par la somme exigée a trait à la réorganisation laitière dans notre canton. Que cette réorganisation soit devenue une nécessité, personne ne le conteste aujourd'hui. On se souvient des campagnes de presse menées il y a quelques années au chef-lieu, avec l'appui compétent du vétérinaire communal, et par lesquelles on exigeait pour notre population un lait meilleur que celui distribué précédemment. Tais! est vrai que le lait est un aliment de base et que, de son excellence, dépend pour une large part la santé publique.

A l'époque, certains «milieux» s'en étaient pris aux journaux, en prétendant qu'ils se mélaient de ce qu'ils ne connaissent pas! Pourtant, les journaux avaient raison. Ils exerçaient leur rôle en donnant l'alerte à la population. Aujourd'hui tout le monde a pu se convaincre qu'il y a «quelque chose à faire» et même «beaucoup à faire».

Au surplus, le statut fédéral du lait, établi entre temps, a clairement fixé les prescriptions tendant au maintien d'un cheptel bovin sain et à la production d'un lait de qualité. Ce règlement qui concerne aussi bien la culture que la préparation des fourrages, aussi bien l'alimentation du bétail que l'hygiène de l'étable, aussi bien la traite que le transport du lait, impose de toute évidence des charges et des responsabilités accrues au producteur qui, en outre, se voit pénalisé s'il fournit un lait de seconde classe. Le dit statut prévoit, en effet, que le prix payé au paysan est fixé selon les propriétés hygiéniques du lait qu'il livre.

Dès lors (et comme il ne saurait être question de faire verser par le consommateur un supplément de prix pour l'achat d'un aliment de plus même amélioré) c'est la Fédération laitière neuchâteloise, groupant les producteurs du canton et dont le caractère d'officialité est reconnu, qui doit supporter la grande part des frais de réorganisation. Cette fédération n'a pas boudé devant l'effort. Remarquons, par exemple, que chargée désormais, en plus des contrôles d'étables, d'examiner annuellement 35,400 échantillons de lait, elle devra engager deux contrôleurs supplémentaires et équiper deux laboratoires. A cette fin, les membres de la fédération ont décidé de porter leur cotisation de 13 à 18 centimes par 100 kg. de lait.

Mais la charge est lourde en ce qui concerne tous les points de la réorganisation. Et c'est ainsi que l'Etat a dû intervenir. Par la subvention de 930,000 fr. — que le peuple est appelé à voter demain et après-demain — les pouvoirs publics apportent leur contribution à la fabrication et à la livraison d'un produit de qualité. Dans l'intérêt du consommateur, ils soutiennent l'effort accompli par la Fédération laitière.

Dans quelle mesure? En évoquant récemment notre «randonnée laitière» dans le pays de Neuchâtel nous avons déjà montré à quoi seraient affectés ces subsides. Rappelons-en brièvement la répartition: pour les centres collecteurs ou locaux de coulage, dans nos divers villages, 100,000 fr. Douze d'entre eux sur les 38 que comporte notre canton doivent être modernisés. Le coût de cette modernisation est évalué à 400,000 fr. Donc l'Etat y contribuera pour un quart de la dépense totale;

pour les fromageries de montagne, dont certaines sont dans l'état déplorable que nous avons dit, la somme exigée sera de 750,000 fr. L'Etat «fera» le 40 %, soit 300,000 fr.

A Neuchâtel tout est à créer. Il n'y a pas de centrale laitière. Et cel-

le-ci fait grandement défaut à notre agglomération. Remarquons en passant que si cette centrale n'a pas pu être réalisée dans le passé, c'est uniquement en raison du petit nombre d'agriculteurs vivant sur le pourtour de notre territoire communal. L'Etat subventionnera de 25 % la centrale projetée; il accordera 225,000 fr.

Mais à la Chaux-de-Fonds où une centrale existe — instituée par les soins des producteurs — et où celle-ci doit être seulement améliorée, les pouvoirs publics alloueront 225 mille francs également. Et ils alloueront 50,000 fr. au Locle où nous avons vu la centrale la plus perfectionnée du canton.

Et c'est ici que nous paraît le point faible du projet. Sans vouloir chercher une querelle au Haut du canton, mais parce qu'il est honnête qu'avant une votation, les citoyens votent en pleine connaissance de cause, nous ne cachons pas qu'il y a, à notre sens, une anomalie à attribuer une somme identique à un organe doit être créé de toutes pièces et là où il s'agit simplement de perfectionner une centrale qui, nous nous en sommes rendu compte lors de notre visite chaux-de-fontaine, fonctionne déjà fort bien. Cela est si vrai que le premier projet du chef du département de l'agriculture — qui, entre parenthèses, a été l'ardent promoteur de cette œuvre si nécessaire de réorganisation de l'économie laitière — établissait une juste discrimination entre ce qui devait être réalisé au chef-lieu et amélioré dans les montagnes.

C'est la commission parlementaire qui a modifié ces propositions initiales pour des raisons dont, hélas! la démagogie n'est pas absente. Car personne ne nous a expliqué, au point de vue technique, comment il se fait que l'acquisition d'un outillage complémentaire, indispensable nous en convenons, exige de l'Etat le même subside que celui réclamé par la mise en service d'une installation complète. L'on ne saurait parler ici d'équité entre les régions du canton. La justice, que nous sachions, ne consiste pas — du moins sur le plan humain! — à accorder la même chose à celui qui a et à celui qui n'a pas! Et si dans le cas présent, les producteurs des environs du chef-lieu n'ont pas pu réaliser par leurs propres moyens ce que les producteurs locaux et chaux-de-fonniers ont si bien réalisé par eux-mêmes, c'est uniquement comme nous venons de le dire, à cause de leur petit nombre.

Ces remarques, que nos lecteurs nous comprennent bien, ne sauraient en aucun cas nous inciter à refuser le projet de réorganisation de l'économie laitière neuchâteloise. Celle-ci est aussi urgente qu'indispensable. Elle répond aux exigences élémentaires de la santé publique et donc à un besoin réel de notre population. Déposons donc notre OUI sans plus d'arrière-pensée. Mais de ces considérations, il découle que l'autorité aura à se montrer des plus vigilantes dans l'emploi qui sera fait de nos deniers. Quand bien même le pactole coule à pleins bords dans les caisses de l'Etat, n'est-ce pas notre grand argentier lui-même qui, dans les balancements harmonieux de son dernier rapport, nous convie finalement à demeurer prudent!

René BRAICHER.

L'Allemagne occidentale a retrouvé hier sa souveraineté

L'accord franco-allemand sur la Sarre et le traité instituant l'U.E.O. entrent en vigueur en même temps que le traité abolissant l'occupation

Les occidentaux restent cependant compétents en ce qui concerne:

1) la réunification allemande, 2) le règlement de paix et 3) Berlin

BONN, 5. (Reuter). — La République fédérale allemande a été proclamée, hier, Etat indépendant et souverain. Les membres de la haute commission alliée ont signé, à 10 h. 55, une déclaration mettant fin au régime d'occupation, à compter du 5 mai 1955, à midi.

Les trois hauts commissaires occidentaux se sont réunis en effet hier matin pour la dernière fois à Melhelm. Par la signature de la proclamation, la haute commission alliée est virtuellement dissoute; elle avait été constituée en 1949 pour remplacer les gouverneurs militaires alliés. C'est M. André François-Poncet, haut-commissaire de France, qui a signé le premier la proclamation, suivi de M. Conant (Etats-Unis) et sir Frederick Hoyer Millar (Grande-Bretagne).

Le dépôt des instruments de ratification: I. Traité abolissant l'occupation

BONN, 5. (A.F.P.). — M. André François-Poncet a déposé à 11 h. 55, au nom de la République française, les instruments de ratification des traités sur l'abolition du statut d'occupation et le stationnement des troupes en Allemagne.

Deux minutes après, M. François-Poncet, sir Frederick Hoyer Millar a déposé les instruments de ratification pour la Grande-Bretagne.

(Lire la suite en 15^{me} page)



L'EUROPE AU DÉBUT DE LA GUERRE 1939: 1. Territoire du Reich à la veille de l'invasion de la Pologne; 2. Pays liés avec l'Allemagne; 3. La Pologne et ses alliés occidentaux; 4. Pays neutres.



L'EUROPE AU JOUR DE LA CAPITULATION: 1. Région occupée par la Wehrmacht; 2. Territoire des alliés occidentaux et régions libérées ou conquises par eux; 3. Territoire de l'U.R.S.S. et régions libérées ou conquises par elle; 4. Régions libérées avec l'aide des partisans nationaux.

Le Bundestag applaudit la lecture d'un message du chancelier Adenauer mais les socialistes refusent de célébrer un événement qui ne touche que la moitié du pays

BONN, 5. (D.P.A.). — Le parlement de l'Allemagne occidentale a répondu, hier, par des applaudissements nourris à la lecture d'un message du chancelier Adenauer qui l'informait que la République fédérale allemande était maintenant restaurée dans sa souveraineté.

Tout le cabinet fédéral assistait à cette lecture sur le banc du gouvernement. Les représentants des «Länder»

avaient pris place sur les bancs du Conseil fédéral (Bundestag).

Mais, alors que les bancs des partis de la coalition étaient tous occupés, les députés sociaux-démocrates n'ont paru dans la salle que pour la lecture du message par M. Gerstenmayer, président du Bundestag. M. Odenhauser, président du parti social-démocrate a déclaré, en effet, au nom de son groupe, que la suppression du régime d'occupation dans les territoires qui dépendent de l'Allemagne occidentale n'était pas une occasion à célébrer solennellement. L'Allemagne est toujours divisée, et l'on ne pourra parler de souveraineté que quand elle sera réunifiée dans la liberté.

Merci au gouvernement

Les porte-parole de tous les autres partis ont célébré l'événement en termes enthousiastes. Pour l'union chrétienne démocratique, M. von Brentano, président du groupe, a déclaré: «Nous sommes conscients des devoirs moraux que nous avons assumés».

M. von Brentano a remercié le gouvernement fédéral et en particulier son chancelier de l'énergie qu'ils ont manifesté pour libérer le peuple allemand du isolement.

Ces paroles sont approuvées par Mme Marie Elizabeth Luders, au nom des démocrates-libres, et par M. Frank Seiboth, au nom du parti des réfugiés et spoliés.

Reconnaissance à Dieu

An nom du parti allemand, M. Hans-Joachim von Barkatz dit que le jour de la restauration de la souveraineté allemande ne peut pas être l'occasion de festivités exagérées, mais celle de la méditation et de la reconnaissance à Dieu.

Pour l'unité de la nation

M. Gerstenmayer, président du Bundestag, prenant encore la parole, a déclaré pour conclure:

«Notre volonté ferme et commune est que la liberté recouvrée soit mise au service de la réunification de notre patrie. Cette Chambre ne se laissera jamais travailler à créer les conditions qui permettront de réaliser l'unité de la nation».

Les Trois modifient le statut d'occupation de Berlin-Ouest

Ils conservent les droits nécessaires:

- à assumer leurs obligations internationales
- à assurer l'ordre public et la sécurité
- à maintenir le commerce et les communications

BERLIN, 5. (A.F.P.). — La nouvelle déclaration de principe qui modifie le statut d'occupation à Berlin vient d'être publiée par la Kommandatur allié.

Les autorités alliées conservent le droit d'exercer les mesures nécessaires pour assumer leurs obligations internationales, assurer l'ordre public et maintenir le statut et la sécurité de Berlin, ainsi que de son économie, son commerce et ses communications.

Les autorités alliées n'exerceront leurs pouvoirs que dans les domaines suivants:

1. La sécurité, les intérêts et les immunités des forces alliées;
2. Le désarmement et la démilitarisation, y compris l'aviation civile et les restrictions à certaines fabrications;
3. Les relations de Berlin avec les autorités à l'étranger (toutefois, la Kommandatur permettra aux autorités

de Berlin de représenter à l'étranger les intérêts de la population par des arrangements appropriés);

4. Les frais d'occupation, qui seront fixés au minimum compatible avec la sécurité de Berlin et des forces alliées;

5. La police, dans la mesure nécessaire pour assurer la sécurité, et sous réserve de deux premiers points.

En matière de restitutions, réparations, cartellisation et intérêts étrangers à Berlin, la Kommandatur n'interviendra que dans la mesure compatible avec les principes des nouvelles relations entre les trois puissances occidentales et la République fédérale ou avec la législation alliée en vigueur à Berlin. Il en sera de même pour les personnes déplacées, pour l'admission des réfugiés et pour le contrôle du traitement des personnes détenues à Berlin en attendant d'être jugées par les tribunaux alliés.

Qu'en est-il de la réforme des institutions en France?

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Il entre dans les intentions de M. Edgar Faure de soumettre au parlement plusieurs grands projets de réforme. Certains ont déjà fait l'objet d'études préliminaires extrêmement poussées, d'autres au contraire en sont encore au stade de la discussion de principe. Quatre têtes de chapitre ont été retenues par le président du conseil. Il s'agit de la réforme des institutions, de la réforme de la justice, de la réforme de l'armée et enfin de la lutte contre l'alcoolisme.

La réforme des institutions

Tout le monde en parle, les hommes politiques dans leurs discours, le gouvernement en ses conseils, la presse par des enquêtes minutieuses et détaillées. L'opinion est unanime, la «réformette» qui a rendu au Sénat une partie de ses anciennes prérogatives est insuffisante, la machine parlementaire tourne mal et, faute des pouvoirs nécessaires, l'exécutif est littéralement désarmé devant la surenchère démagogique des partis politiques.

Que faire pour assurer la stabilité gouvernementale? A cette question, diverses réponses ont été données qu'on peut résumer en une seule proposition, toutes les autres découlant de celle-ci. Ce qu'il faut, ce cesse de proclamer M. Paul Reynaud, ardent promoteur d'une réforme profonde des institutions, c'est rendre automatique le droit de dissolution prévu par la constitution.

Si un gouvernement est battu, c'est au pays qu'il convient de faire appel. L'électeur doit arbitrer le conflit entre le législatif et l'exécutif. Dans ces conditions, ce dernier aura moins de tentation à renverser un cabinet. Il y regardera à deux fois et avant de mettre un gouvernement en minorité il pèsera le pour et le contre, le «pour» qui consiste à motiver un vote négatif, le «contre» qui est le saut dans l'inconnu que constitue un recours au suffrage universel.

L'Assemblée hésite

Cette théorie est claire, elle est simple, et l'exemple britannique est

là pour attester du bon sens et de la logique de la proposition Paul Reynaud. La Chambre, malgré tout, y demeure autant dire insensible et quand le leader indépendant a demandé que son projet soit examiné et discuté d'urgence, la commission du suffrage universel s'y est bel et bien refusé. La raison de cette dérobade est fort aisément explicable. Elle découle de ce fait que l'Assemblée nationale s'accommode fort bien d'un système qui lui assure le maximum de pouvoirs et qu'elle n'envisage nullement d'instituer un régime qui la placerait dans un état d'insécurité permanente. Même les plus convaincus de la nécessité d'une remise en ordre des institutions hésitent à s'engager dans une voie aussi remplie de menaces confuses et s'ils acceptent le principe d'une discussion du projet Paul Reynaud, c'est — pour beaucoup — avec l'arrière-pensée que le débat se terminera dans le cul-de-sac des illusions perdues.

M.-C. GELIS.

(Lire la suite en 6^{me} page)

En page 15: La lutte continue chez les radicaux français

SAIGON La révolution s'émiette

1. Assemblée des notables: les délégués du Sud refusent de déposer immédiatement Bao-Daï
2. Comité révolutionnaire: les extrémistes, dépassant M. Diem, passent à l'action paralléale

SAIGON, 5. (A.F.P.). — Un coup de théâtre s'est produit hier au cours des débats de l'assemblée des délégués des Conseils municipaux et provinciaux, siégeant depuis mercredi à Saïgon.

Les représentants des provinces du sud qui, contrairement à ceux du nord et du centre, proposaient que la déchéance de Bao-Daï ne devait pas être prononcée par la présente assemblée mais qu'une décision à cet égard appartenait à la future Assemblée nationale, ont quitté la séance en signe de protestation.

«Nous avons donné notre avis au président sur la situation politique et notre rôle est terminé dans cette assemblée», ont-ils déclaré en quittant le palais de l'Indépendance.

Après ce départ, l'assemblée a décidé la constitution d'une «commission de travail» comprenant six membres, deux représentants élus du nord-Vietnam, deux du centre et deux du sud, les deux seuls délégués sudistes qui participent encore activement aux débats.

Cette commission est chargée par l'assemblée d'élaborer une «décision» qui sera présentée au président Ngo Dinh Diem.

Cependant, une seconde assemblée, également convoquée par le président Diem, ouvrira ses assises hier à Saïgon: le «comité des forces révolutionnaires», composé d'un millier de délégués des comités révolutionnaires de Saïgon et de la province et de représentants des partis politiques.

Une foule nombreuse, brandissant des drapeaux vietnamiens, stationnait devant la salle du congrès.

Au début de la réunion, un hommage fut rendu à la mémoire du général Trin Binh The, tué au combat, que l'assistance écouta debout.

Les membres du comité révolutionnaire prirent ensuite place sous les applaudissements du public.

(Lire la suite en 15^{me} page)



«Quel est le plus intéressant des deux?» Cette photo représente Bao-Daï et son chien favori, dans le parc du château cannois de Thorenc où réside l'empereur. Et cette question a été posée par un journal de Saïgon, publiant lundi une photo identique.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

La République fédérale redevient un pays d'études

PAGE 8

L'évolution du Groenland

PAGE 11

L'aventure de «Connaitre» M. Iklé exagère...

PAGE 12

Les arts et les lettres
Exposition rétrospective Marcel Poncet, à Lausanne
Chronique radiophonique

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL Assurance collective contre la paralysie infantile

COMMUNICATION aux PARENTS

Les parents qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants à l'assurance précitée ont la faculté de le faire d'ici au 31 mai prochain...



Mise au concours d'administrateur communal

La commune des Bayards met au concours le poste d'administrateur communal. Entrée en fonction: 1er août 1955...

IMMEUBLES

A vendre à la Tène un CHALET 3 pièces, cuisine, construction soignée, eau, électricité...

CAFÉ

dans le district de Neuchâtel, à vendre avec immeuble, Fr. 100,000. Facilités. Recettes 40,000 francs par an...

maison familiale

si possible avec confort. Situation tranquille et ensoleillée est désirée. Offres sous chiffres AS 6340 J aux Annonces-Suisse S. A. «ASSA», Bienne.

petits immeubles locatifs

à Peseux, dans un quartier tranquille, une maison neuve de 3 appartements. Confort, vue magnifique, accès facile...

ENCHÈRES

Enchères de vins

Le samedi 7 mai 1955, à la rue du Stand 2, dès 15 heures, il sera procédé à la vente d'un lot de vins divers, Neuchâtel, Valais, français et quelques bouteilles d'apéritif...

Les enchères publiques de matériel de maçonnerie, gypserie et peinture qui devaient avoir lieu à Saint-Sulpice chez M. Francis Moretti, samedi 7 mai 1955, dès 13 h. 30 sont supprimées

A LOUER

A échanger un appartement

4 pièces véranda, confort, à 2 minutes de la gare, loyer: Fr. 110.—, contre appartement similaire ou maison avec jardin et si possible garage...

Dans immeuble moderne, au centre, à louer

2 éventuellement 3 BUREAUX

Chauffage général, service de concierge, ascenseur. Adresser demandes sous chiffres A.N. 946 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

RECOMPENSE RETRAITÉ cherche appartement de trois chambres, sans confort. Adresser offres écrites à C. C. 59 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer. Fontaine-André. Tél. 5 27 17.

Garage au Satchiez

à louer. — Tél. 5 65 06.

CHAMBRES

A louer une jolie chambre confortable, part à la salle de bains. Au centre. Tél. 5 17 23.

PENSIONS

Dame ou demoiselle trouverait bon accueil, avec chambre et pension, dans quartier et maison tranquilles. Disponible dès le 15 mai ou époque à convenir. Demander l'adresse du No 112 au bureau de la Feuille d'avis.

appartements

de trois à cinq pièces. — Éventuellement, en échange appartement de trois pièces au centre de la ville. — Adresser offres écrites à I. R. 990 au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

de 3 pièces, avec confort, de préférence à proximité du stade. — Faire offres détaillées avec prix sous chiffres P 3738 N à Publicitas, Neuchâtel.

logement modeste

de 2 à 3 chambres à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Adresser offres écrites à E. B. 113 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

un ou une secrétaire

capable et habile sténodactylographe. De bonnes notions d'anglais et d'allemand seraient appréciées. Entrée immédiate ou pour une autre époque. Situation stable. Semaine de cinq jours. Adresser offres, prétentions, curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie à case postale 5072, Neuchâtel.

COMPTABLE

qualifié (e), capable d'établir un bilan. — Faire offres avec références, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 3739 N. à Publicitas, Neuchâtel.

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française et au courant des travaux en général. Connaissance des langues étrangères et de la sténographie pas nécessaire. Place stable. Faire offre détaillée, avec références et photographie, sous chiffres S.T. 107 au bureau de la Feuille d'avis.

STENODACTYLO

de langue française, ayant quelques années de pratique de bureau. Travail varié et intéressant. Paillard S. A., Yverdon

employée de comptabilité

habile sténo-dactylo, connaissant la comptabilité, de préférence bilingue. Références de 1er ordre. Place d'avenir. Adresser offres au chef du service financier «Omega», Bienne.

FABRIQUE DE CHAPEAUX NELLO MARIOTTI

MODE EN GROS, REPRÉSENTATIONS TOUTES FOURNITURES POUR MODES cherche

MODISTES

qualifiées, serait éventuellement disposées à donner du travail à domicile. Faire offres écrites avec copies de certificats, à case postale 18, Mail, Neuchâtel.

AIDE-CAISSIÈRE et VENDEUSE

Éventuellement on mettrait au courant. Bons gages. Faire offres à M. Hitz, Boucherie Sociale, la Chaux-de-Fonds.

un maître secondaire

porteur de la licence ès sciences ou d'un titre équivalent. Adresser les offres au président de la commission scolaire, école de langue française, Schwarztorstrasse 5, Berne.

MANŒUVRES

habiles et sérieux pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Places stables. Adresser offres écrites à D. B. 111 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVRIER TAILLEUR

qualifié. Adresser offres à J. Kreis, maître tailleur, Châble 5, Saint-Blaise. Téléphone 7 55 14.

une habile sténo-dactylographe

pour la correspondance espagnole. Langue maternelle française ou allemande. Entrée immédiate ou selon entente. Faire offres détaillées avec indication de références et prétentions de salaire sous chiffre S 40312 U à Publicitas, Bienne.

CUISINIÈRE

bien recommandée, propre et honnête, est demandée pour entrée à convenir. — Offres sous chiffres P 3650 N à Publicitas, Neuchâtel.

Aide de ménage

est recherchée pour deux demi-journées par semaine. Références exigées. — Adresser offres écrites au Foyer C. B. 110 au bureau de la Feuille d'avis.

filles de cuisine

dont l'une pouvant servir au comptoir. Congés les dimanches et jours fériés. Entrée tout de suite ou à convenir. — Adresser offres au Foyer Favag, Monruz, Neuchâtel.

STENODACTYLO

de langue française, ayant quelques années de pratique de bureau. Travail varié et intéressant. Paillard S. A., Yverdon

employée de comptabilité

habile sténo-dactylo, connaissant la comptabilité, de préférence bilingue. Références de 1er ordre. Place d'avenir. Adresser offres au chef du service financier «Omega», Bienne.

NE RANGEZ PAS VOS HABITS D'HIVER avant de les avoir fait nettoyer par le spécialiste pour les préserver des mites. Un nettoyage chimique soigné prolonge la durée du tissu. Le service PKZ nettoie, repasse et répare votre garde-robe masculine ou féminine. — Service prompt et soigné, prix modiques. Téléphonnez-nous et nous passerons chez vous! 5 16 68

mise d'inertie

Je cherche pour jeune fille suisse allemande de 18 ans désirant apprendre le français, sachant cuisiner et bien au courant des travaux de ménage. Je cherche une jeune fille d'environ 16 ans pour aider au ménage. Congés réguliers. Nourrie, logée, blanchie. Téléphone 8 14 34.

jeune institutrice

française pouvant enseigner le latin, l'anglais, le français, la musique, cherche place, au pair, dans famille ou pensionnat pour les vacances d'été. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle P. Fahry, 18 Carrels, Neuchâtel 6. Téléphone 8 16 72.

JEUNE FILLE

Allemande, 21 ans, ayant déjà travaillé en Suisse allemande, cherche place dans un ménage au centre de la ville de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à J. B. 120 au bureau de la Feuille d'avis.

CUISINIÈRE

agréable, consciencieuse et propre, cherche place à Neuchâtel-ville. Adresser offres avec possibilité de gain à Mlle M. Schwarz, Mossbach, Zwißimmen.

PARASOL

On achèterait un parasol en bon état. Tél. 5 25 89.

menuisier

Jeune expérimenté cherche place à Neuchâtel ou environs pour apprendre la langue française. Bons certificats à disposition. Faire offres à Berger, Flierfeldstrasse 38, Berne 22.

viologes centrages

Je cherche un viologue centrage à domicile. — Adresser offres écrites à I. B. 117 au bureau de la Feuille d'avis.

PATISSIER

pour se perfectionner. De préférence à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à H. B. 116 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

LE DOCTEUR V. Schlappi médecin-oculiste ABSENT jusqu'au 15 mai

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

APPRENTISSAGES

On cherche APPRENTI TAILLEUR Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres à J. Kreis, maître tailleur, Châble 5, Saint-Blaise. Téléphone 7 55 14

Clarel-Practic sans égal pour les nettoyages! Clarel-Practic, le plus moderne des produits pour la vaisselle et les nettoyages, dans le nouveau tube en plastique de conception si pratique, nettoie parfaitement et ne laisse aucun résidu. Clarel-Practic est très économique et si doux pour les mains! Savonnerie Schnyder Bienne 7



MOLIERES
pour hommes genre ITALIEN
à partir de

Fr. 49.80



Modèle ci-contre
cousu main, extra-
souple, véritable
italien

Fr. 59.80

CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL / TEMPLENEUF
A. HUBER (038) 55105

Toujours soucieux de bien servir
notre bonne clientèle

**LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE
LEUENBERGER**

vous offre pour la Fête des mères
un superbe choix de qualité

**JEUNE BŒUF - GROS VEAU - AGNEAU
LAPINS DU PAYS - POULETS DE 1er CHOIX
LANGUES FRAICHES ET SALÉES
JAMBON de CAMPAGNE et CHARCUTERIE FINE**

Que de la première qualité

RUE DU TRÉSOR TÊL. 5 21 20

Prière de passer vos commandes de bonne heure

A vendre

«Austin» 4 CV

quatre portes, modèle

1953, prix 3600 fr.; un

frigo «Electrolux»

50 l. neuf 780 fr., prix

380 francs. — Demander

l'adresse du No 123 au

bureau de la Feuille

d'avis.

A vendre un

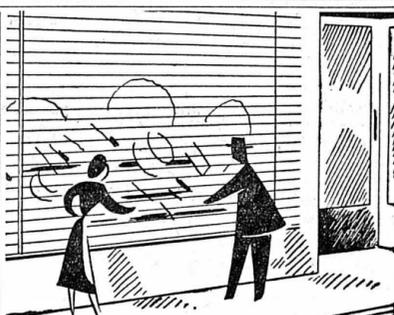
bateau

à rames

avec voiles, moteur Mar-

tin 4 PS. — Tél. (031)

65 51 53.



STORES À LAMELLES

pour magasins, fabriques

J.-P. TOSALLI Colombier

Tél. 6 33 12

A vendre, beaux chiens

de chasse, **VELO**

Bruno du Jura de dame à l'état de neuf.

2 mois, magnifiques su- M. Gérard Kropf, Pierre-

jets. Tél. (038) 9 32 60. à-Mazel 31, Neuchâtel.

BEURRE DE TABLE

Floralp . . . Fr. 1.04 les 100 gr.
Beurre de table des
Ponts-de-Martel Fr. 1.— les 100 gr.
Beurre
de cuisine 1a Fr. 1.90 les 250 gr.
Floralp en motte Fr. 1.02 les 100 gr.
Beurre danois 1a Fr. 1.— les 100 gr.
Yoghourts Ofco délicieux
Crème fraîche pasteurisée
Toute la gamme des fromages de dessert
Prix de gros pour revendeurs

STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

SALAMI

Salami de Milan extra le kg. Fr. 10.—
Salami Bindone, 1re qualité Fr. 9.40
Salametti, qualité fine Fr. 9.—
Salamella Fr. 9.—
Mortadella bolognaise extra Fr. 5.50
Luganighe nostrane (saucisses
spéciales tessinoises) Fr. 6.—
Viande des Grisons Fr. 14.50
Petits jambons crus 1 1/2 - 4 kg. Fr. 13.50
Lard maigre roulé Fr. 7.60
Expéditions par 2 kg. au minimum. Nous ne
livrons que de la marchandise de 1re qualité.
WORK PRODUCTS - Lugano 2, tél. (091) 2 24 14

J'ai utilisé si peu

de cire pour le linoléum de ma salle
de séjour que ma petite boîte d'encaus-
tique KINESSA suffira encore pour 4
ou 5 pièces. Et elle donne si aisément
un bel éclat brillant, qui dure des
semaines, voire des mois, même après
un nettoyage avec la serpillière humide.
On ne peut que répéter:

KINESSA est vraiment
brillante!

Neuchâtel: F. Delachaux, droguerie du Mall;
droguerie Perrin, place Purry; droguerie
Schnetter; pharmacie-droguerie Tripet. Ser-
rières: droguerie Gossauer, Pesoux; droguerie
Roulet. Colombier: droguerie Chappuis, Bou-
dry; droguerie Grandjean, Couvet; droguerie
Gurtner. Le Landeron: droguerie Perrin.
La Neuveville: droguerie Zesiger.

Magnifique occasion de particulier

CABRIOLET SUNBEAM A 90

4 places, en parfait état de marche, 53,000
kilomètres, avec tous les accessoires. Télé-
phone Genève 022) 33 87 77.

Boucherie-Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Pour vos repas froids

Roastbeef froid 1a 100 g. Fr. 1.30
Veau rôti 100 g. Fr. 1.60
Porc rôti 100 g. Fr. 1.60
Côtelette cuite 100 g. Fr. 1.20
Filet de porc cuit 100 g. Fr. 1.60
Charcuterie fine 100 g. Fr. .70
Terrine de foie gras 100 g. Fr. 1.—

POULETS DE HOLLANDE
rôtis à la broche
de Fr. 5.50 à Fr. 14.— la pièce
ou par demi, chauds sur commande
Aspics variés —.40 —.60 —.80
1.50 la pièce - Pâtés en croûte
Petits pâtés - Salade russe
Mayonnaise
Pommes chips -.35 et 1.— le paquet

Belle maculature
au bureau du journal

A vendre
«Austin A 70»
en parfait état de mar-
che. Peinture et pneus
neufs. Convient pour
atteler caravane ou re-
morque. Prix intéres-
sant. — S'adresser à Ed-
mond VIRCHAUX, route
de Neuchâtel 14, Saint-
Blaise.

Suggestions pour la Fête des Mères

Splendide COMBINAISON
en nylon entièrement plissé, corsage en den-
telle doublée, dentelle au bas, en blanc, rose,
ciel ou noir. Tailles 40 à 46 **18⁹⁰**

Très belle COMBINAISON
en jersey de qualité lourde, façon empire avec
large broderie de Saint-Gall au corsage et à la
jupe; rose ou blanc. Tailles 40 à 46 **17⁵⁰**

Très riche COMBINAISON
en jersey, façon soutien-gorge garnie de bro-
derie de Saint-Gall au corsage et au bas, coupe
très soignée, existe en rose ou blanc. Tailles 40 à 46 **14⁹⁰**

Avantageuse COMBINAISON
de jersey, façon soutien-gorge garnie de den-
telle, large bande de dentelle assortie à la
jupe, en rose ou blanc. Tailles 40 à 46 **11⁹⁰**

Bien servi

**GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL**

VOYEZ NOTRE VITRINE No 4

**40 BUFFETS
COMBINÉS**
exposés
actuellement
11, fbg de l'Hôpital
Modèles simples
ou de grand luxe,
de
**Fr. 395.—
à Fr. 2000.—**
Une visite s'impose!
**Muebles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL
Facilités
de paiement

A vendre
meuble-radio
avec enregistreur et mi-
cro, discophone automa-
tique et discothèque,
trois haut-parleurs. Té-
lphone 5 40 85 et 5 47 38.

**Rôti de veau
haché**
3.— le 1/2 kg.
chez Balmelli
Rue Fleury 14

**DIMANCHE 8 MAI
JOURNÉE DES MÈRES**

**3 suggestions
pour vos cadeaux**

A. Coquet coffret à ma-
nucure, en cuir véritable,
contenant 1 paire de ci-
seaux et 3 instruments.
Seulement 2.25 **195**

B. Garniture de nécessai-
re de toilette, soit: 2 sacs
cosmétique, 1 étui à bas en
plastic fantaisie. **590**
Seulement

C. Brosse de voyage com-
binée avec étui manucure,
en cuir véritable, rouge,
vert ou brun, contenant 5
instruments. **495**
Seulement

Notre grand succès !...

VENDREDI ET SAMEDI
Chaque enfant acheteur reçoit un
flacon gland d'eau de Cologne
LANCÔME.

FRAÎCHEUR + QUALITÉ + AVANTAGE

BAISSE

EPINARDS du pays le kg. **-.75**

POIREAUX VERTS du pays le kg. **-.60**

Petits pois d'Italie le kg. **1.10**

RHUBARBE du pays le kg. **-.90**

RADIS du pays paq. **-.25**

MIGROS



Pour rester jeune,
restez sveltes!

Paraître jeune même à un âge avancé - quelle différence avec l'aspect prématurément vieilli des personnes obèses. Une personne trop forte peut, à 25 ans déjà, en paraître 45. Surveillez donc votre poids. Vous aussi, vous pouvez redevenir sveltes, aussi bien que tous ceux que leur métier oblige à l'être. Prenez tous les matins (ou avant le souper) 3

ou même davantage. Elles contiennent sous une forme concentrée des extraits de plantes marines. Vous retrouverez, sans gymnastique fatigante, votre poids normal et vous vous sentirez à nouveau fraîche et jeune.

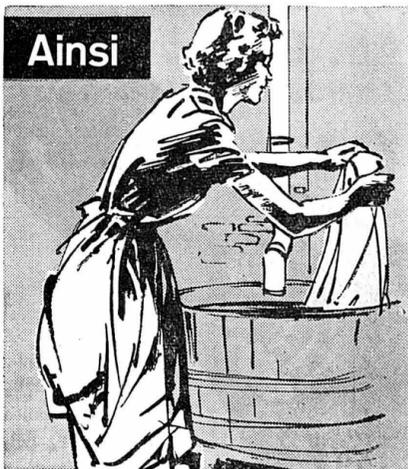
Demandez aujourd'hui encore à votre pharmacien ou droguiste les

dans leur étui plastique de couleur ivoire, si pratique (emballage suffisant pour 1 mois: Fr. 5.90) et écrivez une carte pour demander le tableau de régime gratuit à Barbezat & Cie., Fleurier 16/2

Pour la Fête des mères

- Beau choix en plantes fleuries
- Magnifiques hortensias
- Confection originale

DÉTRAZ horticulteurs, Dime 23, la Coudre
Téléphone 5 46 70



L'eau a-t-elle une importance?

Autrefois, oui, l'eau avait une importance considérable. Ce n'est certainement pas pour rien que nos grand-mères recueilleraient l'eau de pluie dans un grand tonneau. Aujourd'hui, c'est tout différent: à condition d'utiliser la bonne lessive, le succès est assuré!

Que vous preniez l'eau de pluie ou l'eau du robinet, ou encore l'eau calcaire du robinet, **Persil est efficace dans n'importe quelle eau**; il est si moderne dans sa composition que vous pouvez toujours en attendre les meilleurs résultats. **Persil tient ses promesses!** Dans la douceur d'une eau de Persil, transparente comme du cristal, votre linge devient d'un blanc resplendissant, d'une propreté parfaite et même les plus délicats des tissus peuvent y être lavés en toute sécurité: **Rien n'égale la sûreté de Persil!**

Pour du beau linge, rien n'est jamais trop bon: Persil lave dans l'eau dure comme dans l'eau douce!

Ayez pleine confiance en Persil! Persil rend votre linge hygiénique; les microbes sont anéantis déjà dans l'eau de lavage chaude. Seul Persil contient «Fibreprotect», protège-fibres breveté, résultat de 60000 essais de lavage et de 32000 épreuves de pliage et de résistance.

Menkel & Cie S.A., Bâle



Porte la marque de qualité de l'Institut Ménager Suisse

Et Persil ne coûte malgré tout que Fr. 1.10



Vous vous félicitez d'avoir choisi Persil!

DEMAIN 6x24.000

à CHÂTEAU-D'ŒX

LOTÉRIE ROMANDE

AUTOS A vendre
vélocoteur
«VW» 1951-1954 avec services et garantie
«Mosquito» entièrement revêtu, assurance payée, revêt, assurance payée, revêt, désir moteur seul, Prix avantageux. S'adresser: Draizes 40, 1er étage à gauche, le soir dès 18 h. 30.

Huiles de chauffage
COMBUSTIBLES
COMBE-VARIN S. A.
Bourgogne 4 - Tél. 8 24 12

PROBLÈMES JURASSIENS

La commission routière et les réalisations présentes et futures

La commission routière de l'AD.L.J. a eu en 1954 de nombreux entretiens avec les ingénieurs des Vme et IIIe arrondissements. Cette collaboration étroite est heureuse car, comme le souligne le rapport d'activité publié dans le bulletin «Les intérêts du Jura», elle évite des tâtonnements, précise les intentions et permet les suggestions en restant dans le cadre des possibilités. Elle favorise l'inscription des vœux et des réalisations dans le cadre des travaux d'ensemble conditionnés par les crédits cantonaux et par le plan décennal établi.

De belles réalisations, lisons-nous, ont été faites en 1954. Ainsi, dans le secteur Boncourt-Binx, la route a été redressée, élargie et revêtue à nouveau. Les travaux d'élargissement et de dégagement autour du monument des Rangiers et jusqu'au restaurant des Mailettes donnent à ce secteur une impression de grandeur très appréciée des visiteurs et qui facilite d'autre part le stationnement des véhicules. Le tracé du fameux Fer-à-cheval subit et subira encore de sérieuses transformations.

Le tronçon Delémont-Delémont est terminé. La route Delémont-Courrendlin est prévue dans les prochains travaux avec élargissement à 7 m. et une piste cyclable. Les premiers travaux sont enfin entrepris entre Pontenet et Reconvilier. L'ingénieur du IIIe arrondissement a déjà apporté avec des moyens financiers malheureusement très limités de bonnes améliorations sur le tronçon Tournedos - La Heutte - Péry. La nationale 18 a été améliorée. Elle sera établie à 9 m. de Delémont à Laufon et à 10 m. de Laufon à Bâle. En ce qui concerne les gorges du Taubenloch, une requête pressante a été adressée à l'Etat pour qu'un crédit de 70,000 fr. soit alloué à l'arrondissement III pour lui permettre l'étude complète de cette artère.

Dans le val de Saint-Imier, la traversée de Renan est terminée. La route de Saint-Imier - Mont-Crosin est en voie de réalisation et la liaison avec le canton de Neuchâtel par Saint-Imier, le Val-de-Ruz est, sinon terminée, du moins favorable. La route Douanne - Lamboing sera terminée. Les routes la Neuveville - Prêles, Frinville - Vauffelin et Reuchette - Sonceboz bénéficieront de crédits supplémentaires. Un tapis est prévu pour la route Corgémont - Cortébert. L'AD.L.J. a adressé aux ingénieurs les vœux suivants: amélioration de la traversée du village des Bois, mise en chantier du secteur Movelier - Eders-

wiler, des routes Delémont - Soyhières et Saint-Ursanne - La Motte; prise en charge par l'Etat de la route Orvin - Lamboing et mise en chantier simultanément de la route du pied du Jura avec l'établissement de la double voie du chemin de fer.

La commission routière de l'AD.L.J. s'est également intéressée au vaste projet d'itinéraire routier la Rochelle - Belfort et la Suisse.

Toutes ces heureuses réalisations présentes ou futures sont donc le fruit d'une excellente et active collaboration de l'AD.L.J. avec la direction des travaux publics du canton ainsi qu'avec les ingénieurs des Vme et IIIe arrondissements.

A l'Association pour la défense des intérêts du Jura

(sp) L'Association pour la défense des intérêts du Jura, qui groupe 1371 membres, a tenu samedi son assemblée générale à Saint-Ursanne, sous la présidence de M. Reusser. M. Migy, maire de Saint-Ursanne, fit l'éloge de la petite cité. Le conseiller d'Etat Gnägi, président du gouvernement bernois et directeur de l'économie publique, apporta le salut du Conseil exécutif.

Subventions. — L'assemblée décida d'octroyer les subventions suivantes: 500 fr. au comité d'organisation qui, les 24, 25 et 26 septembre prochains, recevra à Porrentruy la Société helvétique des sciences naturelles, un subsides à la commune de Liesberg, 5000 fr. à la Société de développement de Porrentruy pour son action en faveur de la ligne de Porrentruy - Delle - Belfort et 2000 fr. à une entreprise de concassage qui procède actuellement à des recherches de galets des Vosges dans la région de Delémont. Elle accepte d'assumer la responsabilité de l'entretien de la route des Mailettes à Sur-la-Croix, pour lequel elle versera annuellement 300 fr.

La ligne Porrentruy - Delle - Belfort. — Les organes responsables suisses suivent avec une vigilante attention l'évolution de ce problème. L'AD.L.J. s'est toujours occupée très activement de cette question et elle poursuivra ses efforts pour redonner vie à cette artère vitale pour le Jura et le canton de Berne.

Pour un technicien jurassien. — L'AD.L.J. adressera une requête au gouvernement bernois pour demander que l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier soit élevée au rang de technicum jurassien, conformément au vœu de la majorité de la population jurassienne. L'abbé Chapatte, curé de Micourt, l'érudit historien de Saint-Ursanne, évoqua la cité à laquelle il consacre tous ses loisirs pour en reconstituer la passionnante histoire.

Et la journée de s'achever par un banquet servi à l'hôtel du Bœuf.

L'Ecole normale ne sera pas transférée au château de Porrentruy

(sp) Il y a quelque 25 ans, la proposition de transférer l'Ecole normale au château de Porrentruy avait soulevé une vague de protestations dans les milieux scolaires jurassiens. On disait alors: «Ce que n'ont plus voulu l'asile des vieillards, l'orphelinat et l'Ecole d'agriculture ne conviendra pas davantage aux instituteurs, même quand il s'agit de sauver les vieux murs du château.»

Actuellement, la question est revenue sur le tapis. C'est que l'Ecole cantonale, l'Ecole normale et l'Ecole primaire qui voisinent au haut de la ville de Porrentruy, manquent de locaux. L'Ecole cantonale en particulier réclame un home. En installant l'Ecole normale au château, l'Ecole cantonale pourrait reprendre à son compte son internat et l'Ecole primaire pourrait récupérer quelques locaux. Mais le gouvernement avait prévu d'aménager le château à l'intention de l'administration de district.

Une vive opposition à ce projet s'est alors manifestée en Ajoie, d'autant plus que cette fois l'Ecole cantonale et l'Ecole normale se sont mis d'accord pour laisser l'ancien collège des Jésuites à la première et destiner le château, auquel des annexes seraient ajoutées, à la seconde.

Vendredi, la commission cantonale de l'économie publique, présidée par M. Aebi, député, accompagnée de MM. Moine et Bravand, conseillers d'Etat, Thuerler, architecte cantonal, et Rais, inspecteur, se sont rendus à Porrentruy pour revoir la question.

Après cette visite le gouvernement a décidé que la seule solution possible était de construire à Porrentruy un nouveau bâtiment pour y loger l'Ecole normale.

Une université populaire pourrait s'ouvrir à Porrentruy dès l'automne prochain

De notre correspondant de Bienne: L'an passé, l'Association pour la défense des intérêts du Jura a pris une initiative tendant à créer une université populaire dans le Jura. Cette idée a été partout bien accueillie. Et sa réalisation a été confiée à la Société jurassienne d'émulation.

Un comité de neuf membres, formé de délégués des trois grandes associations jurassiennes, et présidé par le professeur Viatte, de l'Ecole polytechnique fédérale, s'est mis au travail, dans l'espoir que les cours pourront commencer l'automne prochain.

Actuellement, on préconise le transfert de l'Ecole normale au château de Porrentruy, qui deviendrait un centre d'information et de documentation pédagogique jurassien. Le professeur Viatte pense alors justement que l'université jurassienne pourrait utiliser également le château en collaboration avec l'Ecole normale.

Par ailleurs, M. Jules Schlappach, député-maire de Tavannes, a déposé au Grand Conseil, en son nom personnel et au nom de la fraction libérale jurassienne, une motion invitant le Conseil exécutif à prendre toutes mesures utiles en vue de permettre la réalisation prochaine d'une telle institution dans le Jura.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

PESEUX Séance de chefs de l'Union cadette

(sp) Samedi dernier, les parents et les membres protecteurs de notre Union cadette ont été réunis en une importante séance d'information sous la présidence de M. Georges von Allmen, qui a exposé l'orientation nouvelle de la société, composée désormais de trois nouvelles équipes sous la direction de responsables spécialisés dans les questions d'éducation de la jeunesse.

Tout à tour, au cours de cette séance, longue mais vivante, les chefs ont pu répondre aux questions qui leur étaient posées par les auditeurs et dissiper ainsi certains malentendus au sujet des Unions cadettes de filles et de garçons. Après de magnifiques projections lumineuses du Camp d'été de 1954 aux Prises de Gorgier et les rapports d'activité, une collation a été servie aux participants.

RÉGIONS DES LACS

HAUT ET BAS-VULLY Affaires scolaires

(c) La commission intercommunale de l'école secondaire a fait parvenir dernièrement son rapport aux autorités du Haut et du Bas-Vully.

Il ressort de ce rapport que, malgré tous ses efforts et ses démarches, la commission n'a pas réussi, après deux mises au concours, à trouver un maître pour la nouvelle classe secondaire. La cause de cet échec est sans conteste la pénurie générale de maîtres, mais aussi la situation spéciale de nos deux communes fribourgeoises, de langue française, réformées, placées au carrefour de quatre cantons. Toutes ces considérations géographiques, linguistiques et confessionnelles limitent singulièrement le rayon susceptible de fournir des candidats.

La commission reste néanmoins en fonctions et se réunira une fois l'an pour examiner la situation et reprendre, le cas échéant, ses démarches en vue d'une réalisation qui demeure souhaitable pour nos deux communes vulleraines.

La rentrée des classes s'est effectuée le 25 avril au Haut et le 2 mai au Bas-Vully. Le problème de l'effectif des classes se pose à nouveau du fait que la classe secondaire ne s'est pas ouverte. Les autorités du Bas-Vully pour leur part, avec près de 150 élèves pour trois classes, envisagent l'ouverture d'une classe intermédiaire pour le prochain semestre au plus tard. Cela pose à nouveau le problème du maître, mais, dans ce cas, les perspectives paraissent meilleures, comme semble pouvoir se résoudre, provisoirement du moins, le problème des locaux scolaires.

MOTIER-VULLY Elections paroissiales

(c) C'est dimanche dernier, à l'issue du culte, que la paroisse de Motier-Vully de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise a procédé au renouvellement de ses autorités, soit: députés au Synode, Collège des anciens et Conseil d'Eglise.

Election simplifiée s'il en fut, puisqu'il n'y eut aucune proposition nouvelle et que tous les membres des autorités de l'Eglise étaient disposés à accepter un nouveau mandat. Furent donc réélus à l'unanimité des membres présents: députés au Synode, MM. Jules Javet et Henri Noyer; membres du Collège des anciens, MM. Jules Javet, Pierre Gentizon, Paul Javet, Henri Noyer, Numa Guillod et Henri Guillod-Widmer; membres du Conseil d'Eglise, MM. Paul Javet, Philippe Cressier, Louis Ph. Ferrotter, Paul Derron et Emile Noyer.

L'assemblée vota ensuite le crédit nécessaire à l'achat d'un nouvel harmonium.

BIENNE

Assemblée générale de la section Bienne - Jura de l'A.C.S.

(c) La section Bienne-Jura de l'A.C.S., forte de 1423 membres, a tenu son assemblée générale au Seefeld, sous la présidence de M. Charles Borel.

Un diplôme fut remis à M. Gilomen, champion suisse de course d'auto, et 21 automobilistes reçurent l'insigne de 20 ans de sociétariat. A l'unanimité, l'assemblée confia la présidence de la section à M. Hans Buhner, M. Borel déclinant toute réélection. Un plateau dédié fut offert à l'ancien président en reconnaissance du grand travail accompli pendant les huit ans qu'il a passés à la tête de la section.

M. Haeblerlin, président central de l'A.C.S., recommanda l'initiative lancée au sujet des routes de grande circulation et des tunnels routiers projetés.

LA VIE RELIGIEUSE

Congrès du christianisme social

(sp) Le congrès annuel du «Christianisme social» s'est tenu récemment à Lyon, du 15 au 17 avril. C'était le XXXe congrès que tenait ce mouvement chrétien de langue française.

Des travaux ont été présentés par le professeur P. Arbusse-Bastide, de l'Université de Rennes, sur les «Conditions d'une information honnête», M. Raoul Crespin, inspecteur à la Banque de France, sur «L'information dans l'entreprise», par le professeur Ricœur, de l'Université de Strasbourg, sur «La vraie et la fausse paix».

Le drame de l'Algérie — problème vital actuel — a vivement préoccupé les congressistes.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le vétérinaire des chauffeurs de camion du canton rentre dans le rang

(c) Le plus âgé des chauffeurs de camion du canton, au service d'une fabrique locloise, M. Auguste Maire, dans un octogonaire, a pris sa retraite. Il peut s'enorgueillir de n'avoir jamais eu d'accident durant ses 18 ans passés au volant. C'est à soixante ans qu'il a quitté son atelage pour le camion.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'évolution des prix depuis 1939

(c) Dans son rapport annuel, l'Office communal du contrôle des prix publie une statistique intéressante sur l'évolution des prix depuis le début de la dernière guerre, en 1939, à ce jour. Ainsi, le prix de la livre de viande de bœuf a passé de 1 fr. 30 à 3 fr. 60; celui de la viande de veau de 2 fr. à 4 fr. 50; du porc de 2 fr. 20 à 4 fr. 25, du saindoux de 1 fr. 30 à 1 fr. 50. Le beurre de table a passé de 2 fr. 50 à 5 fr. 30 le demi-kilo, le lait livrable à domicile de 31 ct. à 52 ct. Les pommes de terre de première qualité n'ont subi une augmentation que de 10 ct. le kg., 35 ct. au lieu de 25 ct.

C'est dans le domaine du bois que la hausse est la plus sensible, puisque le stère de sapin, qui se payait en 1939, 15 fr. 50, atteint de nos jours 46 fr. Le stère de hêtre a passé de 20 fr. à 48 fr.

L'assurance contre le chômage

(c) A la Chaux-de-Fonds, 10,643 hommes et femmes sont assurés contre les risques du chômage.

Parmi les caisses les plus importantes, signalons: la F.O.M.H., qui groupe 5212 membres, la Caisse cantonale 2533, la Société suisse des commerçants 903, la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment 539 et la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (F.C.T.A.) 420 membres.

Le rendement de l'impôt

(c) La prospérité économique dont a été gratifiée la ville de la Chaux-de-Fonds, a eu une répercussion des plus heureuses sur le rendement de l'impôt qui a passé de 5,979,000 fr. en 1945, à 12,902,000 fr. en 1954.

VALLÉE DE LA BROYE

SAINT-AUBIN (Fribourg)

Le «roi du tir»

(c) On apprend que le roi du tir qui a été nommé la veille du banquet des carabiniers est un jeune homme de la Chaux-de-Fonds, M. Pierre Demierre, qui totalisa 88 points.

Insurpassable pour le linge fin
EXPRESS
Idéal aussi comme shampooing et pour bains de mousse

VOTRE APÉRITIF
«AMER MOUSSEUX»
PORRET

CONSTIPATION Régularise doucement les fonctions digestives et intestinales
1 GRAIN DE VALS

Pour la fête de maman

Une jolie paire de gants de notre grand choix



- Gants tissu depuis 3.50
- Gants de crochet depuis 5.—
- Gants nylon depuis 7.—
- Gants de peau depuis 10.50

Guye-Prêtre
NEUCHÂTEL

THÉS DES CONNAISSEURS

LYONS (importé d'Angleterre)
RED LABEL 50 gr. Fr. 1.25
100 gr. Fr. 2.30

TWINING'S (importé d'Angleterre)
ENGLISH BREAKFAST Fr. 3.90
EARL GREY'S Fr. 4.10
QUEEN MARY'S Fr. 4.20
LAPSANG SOUCHONG Fr. 4.20

INDOR
VERT 50 gr. Fr. 1.20
100 gr. Fr. 2.30
CARAVANE 100 gr. Fr. 2.65

THÉ SANS THÉINE
INFRÉ 100 gr. Fr. 2.30

MATÉ
thé du Brésil 100 gr. Fr. -.60
(aux magasins des Epancheurs 3)

5% S.E.N. & J.
ZIMMERMANN S. A.
ÉPICERIE FINE

Pour la Fête des mères
Encore une fois
magnifiques cabris
des Grisons
et agneaux de lait
BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

Quelle ravissante jeune fille!
Ses cheveux sont si remarquablement beaux! Elle n'en fait pas un secret: elle lave ses cheveux avec GLORIA, le shampoing aux reflets soyeux de renommée universelle. Vous aussi, prodiguez à vos cheveux ces soins incomparables! GLORIA s'obtient dans de mignons et pratiques sachets dorés: un coup de ciseaux... et votre shampoing est prêt à l'emploi, facile à répartir sur les cheveux! GLORIA produit immédiatement une mousse riche et volumineuse!

Gloria
donne à vos cheveux un éclat si merveilleux!

GL 11 A

LES DEUX-PIÈCES, DE BON GOÛT, SIGNE D'ÉLÉGANCE RAFFINÉE

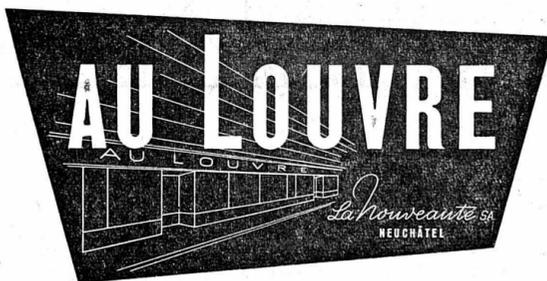


Deux-pièces sobre et de bon goût, interprété dans un tissu uni marine, noir, swissair ou gris, pouvant se porter jusqu'à la taille 50, coupe soignée. Un prix avantageux

59.-

Une faille reps double a été choisie pour ce deux-pièces pour dames, de coupe très étudiée. Imprimé de petits dessins, ce modèle est très amincissant. En marine et teintes mode. Du 38 au 48

79.-



L'ensemble idéal, robe et jaquette assortie, créé en de magnifiques imprimés coton satinés aux tons pastels sur fond blanc. Robe élégante avec décolleté nouveau, jaquette à manches trois quarts. Du 40 à 44

89.-

A VENDRE

une machine à travailler le bois «Lassueur», raboteuse, circulaire, triple et mortaise avec mise en marche et moteur électrique, outils accessoires, montée sur socle en béton. En parfait état. Une banque de magasin et un pupitre ainsi que quatre tables de cuisine avec pieds arrondis, bois dur avec tiroirs, six chaises rustiques pour chalet ou hall, et trois établis de menuisiers. — Adresser offres écrites à L. B. 119 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

POUSSETTE

noire «Helvétia», une baignoire pour enfant ainsi qu'un plateau pour balance INCA à poids curseurs. Tél. 5 19 09.

Lorsqu'on fait de la montagne, quelle griserie d'arriver au sommet après la rude varappée. Mais il est une chose qu'on ne doit jamais oublier pour se détendre après le pique-nique: une cigarette SULLANA 3!



Sullana 3 ... Satisfaction jour après jour!



- Arôme corsé
- Douce au palais
- Pure saveur orientale
- L'enchantement du fumeur

avec filtre — sans filtre
20 pièces - .95 cts

SULLANA — la seule fabrique de cigarettes dont le directeur va acheter lui-même les tabacs les meilleurs directement auprès des planteurs de l'Orient.

ELNA *Supramatic*

Chaque fabrique affirme naturellement que son modèle est le meilleur. Mais l'ELNA est la seule machine à coudre suisse qui possède entre autres toutes les attestations de qualité suivantes:



SUISSE
Association Suisse des Electriciens



Good Housekeeping



U. S. A.
US Testing Co.



Underwriters' Laboratories



Chatelaine Institute



CANADA
Canadian Standards Association

G. Dumont

Epancheurs 5

NEUCHÂTEL

Tél. 5 50 93

Pour s'adapter
au rythme de
la vie moderne



Le CYNAR se boit bien frais avec un zeste d'orange ou de citron

Agent général pour le canton de Neuchâtel :

GEORGES HERTIG FILS & Cie, la Chaux-de-Fonds

Tél. 2 10 44

Qu'en est-il de la réforme des institutions en France ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le fond du problème

Un homme politique, d'ailleurs, a fort bien ramené l'affaire constitutionnelle à ses dimensions véritables et c'est M. François Mitterrand. L'ancien ministre de l'intérieur a été directement au cœur du problème et il a posé le principe suivant lequel toute réforme constitutionnelle serait un leurre si elle n'était accompagnée d'une réforme parallèle du mode de scrutin électoral.

On peut penser ce qu'on veut de M. Mitterrand et même ne pas partager ses vues saudacieuses en matière de politique générale. Il reste que, sur le point précis de la réforme électorale, il a incontestablement raison. A quoi servirait, en effet, d'établir la règle de la dissolution automatique si une majorité cohérente n'était pas au préalable constituée au sein de l'Assemblée ? Le remède serait pire que le mal et les crises ministérielles seraient multipliées pour cette simple raison que la multiplicité des partis existants créerait autant de majorités négatives qu'il existe de problèmes à résoudre. Dans cette hypothèse — celle d'une constitution amendée par le droit de dissolution automatique — on aboutirait à ce résultat extravagant que l'exécutif serait encore plus ligoté qu'il ne l'est actuellement et que, pour se survivre, il n'aurait d'autre ressource que de pratiquer la politique de l'immobilisme, toute tentative d'évasion risquant de provoquer un appel aux urnes.

Tout cela n'est donc pas très sérieux et confirme point par point la thèse François Mitterrand. Au demeurant, l'ancien ministre de l'intérieur n'est pas seul à défendre ce point de vue, et pour M. Mendès-France c'est également du côté de la réforme électorale que les efforts doivent se concentrer. On ne peut pas gouverner utilement sans majorité cohérente et disciplinée, a dit maintes fois l'ex-président du conseil, et, pour en créer une, il faut revenir au vieux système d'avant-guerre : à celui du scrutin uninominal à deux tours qui a pour lui la clarté justement dans la mesure où le rôle des partis y est moins important que celui de la personnalité de l'élu.

Qu'en pense le président du conseil ?

Bien entendu, M. Edgar Faure a une opinion, et elle n'est ni celle de M. Paul Reynaud, ni celle de MM. Mitterrand et Mendès-France. Elle se fonde sur des considérations techniques, et pour le président du conseil le mal doit être traité de façon empirique et plus avec le souci de l'efficacité immédiate que celui d'un chambardement général de l'édifice constitutionnel.

De l'avis de M. Edgar Faure, la source de l'instabilité gouvernementale provient moins des défauts de

la constitution que du mauvais usage qui en est fait, et notamment en ce qui concerne l'initiative des dépenses. Théoriquement, ce droit est refusé au législatif et une loi a même été votée qui prescrit que toute dépense nouvelle, pour être recevable, doit être accompagnée d'une proposition de recette compensatrice.

En dépit de cette garantie, la loi a été tournée et quand le gouvernement refuse de donner satisfaction à l'Assemblée, celle-ci rejette le projet gouvernemental, ce qui, en bloquant le budget, coince purement et simplement l'ensemble de la machine. La constitution n'est pas violée ; elle est mise en veilleuse et, comme la discussion budgétaire constitue indéniablement une prérogative du législatif (« l'Assemblée nationale contrôle le budget », disent en effet en substance les textes constitutionnels), il s'ensuit que tous les ans, pendant plusieurs mois, une sourde bagarre oppose les députés qui pensent à leurs électeurs (et à leur siège) et le gouvernement qui a la responsabilité de la défense des deniers publics.

Quelquefois, les choses tournent au vinaigre et le cabinet est renversé ; le plus souvent il plie bagage sans demander son reste. Selon M. Edgar Faure, c'est ce rouage du mécanisme constitutionnel qui doit être modifié et adapté, et c'est la raison pour laquelle il a, en diverses circonstances, insisté publiquement pour que les institutions républicaines soient aménagées dans le sens d'un renforcement de l'exécutif par le simple vote d'un additif qui donnerait à ce dernier l'exclusivité des propositions de dépenses.

Une Chambre hésitante

La Chambre suivra-t-elle le président du conseil ? A première vue, le scepticisme s'impose tout comme d'ailleurs il serait vain d'attendre de cette législature qu'elle vote une loi électorale très différente de celle grâce à laquelle elle a été désignée. Un comité interministériel de réforme des institutions a été créé par M. Edgar Faure. Il a commencé à siéger l'autre jour et dans la première phase de ses travaux il a l'intention de procéder à une étude attentive des différents projets de réforme constitutionnelle déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale. Outre le texte Reynaud, d'autres propositions figurent dans le dossier constitutionnel. M. Barrachin est un des spécialistes de la question et il a rédigé une étude d'ensemble qui est, dit-on, des plus intéressantes. Tout le problème,

Sus à la paresse intestinale

En rétablissant les fonctions naturelles, en stimulant l'excrétion biliaire, la dragée Franklin fait bien digérer et contribue au bien-être. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

malgré tout, n'est pas de s'informer des causes d'un malaise, mais bien de choisir les solutions qui peuvent y être apportées et plus encore de supputer les chances de succès, auprès de l'Assemblée, des mesures qui lui seront (ou qui pourront lui être) soumises. L'affaire est, répétitions-le, des plus délicates, car elle met en jeu et les intérêts personnels des députés et ceux également des partis auxquels ils appartiennent.

Les positions sont connues. Le parti communiste est hostile à une réforme constitutionnelle qui lui ôterait ses meilleures armes de démagogie ; il est également contre toute réforme électorale qui, en favorisant les alliances du second tour, diminuerait sa représentation parlementaire. Le M.R.P. est, par principe, opposé au scrutin majoritaire et peu favorable à une réforme institutionnelle. Il en est de même des socialistes. Chez les modérés et les radicaux, les deux projets soulèvent autant d'approbations que de réserves. Au fond, rien n'est encore mûr et, tant que les textes mis en cause ne viendront pas en discussion publique, il sera impossible de prédire l'avenir qui leur est réservé. Chaque député pris individuellement souhaite que « ça change », mais à une condition, c'est que le dit changement ne porte le moindre préjudice ni à ses intérêts, ni à ceux de son parti.

M.-G. GÉLIS.

De passer sous une locomotive n'avait pas suffi à le dégriser

Le conducteur du rapide Liège - Paris, récemment, dut freiner brusquement, alors que le train était lancé à 90 km. à l'heure. Il avait aperçu une forme humaine zigzagant sur la voie. Il ne put cependant s'arrêter que 600 mètres plus loin.

On fit des recherches et, entre des rails, on trouva des lambeaux de vêtements, mais de victime, point.

Soudain, les sauveteurs, qui portaient une civière, se trouvèrent nez à nez, toujours sur la voie, avec un homme dont le torse était presque nu. Son pantalon était en lambeaux. C'était la « victime » : Pierre Brecht, de Châtelain, qui s'étonna de voir autant de gens autour de lui :

« Je crois, fit-il, que j'ai reçu un petit choc du train. Je me suis trouvé tout à coup déshabillé. J'espère que la compagnie va me rembourser mes effets... »

Il n'avait pas une égratignure et il était encore sous l'influence de l'alcool. Même la locomotive n'était pas parvenue à le dégriser...

Même si vous aviez rendez-vous avec Gina Lollobrigida...

toujours avec

ESCO

prêt-à-porter de

ELITE

VÊTEMENTS-SA NEUCHÂTEL

A vendre un LIT

genre Louis XV, une place et demie, sans literie, prix avantageux. — M. Brunet, Grand-Rue 65, Cormondrèche.

A vendre moto

« JAWA »

250 cmc., en bon état. Max Linder, Parcs 75, Tél. 5 43 83.

« VW »

moteur « Porsche » 1300, 1954, toit ouvrant, radio américaine, plus quantité d'accessoires, à vendre. Roulé 10.500 km. Etat de neuf. — Adresser offres écrites à R. T. 966 au bureau de la Feuille d'avis.

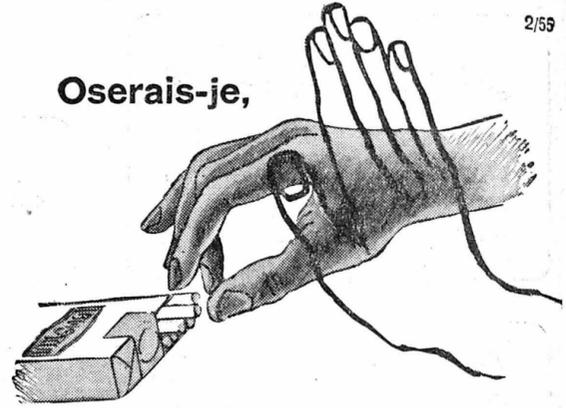
Grand choix de COUPONS

de tissus et de broderie de Saint-Gall. Mme Martin, rue de Neuchâtel 27, Peseux.

« FORD VEDETTE » 1953

conduite intérieure, 4 portes, 5-6 places, toit ouvrant, moteur V-8, 11 CV, voiture très soignée, de première main, avec garantie, 4950 fr. Offres case postale 429, Neuchâtel 1.

Oserais-je,



n'oserais-je pas ?

Fumez la BOSTON-verte, légère et douce. Elle n'irritera pas votre gorge, fussiez-vous en fumer tout un paquet.

Elle est si légère, si douce, partant si agréable, que vous pouvez vous en donner à cœur joie, aussi souvent que vous en avez envie.

Avec filtre - d'autant plus douce.



La cigarette légère, douce, pour les grands fumeurs !

20 pièces

-75

BOSTON-VERTE

CONSÉQUENCES D'UNE DÉFAITE...

La République fédérale redevient un pays d'études

Mais l'Allemand a peine à regagner le terrain perdu dans les écoles étrangères

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

La crise suraiguë de nationalisme qui secoua l'Allemagne, après que Hitler eut pris le pouvoir, la guerre et la défaite ensuite, avaient éloigné des universités et des hautes écoles allemandes la plupart des étudiants étrangers qui avaient contribué au renom de Heidelberg et autres centres connus du rayonnement intellectuel germanique.

A l'avènement de l'hitlérisme, les premiers à éviter les universités allemandes avaient été les étudiants des pays démocratiques, soit qu'ils y renoncassent d'eux-mêmes ou par ordre de leur gouvernement, soit qu'ils fussent jugés indésirables par les nazis. A la veille de la dernière guerre, on ne rencontrait plus guère que des représentants des pays fascistes, quelques neutres et les étudiants des pays « moins évolués » des autres continents, que les Allemands attirèrent chez eux pour des raisons de propagande économique autant que politique. La chute du régime brun ayant chassé ces derniers étrangers, les étudiants allemands se retrouvèrent littéralement en famille quand la vie reprit son cours sous le régime républicain.

LA COURBE REMONTE

Dix ans après la fin des hostilités, les passions se sont calmées et l'Allemagne occidentale retrouve lentement sa force d'attraction sur la jeunesse étudiante du monde entier ; 3565 étrangers étaient de nouveau inscrits dans ses universités pour le semestre d'hiver 1954-1955, 1567 dans ses hautes écoles techniques, 198 dans ses conservatoires et 104 dans ses académies de beaux-arts.

Fait à noter, Munich a détrôné Heidelberg par le nombre des étudiants étrangers, 677 dans son « alma mater » et 333 dans son technicum. Heidelberg suit avec 484, Bonn avec 428 et Hambourg avec 293. L'université de Fribourg-en-Brigau, qui fêtera bientôt son demi-millénaire d'existence, compte elle-même 160 étrangers, dont 25 Américains, 23 Irlandais et 12 Français.

Ce sont les ressortissants des Etats-Unis qui forment le plus fort contingent des étudiants étrangers en Allemagne ; ils étaient cet hiver 824, précédant les Irlandais (718), les Norvégiens (694), les Turcs (405), les Grecs (398), les Autrichiens (255), les Suisses (241), les Luxembourgeois (203), les Hollandais (176), les Français (157), les Italiens (111), etc. En fin de colonne, on trouve encore 55 Indonésiens, 14 Israéliens et 14 Transjordanais.

Ce sont les facultés de médecine allemandes qui attirent le plus d'étrangers, soit 1103 ; les facultés de philosophie en comptent 774, les sciences naturelles 560, le droit 480, la médecine dentaire 385 et la théologie 178.



Heidelberg, une des premières villes universitaires d'Allemagne occidentale.

DANS LES ÉCOLES DU MONDE

La fin de la guerre fut marquée, dans beaucoup de pays, par une véritable offensive contre la langue allemande. Certains allèrent même jusqu'à la supprimer complètement des programmes scolaires. Voyons ce qu'il en est aujourd'hui :

Dans une école supérieure de Paris, le nombre des élèves inscrits aux cours d'allemand passa de 100 à 12 de 1941 à 1945, et « Le Monde » pouvait écrire que l'anglais avait définitivement tué l'allemand. Dans cette même école, la part de l'allemand est aujourd'hui remontée à 20 %, contre 60 % à l'anglais et 12 % à l'espagnol. Il y a actuellement 116.000 écoliers, dans toute la France, pour s'initier aux secrets de la langue de Goethe, souvent il est vrai en qualité de seconde langue étrangère, après l'anglais. La situation est à peu près la même en Belgique, en Hollande et en Italie. L'enseignement de l'allemand est plus poussé au Danemark et en Finlande et il est obligatoire dans certains degrés des écoles suédoises.

Le recul de l'allemand a été particulièrement marqué aux Etats-Unis, où cette langue occupait avant la guerre la première place, avec dix fois plus d'élèves que l'espagnol. Aujourd'hui, sur un million d'écoliers new-yorkais, il en est 65.000 qui apprennent l'espagnol, 55.000 les français, 10.000 l'italien, 6000 l'allemand et 5000 l'hébreu. L'Argentine n'a autorisé à nouveau l'enseignement de l'allemand qu'en 1954.

Chose curieuse, la situation de l'allemand est sensiblement plus favorable derrière le rideau de fer, où il occupe la seconde place immédiatement après le russe. Il existe encore aujourd'hui 66 écoles allemandes pour les minorités ethniques de Hongrie.

L'Afrique du Sud a autorisé la réouverture de 22 écoles allemandes de la fin de la guerre à 1954 et 500 étudiants de ses universités s'initient à cette langue. L'Égypte compte aussi 400 étudiants, dont 40 officiers, inscrits aux cours d'allemand de l'Université du Caire, et il est question de rendre ces cours obligatoires dans les collèges supérieurs du Caire et d'Alexandrie.

L'Australie, l'Inde et le Japon recommencent également à s'intéresser à l'allemand, le dernier de ces trois pays ayant même organisé des cours par radio qui comptent environ 50.000 abonnés.

Précisons encore, pour terminer, que la République fédérale s'ingénie à regagner les positions perdues et que l'Institut Goethe, à Munich, spécialisé dans la formation de maîtres d'allemand pour l'étranger, a rouvert ses portes en 1952.

Léon LATOUR.

CACHETS FAIVRE

contre la grippe les maux de tête et toute douleur

4, 12 CACHETS - TOUTES PHARMACIES

NOUVEAU ! Les « Comprimés FAIVRE » sont aussi efficaces et aussi bien tolérés 10 comprimés Fr. 1.60

Journée des mères

A la Belette

GANTERIE-CHEMISERIE

Un foulard élégant Spycher & Boëx
Les beaux bas
Les gants chic s'achètent chez le spécialiste

Pour faire plaisir à maman...
une Eau de Cologne ou un parfum



Offrez pour vos mamans :

NOS CŒURS CHOCOLAT, GARNIS,
FABRICATION MAISON

CONFISERIE-PÂTISSERIE

P. HESS

Treille 2

Leuenberger

le boucher de la qualité,
adresse à toutes les mamans,
ses charmantes et fidèles clientes,
ses félicitations et vœux
les plus sincères.

CHOIX SPLENDIDE
Radios
Radios portatifs
Tourne-disques
etc.

PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHÂTEL

Pour que
maman
se repose
« MON REPOS »
Fr. 18.90
Baillod & Co.
Neuchâtel

TOUS LES CADEAUX
qui feront plaisir à votre mère

chez

Savoie-Petitpierre S.A.

Rue du Seyon - Neuchâtel

Dimanche

8

mai

CONFISERIE - PÂTISSERIE

Handwritten signature

Rue de l'Hôpital 7 - Tél. 5 12 64

Nous sommes d'accord : la mère doit occuper la première place au foyer, la première place dans nos affections, la première place dans notre souvenir. Mais, la vie quotidienne est terriblement bousculée. On se lève, on court à son travail, on déjeune en vitesse, on écoute les nouvelles à la radio, on lit son journal, on recourt à son travail, on rentre enfin à la maison pour diner, puis pour s'en aller siéger dans un comité ou se distraire au cinéma. Les enfants se lèvent en vitesse, courent à l'école, en reviennent en flânant ; puis ce sont les devoirs. « M'man, comment on dit ça ? M'man, combien ça fait 19 fois 181 ? M'man, y-a pas ce mot dans le Larousse ! »

La mère est au centre de ce petit monde, tout à la fois faisant le ménage, assurant le ravitaillement, couturière, cuisinière, jardinière, et pour les enfants mathématicienne, latiniste, germaniste, dictionnaire vivant, même médecin. On lui demande aussi et surtout de ne pas s'énerver, d'être toujours d'humeur égale, d'aimer, de consoler, de guérir, de comprendre.

La mère, submergée par ses tâches morales et matérielles, n'a pas le temps de demander aux siens qu'ils expriment leur reconnaissance. Elle sait que cette reconnaissance, on la lui montre de façons diverses, au cours des jours. Mais, entre nous, faisons-nous beaucoup pour la gardienne du foyer ?

La Fête des mères, qui a lieu chaque année le deuxième dimanche de mai, est l'occasion de réfléchir à l'extraordinaire vocation d'une mère, de celle qui donne et conserve la vie. Fêtons nos mères, qu'en ce dimanche elles soient les reines du foyer et qu'elles reçoivent tous ces compliments, ces preuves d'amour, ces hommages qu'on lui décerne tacitement — oh ! très tacitement — au cours de l'année et qui, en ce dimanche de mai, doivent être clairement exprimés. Les enfants diront : « Maman, aujourd'hui tu te reposes. Nous faisons tout le ménage, les lits, les repas, le goûter. » Papa mettra le tablier de cuisine, s'occupera du rôti et battra la crème.

Ainsi la Fête des mères sera une belle fête de famille.

Et pourquoi pas

UN FIN CIGARE

pour papa !

Mme Ally Widmer

Place de la Poste
Neuchâtel

Petit cadeau... Grand plaisir
Eaux de Cologne - Parfums - Coffrets
Muguet de Coty et Houbigant



5 22 69

PRENEZ SOIN DES YEUX DE VOTRE MÈRE
et offrez-lui une belle paire de lunettes
de notre maison



Le cadeau

qu'on aime donner et recevoir

MOUCHOIRS STOFFELS ourlés main

Grand choix chez

BARBEY & CIE

RUE DU SEYON - NEUCHÂTEL

Réservez votre table

dès maintenant à

L'HÔTEL DU POISSON

MARIN

Tél. 7 51 17

OFFREZ À VOTRE MAMAN UN ARTICLE EN CUIR

Sac de dame - Sac de voyage - Porte-monnaie - Etui de couture - Manucure - Parapluie

MAROQUINIER

BIEDERMANN

NEUCHÂTEL

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le sourire enchanté

ROMAN

par

MAGDA CONTINO

38

La propriétaire de Blue Hill réagit comme une enfant qu'elle était encore :

— Ah ! vous vous moquiez de moi quand je tremblais devant ce vautour ! J'avais raison ! Elle était tout heureuse.

Corinne intervint : — Thomas Weller a essayé de m'écarter Blue Hill...

— Je sais ! Nous avons interrogé un individu qui lui sert d'homme de paille : c'était lui le soi-disant père de famille nombreuse qui voulait construire un bungalow ! Le sous-sol de ce terrain contient une importante nappe de naphte.

Corinne s'assombrit : elle se rappelait les réflexions d'Herbert concernant ce terrain. Il savait qu'il existait du pétrole et il n'avait rien dit — sauf de la mettre en garde. Qu'était-ce donc qui le liait, lui et sa mère, au sinistre homme noir ? Elle trembla pour le jeune homme et redouta maintenant d'emmener Ben David à Blue Hill.

— Ne craignez-vous pas, dit-elle,

que votre présence n'alerte Thomas Weller ? Qu'allez-vous lui dire ?

— Peu de choses. J'ai déniché dans le dossier Campbell une affaire sans grande importance mais qui n'est pas très claire. Il sera enchanté de n'avoir à fournir d'explications que pour ce détail infime... à côté du reste. Nous rentrerons à Londres tous les deux et... il aura des comptes à fournir à des personnages plus importants que moi.

Corinne avait une question à poser, question si grave qu'elle bafouilla un peu :

— Je... est-ce que ?... En fouillant les comptes de Thomas Weller, avez-vous rencontré parfois le nom des Dodson ?

Ben David examina son interlocutrice avec une vive surprise.

— Non, répondit-il au bout d'un moment, sauf le nom d'Herbert Dodson en tant que régisseur.

La jeune fille respira avec plus d'aisance et ce fut elle qui prit le parti que l'on attendait :

— Allons donc ensemble au manoir...

Les deux jeunes filles se casèrent dans l'auto effilée qui bondit en avant et couvrit la distance qui la séparait de l'allée des platanes à une vitesse record. On modéra l'allure entre les fûts des arbres, la pétarade attira sur le seuil du manoir Lavinia Dodson et son fils.

Ben David avait perçu certaines réticences dans les phrases de Corinne, surtout quand elle parlait du

jeune régisseur. Il avait une certaine hâte de le connaître. Quand il le vit s'avancer sur les pas de sa mère, il le jugea beaucoup trop bel homme. Ben affecta d'aider Corinne à descendre de la voiture et il l'entoura de grandes amabilités et d'un empressement qui devaient être remarqués. Ils le furent. La main que lui tendit Herbert était réticente. Ben David savait ce qu'il voulait savoir. Il décida aussitôt que les Dodson étaient antipathiques et qu'il devait précipiter les événements.

Dès que le groupe eut pénétré dans le hall, le jeune homme d'affaires demanda :

— Je ne vois pas Thomas Weller. Serait-il souffrant ?

Le ton était ironique, il ne pouvait passer inaperçu. Herbert répondit avec une ironie égale :

— L'ancien tuteur de Mlle Campbell vient de partir en voiture... Il est surpris que vous ne l'avez pas croisé...

Cela signifiait qu'il avait pris une tout autre direction. Lavinia Dodson, qui ne comprenait pas le brusque antagonisme des deux hommes, intervint avec douceur :

— Thomas Weller était très nerveux... peut-être ses affaires marchent-elles mal ?

— C'est fort possible ! rétorqua Ben David.

— Ce matin, il a donné un coup de fil qui l'a rendu encore plus nerveux. Sans fournir d'explications (ses affaires ne nous regardent pas),

il a sorti sa voiture du garage et il est parti en hâte.

Corinne et Sibyl étaient surprises du calme du jeune homme d'affaires. Celui-ci dit tranquillement :

— Qu'il se dirige vers Londres ou vers une autre ville, le résultat sera le même. J'ai porté plainte, au nom de Sibyl Campbell, pour détournement de fonds.

Après cette phrase, le silence qui s'établissait était précurseur d'un orage. Un gémissement jaillit des lèvres de Lavinia Dodson. Elle chancela. Herbert la soutint dans ses bras et comme Corinne s'élançait pour lui prodiguer ses soins, il repoussa la jeune fille avec violence et des mots durs :

— Laissez ma mère ! je m'en occuperai moi-même... Vous nous avez fait assez de mal en vous mêlant de nos affaires de famille ! Votre inconscience curieuse a déclenché la pire catastrophe ! Je vous défends d'approcher ma mère !

Il souleva comme un fétu Lavinia Dodson évanouie et monta rapidement l'escalier. Les trois personnes qui étaient restées dans le hall, l'entendirent ouvrir une porte et la refermer d'un coup de botte, puis le silence retomba.

— Voilà le genre de scènes que nous avons depuis notre arrivée, dit Sibyl.

Ben David émit un léger sifflement, comme s'il était en admiration devant un record sportif.

— Je commence à comprendre l'atmosphère du manoir !

Il n'en perdait pas pour autant le sens de ses affaires.

— Où est le téléphone, s'il vous plaît ?

Sibyl le conduisit vers la bibliothèque, alors que Corinne s'asseyait sur la dernière marche de l'escalier, si totalement écrasée par la dureté d'Herbert qu'elle ne réagissait plus, même par des larmes.

CHAPITRE XVII

Le cheval portant Alan trotta sur l'allée des platanes. Le jeune homme sifflait un air joyeux et l'animal hennissait de temps en temps, heureux d'être en promenade et conscient de la bonne humeur de son maître. Ils traversèrent au soleil le rond-point miroitant de paillettes. Devant l'escalier, Alan sauta à terre et confia son cheval à un valet qui s'approchait. Puis il entra au manoir, surpris de ne voir aucun des habitants se porter à sa rencontre. Il dit à haute voix :

— Est-ce le palais de la Belle au Bois dormant ?

Une forme qu'il distinguait mal dans le clair-obscur de la pièce, se leva et il fut surpris de constater qu'il s'agissait de Corinne et qu'elle occupait auparavant la première marche de l'escalier. Ni l'un ni l'autre n'eurent le loisir d'échanger quelques paroles : Sibyl, qui avait reconnu la voix de son fiancé, surgit du living-room en compagnie

de Ben David. Ce fut ce dernier qui parla pour s'excuser :

— Pardonnez-moi, Alan, j'ai oublié d'annoncer votre visite au manoir comme vous me l'aviez demandé... Nous avons eu quelques surprises depuis mon arrivée et des décisions à prendre...

— Vous avez tous des visages affairés... pour ne pas dire tourmentés...

Sibyl s'empressa de montrer sa joie :

— Alan, votre visite est toujours la bienvenue, mais aujourd'hui particulièrement. Chacun ici broie du noir, fait des scènes, promène une attitude accablée ou un visage à catastrophe ! C'est vous le détenteur du sourire enchanté !... Venez dans le living-room, nous allons vous expliquer...

Elle pénétra dans la pièce, suivie de deux jeunes gens. Ben avait enveloppé Corinne d'un regard consterné et Alan montra sa surprise devant l'attitude de la jeune fille. Elle s'était assise de nouveau sur la première marche et, la tête dans ses mains, elle attendait.

Elle distinguait à peine la voix de son amie disant à Alan :

— Nous sommes débarrassées de ce sinistre Thomas Weller, mais ma chère Corinne en paie les conséquences...

(A suivre)

Votations cantonales

des 7 et 8 mai 1955

Le bon lait assure
une bonne santé !Pour la réorganisation
de l'économie laitière
neuchâteloise**OUI**

Fédération laitière neuchâteloise.

Autos à vendre

TOPOLINO décapotable, modèle 1951
RILEY 12 CV, modèle 1950
CHEVROLET, modèle 1951, ayant peu
roulé
LANCIA APRILLA, modèle 1949, entiè-
rement révisée
S'adresser au Garage des Poudrières,
Neuchâtel, tél. 5 27 60

Pour la Fête des Mères

Grand choix en
sacs de dames
sacs à commissions
porte-monnaie
Menus objets en cuir
de première qualité, chez

FRANÇOIS ARNOLD

Maroquinier - MOULINS 3 - Neuchâtel

A vendre

« Lambretta »
1953

peu roulé, avec plaques
et assurance pour 1955.
Prix: 820 fr. — Petite

AUTO

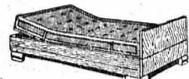
bas prix. — Demander
l'adresse du No 118 au
bureau de la Feuille
d'avis.

A raison de 8 heures

par nuit, vous dormez

2920 heures

par année...

**Il vous faut
un bon lit !****MEUBLES G. MEYER**

vous propose son

fameux divan métalli-

que à tête mobile,

avec un protège-ma-

telas et un bon ma-

telas à ressorts, l'en-

semble seulement

Fr. 220.-

Facilités de paiement

**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL11, faubourg
de l'Hôpital**Piano**

d'occasion, noyer, mar-
que «Weissbrod». Révisé
et garanti. Au Ménéstrel,
Neuchâtel. Tél. 5 78 78.

A vendre

agencement

de magasin à l'état de
neuf. — Cottier, rue
Centrale 5, Lausanne, té-
lphone (021) 26 18 52.

« VESPA »

1953, complètement équ-
pée, à vendre ou à
échanger contre une 250
cmc. — Téléphone (038)
5 10 10.

Occasion unique

omnibus « VW »

en bon état, à vendre.
Prix à discuter. Télépho-
ne (038) 9 22 06.

A vendre

bois de feu

rendu à domicile. S'adres-
ser à Maurice Béguin,
Cernier. Tél. 7 16 60.

CEINTURES

enveloppantes, gaines,
ventrières, pour grossè-
ses, descentes d'estomac,
contre obésité, etc. BAS
PRIX. Envoi à choix. In-
diquer genre désiré et
taille. — R. MICHEL,
Mercurie 3, LAUSANNE.

A vendre

tricycle à main

pour malade, fourneaux
« Aga » à bois, phono-
graphe « Pathé », 300 dis-
ques, lanterne à projec-
tions 8x8. — Gutmann,
Philippe - Suchard 41,
Boudry.

A vendre une

POUSSETTE

à l'état de neuf, couleur
vert très clair. R. Fornachon,
Vernonnais 23,
Boudry. Tél. 6 40 94.

A VENDRE

poussette pousse-pousse

en rotin, avec matelas et

sac de couchage.

poussette de chambre

avec matelas et oreiller.

Le tout en très bon état.

On achètera d'occa-

sion un

pousse-pousse « Dodo »

Cassardes 17, 1er étage.

Offre à saisir

Duvets

neufs, remplis de mi-du-
vet, gris, léger et très
chaud 120x160 cm., 40
francs; même qualité
140x170 cm., 50 francs.
Port et emballage payés.
W. Kurth, avenue de
Morges 70, Lausanne. —
Tél. (021) 24 66 66 ou
24 65 66.

L'Imprimerie
Centrale

1, TEMPLE-NEUF
A NEUCHÂTEL
tient à la disposition
des familles en deuil
un grand choix de

CARTES DE
REMERCIEMENT

Elle est prête
à exécuter
les commandes
avec soin et dans
le plus bref délai

L'ÉVOLUTION DU GROENLAND
PROVINCE DANOISELes Esquimaux ont franchi en cinquante ans
la distance de l'âge de la pierre à l'évolution atomique

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »)

Depuis deux ans, le Danemark
contient une nouvelle province. Le
Groenland n'est plus une colonie
d'Esquimaux restés à l'âge de la pier-
re, mais une province dont les habi-
tants sont maintenant promus au
rang de citoyens danois.

L'ancienne île des Esquimaux a
franchi en un demi-siècle la distance
de l'âge de la pierre à la « civilisa-
tion atomique ». De moindres révo-
lutions ont été fatales à des peuples
primitifs. Celui du Groenland, guidé
par l'administration danoise, a pu
sans dommage — mieux : avec pro-
fit — être installé dans l'ère nou-
velle.

Une île, la plus grande du monde
— cinquante fois le Danemark —
recouverte aux cinq sixièmes par
l'inlandsis, la couche de glace attein-
tant parfois des milliers de mètres
d'épaisseur ; pour l'habitat humain,
une étroite bande littorale et quel-
ques vallées au sud : voilà le Groen-
land. En 1721, le pasteur Hans Egede
et sa femme Gertrude Rask y vont
chercher les restes possibles d'une
colonie scandinave antérieure à l'an
mille et mystérieusement éteinte vers
le quinzième siècle, et ils ne trouvent
qu'une population clairsemée d'Es-
quimaux préhistoriques que le con-
tact de plus en plus inévitable avec
les aventuriers européens pourrait
morale et physiquement : Egede
sut persuader le gouvernement de
Copenhague de prendre ces pauvres
gens sous sa garde et d'assumer une
mission humanitaire, qui dure encore
aujourd'hui.

Un paternalisme réaliste organisa
l'économie et la démographie spon-
tamment créées par le milieu géo-
graphique. Les Esquimaux dépend-
aient presque entièrement — nour-
riture et vêtement, lumière et chauf-
fage — des grands animaux marins
et de quelque gibier des neiges. Leurs
établissements permanents ne pou-
vaient donc être, sauf dans le sud,
que de très petits groupes sur des
points de la côte où abondaient les
phoques, avec parfois un arrière-ter-
rain de chasse où vivait quelque har-
de de bœufs musqués. Cette réparti-
tion dictée par la nature fut main-
tenue sous la surveillance d'agents
danois. En 1774, l'Etat établit son
monopole commercial ; seul son na-
vire de ravitaillement visitait les
baies habitées, seul son magasin était
habilité au troc avec les indigènes.
Et dans cet isolement salutaire, le
Danemark entreprit avec une pru-
dente lenteur la promotion des Es-
quimaux

Le Groenland
n'est plus une colonie,
mais une province danoise

Après un siècle et demi, leur évo-
lution est complète. La nature y a
contribué par un adoucissement du
climat, quand diminuaient dangereu-
sement les grands mammifères ma-
rins. La hausse de la température de
la mer amenait proche les côtes ouest
des bancs de morues ; du chasseur
de phoques en kayak, l'enseignement
technique fit un pêcheur de morues
en bateau à moteur. Les vallées et
les collines, bien orientées au sud,
justifient de nouveau le nom médié-
val de « pays vert » ; des milliers de
moutons y sont élevés, dont l'abattoir
de Narssak expédie la viande dans
toute l'île ; les fermes ont des champs
cultivés ; des chevaux ont été impor-
tés ; une laiterie moderne reçoit la
traite des vaches. Julianehaab est un
centre agricole de onze cents âmes
et Narssak une ville industrielle.

La dispersion de la population dans
de minuscules agglomérations a été
rendue inutile par les industries, fai-
sant surgir de petites villes. Même
dans les villages, des maisons mo-
dernes de bois adaptées au climat
rappellent les intérieurs des ports de
pêche scandinaves ; ce n'est que dans
quelques points du nord qu'existent
encore l'igloo de neige et la demeure
mi-souterraine. Les agglomérations
d'une centaine d'habitants ont sou-
vent une station de radio, une école,
une église, plusieurs un hôpital, voire
l'électricité. Si la célèbre carrière de
cryolithe d'Ilvitut s'épuise, des pros-
pections donnent quelque espoir —
entre autres pour le plomb dans le
nord-est. Holsteinborg a un chantier
naval et une fabrique de conserves.
Godthaab, la vieille capitale, fondée
en 1727, est maintenant une ville aux
bâtiments administratifs pour les ser-
vices publics, avec un quartier rési-
dentiel moderne. Le commerce privé
se développe, comme aussi les indus-
tries de l'alimentation. L'isolement
s'atténue ; dès 1925, une entente fran-
co-danoise avait autorisé les pêcheurs
français à fréquenter la côte, où
maintenant travaillent des moturiers
de plusieurs pays.

Dans un milieu géographique nou-
veau s'est formée une race nouvelle,
une race métisse dano-groenlandaise,
intelligente, moins robuste que ses
ancêtres esquimaux, mais adaptée à
la vie moderne, moins rude et qui
progresses et se multiplie. Ces Groen-
landais (ils n'acceptent plus d'être
appelés Esquimaux) sont plus des
quatre cinquièmes d'une population
de vingt-cinq mille âmes — au lieu
de six mille en 1805.

Le journaliste danois K. R. Ther-
kilsen, qui dirigea de 1947 à 1949 les
services de presse et de radio groen-
landais, décrit avec une lucide sym-
patie ce peuple jeune dont la psy-
chologie n'est pas plus devenue celle
des Européens qu'elle n'est restée
celle des Esquimaux. Dans l'incon-
scient subsiste un fond esquimaux sous
une enveloppe d'importation. Laquel-
le est cependant bien plus qu'un ver-

nis superficiel, et dont la solide réali-
té nous rend plus impénétrable la
complexe pensée ; et la mission des
magistrats exige une profonde con-
naissance des coutumes et une déli-
cate compréhension d'une morale
traditionnelle issue des millénaires
d'une vie sociale sans rien de com-
mun même avec celle de nos plus
lointains ancêtres.

Ces Groenlandais, parmi lesquels
il n'y a pas d'illettrés (l'instruction
primaire est obligatoire), artisans
évolués, ouvriers spécialisés, méca-
niciens, radiotélégraphistes, institu-
teurs, pasteurs, employés des ser-
vices publics et des entreprises privées,
infirmières, pêcheurs — voire petits
armateurs — constitue une classe
moyenne ouvrière et bourgeoise qui
convoite les salaires et les profits des
Danois dans les mêmes situations.
Et tous ont conservé l'esprit d'indé-
pendance si caractéristique des Es-
quimaux.

Le Danemark, prévoyant cette évo-
lution, créa dès 1862 des conseils ré-
gionaux, où les Groenlandais ont fait
leur apprentissage politique. En 1951,
ils élirent au suffrage universel un
conseil national. Aujourd'hui, ils sont
des citoyens danois au même titre,
avec les mêmes droits, que les Danois
en Europe ; pour la première
fois en 1953, ils ont élu deux députés
au Folketing, le parlement de Co-
penhague. Et le Danemark a avisé
l'O.N.U. qu'il n'a plus de rapports à
lui envoyer, le Groenland n'étant
plus une colonie mais une province.

Le « sanctuaire » de Thulé

Sur la côte est fut découverte vers
la moitié du XIXe siècle une petite
tribu, dernière survivante des popu-

l'établissement d'aérodromes et de
stations radiotélégraphiques et mé-
térologiques au Groenland. La va-
leur de ces stations fut telle que des
spécialistes ont dit que si elles
avaient pu être plus nombreuses et
plus fortes le cours de la guerre
en eût probablement été changé. C'est
pourquoi un accord permanent fut
conclu en 1951 entre Copenhague et
Washington. Après diverses adapta-
tions, aujourd'hui trois bases de dé-
fense sont établies : à Thulé, dans
l'extrême nord, à Soendre Stroem-
fjord dans le sud, et à Narssauak
dans le secteur méridional déjà in-
dustrialisé. Et ces bases sont doublées
d'aérodromes commerciaux. Leur terri-
toire reste absolument danois et la
« star-spangled banner » n'y flotte
qu'après du Danebrog.

Thulé : création prodigieuse des
techniques actuelles au service des-
quelles les dollars furent mis par
millions. L'immense aéroport a surgi
dans les glaces polaires. Par un pro-
cédé tenu secret, la neige molle de
surface a été durcie pour construire
des pistes d'atterrissage. Pendant
trois ans, les services des transports
et du génie de l'armée américaine
ont travaillé dans un climat où la
température s'abaisse à 50 degrés
sous zéro. Une ville dotée de toutes
les installations capables de donner
à sept mille cinq cents hommes, et
pour un certain nombre à leurs fa-
milles, une vie presque semblable à
celle de leur pays a été construite.
Et Thulé est moins éloignée de Mos-
cou que de New-York.

La vie intense contemporaine est
la voisine de la station préhisto-
rique de Rasmussen, où l'adminis-
tration danoise a maintenu la vie d'au-

Le roi Frédéric de Danemark et la reine Ingrid, qui a revêtu le costume
national du Groenland, en visite dans leur province arctique.

lations préhistoriques autrefois éche-
lonnées jusqu'à la terre de Peary. En
1895, une œuvre philanthropique da-
noise la sauva en organisant le poste
d'Angmagssalik et plusieurs stations
là où le poisson abonde, et où subsis-
tent les derniers bœufs musqués. Au
Scoresby Sund, celle fondée en 1926
par Einar Mikkelsen est la plus im-
portante. Les trois cent cinquante
Esquimaux de l'est sont maintenant
près de deux mille, mais ils ne sont
plus les hommes de l'âge de la pierre.

Ceux-là, on ne les trouve guère que
dans le district de Thulé, « sanctuaire »
créé en 1910 près du cap
d'York, sur la baie de Baffin, pour
trois cents Esquimaux polaires, par
Knud Rasmussen, le savant explora-
teur à la double hérité danoise et
groenlandaise. Thulé est le centre du
district et, plus au nord, Etah est
une Ultima Thulé, Etah, « quatre fa-
milles et sept igloos, balayés pres-
que en permanence par les vents,
home du blizzard ».

Le géographe Jean Malaورية y a
tout récemment passé une année
d'explorations parmi ces populations
qu'il aime et dont la langue lui est
familiale. Son journal est le plus pas-
sionnant, le plus pittoresque en même
temps que le plus précis des docu-
ments sur la vie primitive et la psy-
chologie de ces Esquimaux du nord,
« plus francs, plus loyaux, plus gé-
néreux, dit Therkilsen, que les Groen-
landais du sud ».

Le livre de J. Malaورية sera sans
doute la dernière observation directe
d'hommes vivants de l'âge de la
pierre (1).

Un rideau de fer entre la base
et le village

Car Thulé est maintenant une base
américaine, et son aéroport sera le
plus grand du monde.

Pendant la seconde guerre mon-
diale, les Allemands ayant installé
sur la côte nord-est du Groenland la
base d'Eskimanaes, en 1941, le gou-
vernement américain négocia avec
l'ambassadeur danois à Washington

(1) Jean Malaورية : « Les derniers rois
de Thulé ».

trefois, en accord avec l'autorité
américaine qui punit sévèrement tout
trafic avec les indigènes : « Un rideau
de fer a été établi entre la base et
le village. »

Pourtant, un jour, le bruit des mo-
teurs et la pollution de la mer par
les déchets de pétrole ayant mis en
fuite les animaux marins, les Esqui-
maux sont partis plus loin dans le
nord, où les Danois les ont installés
à Kanak.

Cela n'empêche pas que « les jeunes
chasseurs aient pris une conscience
aiguë de la médiocrité de leur exis-
tence matérielle. Tout contact est
interdit, certes, mais qui empêchera
les esprits de travailler ? A ces Es-
quimaux, il a été donné de voir un
prodigieux spectacle. De leurs igloos,
ils ont aperçu la forteresse grandir...
En quelques semaines, l'indigène a
découvert que l'argent est roi... Un
deuxième chapitre de l'histoire de la
colonie est ouvert : Nanouk, l'homme
du harpon, est condamné.

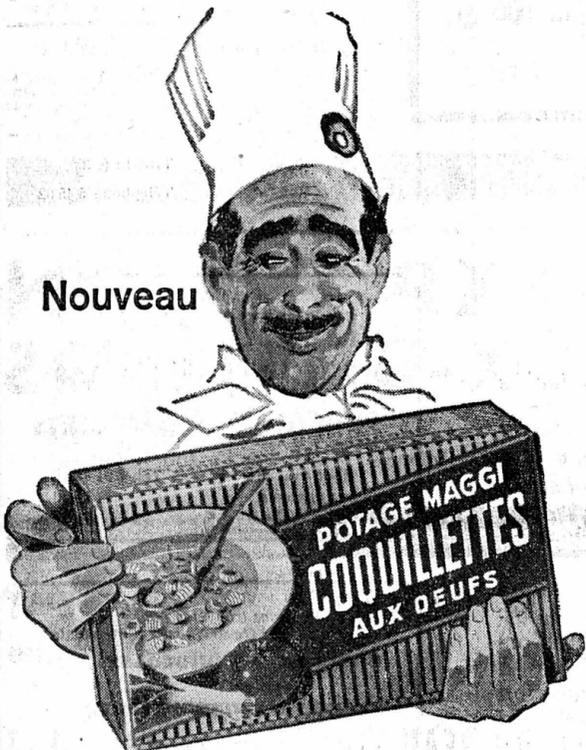
Constatacion, non pas conclusion :
J. Malaورية termine son livre avec un
optimisme justifié. « C'est l'honneur
du gouvernement, dit-il, chaque fois
qu'il a jugé possible, d'avoir encouragé
le Groenlandais à changer radicalement
son style de vie lorsqu'il
considérerait que ses ressources tra-
ditionnelles étaient par trop insuffi-
santes. »

Dans le Groenland, laboratoire de
géographie humaine généralement
doté, une ethnie nouvelle a été créée,
et la nouvelle province du royaume
de Danemark prend une honorable
place dans notre univers transformé.

VOUS N'EN POUVEZ PLUS

Bien sûr, un organisme chargé d'impu-
rétés ne rend plus. Il faut le débar-
rasser des toxines dont il s'alourdit
chaque jour. C'est le moment de faire
une cure de « Tisane des Chartreux de
Durbon », le dépuratif extrait de plan-
tes bienfaisantes qui nettoie le foie, le
sang, l'intestin, facilite la digestion et
apporte le mieux-être. Toutes pharma-
cies et drogueries Fr. 4.70 le flacon.

Nouveau



Un essai s'impose !

Votre ami Maxime, le chef de cuisine, vous propose
sa dernière création: le délicieux potage Coquillettes
aux œufs, garni d'un choix de légumes des plus délicats.
Jeunes et vieux, petits et grands, tous s'en déclarent
enchantés! Essayez dès demain, à votre tour, ce
nouveau potage dont les savoureuses coquillettes aux
œufs mettent si bien les convives en appétit. Il n'exige
que 5 minutes de cuisson!

MAGGI

Potage Coquillettes aux œufs

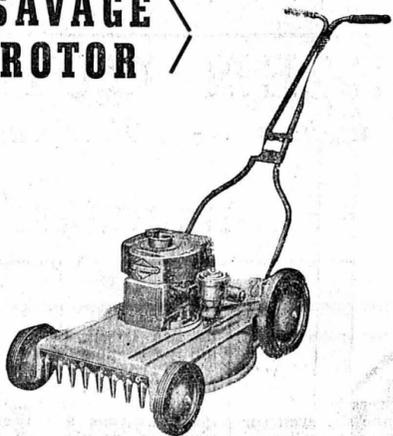
... tout le monde est ravi!

Société coopérative de
Consommation

Cornettes moyennes 1.- le kg.

Biscuits Cooky 1.20 les 250 gr.

TIMBRES-RISTOURNE !

SAVAGE
ROTORLA TONDEUSE à MOTEUR qui coupe
le gazon et l'herbe de toute hauteur

- Travail rapide
- Maniement et entretien faciles
- Construction simple et robuste (moteur à 4 temps)
- La tondeuse idéale pour grandes pelouses et vergers
Son prix de Fr. 569.- est avantageux
- SAVAGE-ROTOR est à votre disposition pour un essai
gratuit

Autres modèles, sans moteur, de Fr. 44.- à 110.-

Beck + Co
RESEUXLes grands magasins de fer de la Côte
Tél. 8 12 43

BON, SAIN, AVANTAGEUX
est notre bel assortiment de

POISSONS

Filets de perche
Brochets en tranches
Truites de rivière
Filets de vengeron
Soies et filets
Saumon - Cabillaud - Turbot
Raie - Baudroie - Colin
entier et en tranches
Filets de dorsch et filets de
dorsch panés - Merlans et filets
Sprotens fumés
Filets de carrelet
Harengs fumés, marinés et filets
Morue salée - Crevettes
Rollmops - Scampis

La meilleure qualité
au plus bas prix du jour
AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DETAIL

Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expéditions au dehors

BEAU CABRI

à la boucherie Gutmann,
avenue du 1er-Mars.

A vendre
machine à écrire
« Oliver », 150 francs. —
S'adresser à Collaud Ed.,
THIELLE (NE).

STORES
E. Notter, tapissier,
Terreaux 3, tél. 5 17 48.
Devis sans engagements.

Vous pouvez obtenir
une belle
**cuisinière
électrique**
à trois plaques, entière-
ment émaillée crème,
excellent four avec ac-
cessoires, au prix avan-
tageux de 370 fr. ou en
abonnement dès 34 fr.
par mois. — Livraison
franco partout par
BECK et Cie, PESEUX
Tél. 8 12 43

TRIPES CUITES Fr. 2.- le 1/2 kg.
Jambon de campagne Fr 1.- les 100 gr.

Boucherie BERGER Seyon 21
Tél. 5 13 01

A vendre une
POUSSETTE
confortable, bon état,
bas prix. Seyon 3, 2me
étage, maison Kurth.

A vendre à bas prix un
jeu de football
en bon état. S'adresser
au Café de l'Industrie,
rue Louis-Favre 20, Neu-
châtel. — Tél. 5 28 41.

A vendre
pousse-pousse poussette
«Wisa Gloria» gris clair,
état de neuf, 140 fr. —
S'adresser: M. Margalaz,
Rosière 1. Tél. 5 35 47.

«VESPA»
en parfait état, complé-
tement équipée, à ven-
dre. Tél. 5 47 24, aux
heures des repas.

PLUS QUE
2 JOURS!

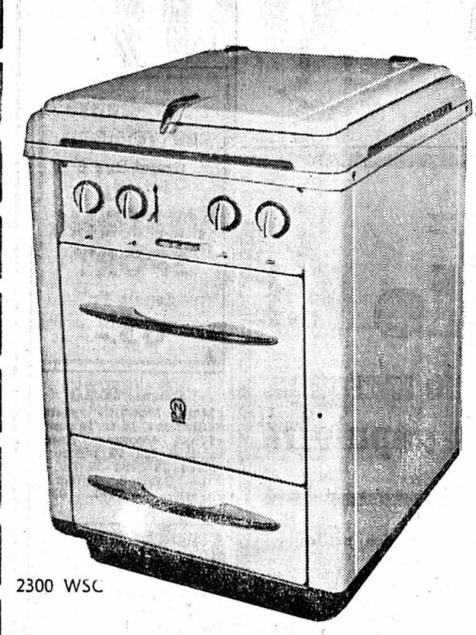
... oui, elle prend fin dimanche prochain 8 mai déjà, notre

GRANDE EXPOSITION A LA CHAUX-DE-FONDS

dans les grandes salles (1er étage) de l'HÔTEL CENTRAL ET DE PARIS
ENTRÉE LIBRE DE 10 h. à 22 h. tous les jours, même dimanche
(pas de ventes en dehors des heures d'ouverture des magasins.)

8 RAISONS DE VISITER NOTRE EXPOSITION :

- Vous y trouverez l'une des plus riches sélections d'appareils ménagers et de radio qui se puisse voir en Suisse :
*frigos de meilleures marques
radios ~ radios-gramos ~ téléviseurs
cuisinières électriques et à gaz
machines à laver ~ potagers
calorifères à mazout et à charbon
circulars ~ aspirateurs, etc., etc.*
- Toujours, bien entendu, nos habituelles
FACILITÉS DE PAIEMENT
6, 12, 18 ou 24 mois de crédit, sans acompte à la commande, sans formalités tracassières, plus frais habituels, avec livraison franco dans toute la Suisse.
- Vous y bénéficiez déjà du
RABAIS DE 10%
EN MARCHANDISES
que, désireux de toujours faire bénéficier nos clients du maximum d'avantages, nous inaugurons à l'occasion de cette exposition. Ce rabais est offert sur tous les appareils exposés et malgré nos prix déjà très étudiés. Bien entendu, il est également appliqué dans nos magasins de Lausanne et de Neuchâtel.
- D'autre part, notre action
**« Bicyclettes gratuites aux enfants »
ayant dû être arrêtée
dans le canton de Neuchâtel**
nous décidons, pour faire tout de même plaisir aux parents et à tous ceux qui aiment les enfants — donc à chacun — de mettre en



2300 WSC

Nous avons en magasin une très vaste gamme de cuisinières
**électriques et à gaz, potagers
bois-charbon combinés NEFF**
cuisinières à gaz NEFF,
3 feux, 1 four, dep. Fr. **295.-**
émaillage ivoire ou depuis Fr. 14.- par mois
moins rabais 10% Fr. 29.50 en marchandises.

2 FR. PAR MOIS SUFFISENT
pour avoir en plus d'une
cuisinière NEFF
UN BEAU VÉLO D'ENFANT « CILO » !

Vous achetez, par exemple, cette
CUISINIÈRE A GAZ NEFF 2300 WS
Admirez donc ses lignes modernes et son émaillage ivoire, si élégant ! Comme vous en serez fier ! Et qu'il est pratique d'avoir un aussi grand four ! (47 x 40 x 22 cm. env.) et un thermomètre extérieur qui vous en indique constamment la température !
L'allumage central par veilleuse est une sécurité de plus. Et vous avez encore, sous le four, un chauffe-plat !
... pour seulement Fr. 414.-
Le grand couvercle-table si pratique ne coûte que Fr. 26.-
Et vous avez une cuisinière NEFF mod. 2300 WSC (selon cliché) pour seulement Fr. 440.-
ou depuis Fr. 22.- par mois
Moins RABAIS DE 10% EN MARCHANDISES Fr. 44.-
... Rabais à valoir sur, par exemple :
un vélo d'enfant Fr. 126.-
RABAIS 10% sur le vélo Fr. 12.60
= 113.40
A déduire encore, le RABAIS 10% sur la cuisinière mod. 2300 WSC Fr. 44.-
Reste à payer pour le vélo, seulement Fr. 69.40
ou, pour la cuisinière et le vélo ensemble Fr. 509.40
ou DEPUIS Fr. 24.- PAR MOIS
(soit dep. Fr. 2.- par mois de plus que pour la cuisinière seule !)

VENTE DES BICYCLETTES D'ENFANT

à des prix... Arts Ménagers !
(Rappelons qu'il s'agit de beaux vélos CILO, la marque de Koblé, fabrication suisse. Ces vélos pour garçons ou pour fillettes sont munis de deux freins, d'une sonnette, d'une pompe et d'un robuste porte-bagages. Le cadre, très moderne, est bleu métallisé, les jantes, les rayons et le guidon mi-course sont chromés.)
Les prix suivants ont été fixés pour ces vélos :

Mod. pour 3-6 ans env., roues de 500 mm.	Fr. 126.-	pour garçon	pour fillette	Fr. 130.-
Mod. pour 7-9 ans env., roues de 550 mm.	Fr. 135.-			Fr. 140.-
Mod. p ^r 10-12 ans env., roues de 600 mm.	Fr. 153.-			

(le rabais de 10% est bien entendu encore à déduire de ces prix)

TOMBOLA JOURNALIÈRE

Chaque visiteur de l'exposition reçoit un billet numéroté
Chaque soir
entre 21 et 22 h., un tirage au sort est effectué entre les billets distribués durant la journée et

une bicyclette d'enfant est attribuée au gagnant

6 Chaque enfant accompagné reçoit un ballon

7 Une petite surprise est réservée à chacun de nos clients de la région qui nous fera le plaisir de nous rendre visite.

8 Nous reprenons les vieux appareils

Vendez-nous votre vieille cuisinière ou potager, votre ancien poste de radio, votre frigo trop petit ou détérioré, votre vieil aspirateur
aux meilleures conditions
Profitez de venir nous demander une offre !

Une cuisinière NEFF toutes les 54 secondes !

La fabrique NEFF occupe 1400 ouvriers et produit près de 700 cuisinières par jour. Vous aussi — comme des centaines de milliers de ménages — vous pouvez faire confiance à la cuisinière NEFF. Venez l'examiner en détail, vous serez convaincu.
Et profitez, vous aussi des 77 années d'expériences de NEFF !
Elle cuit « un peu, beaucoup, passionnément... » et encore de 4 autres façons grâce à ses interrupteurs à 7 POSITIONS
la cuisinière électrique NEFF !
La 100,000me cuisinière de ce modèle à succès, est sortie il y a déjà 6 mois !

Neff-Arcus
Type 1303 T. Cuisinière électrique à 3 plaques. Un thermostat et une lampe-témoin surveillent et maintiennent automatiquement la température que vous désirez dans votre four. Les 3 plaques à anneaux chauffants ont un bord inoxydable. Le four, très spacieux (47 x 33 x 23 cm. env.) comporte encore un dispositif d'évaporation. Sa forme moderne, son élégant émaillage ivoire facilitent encore l'entretien. Pourquoi vous en priver, puisqu'elle coûte
seulement **Fr. 459.-**
ou depuis Fr. 23.- par mois

MOINS RABAIS 10% en marchandises Fr. 45.90
(en reportant ce rabais sur, par exemple, un vélo d'enfant à Fr. 126.-, vous payez seulement pour le vélo Fr. 67.50... ou depuis Fr. 3.- seulement en plus par mois !)



Type 1303 SIC = 1303 T avec supplément pour tiroir-socle démontable. Fr. 80.-, pour grand couvercle-table Fr. 26.-

A vendre

Chevrolet 1953
Occasion OK, 46,000 km.

Chevrolet 1951
Occasion OK, 55,000 km.

Taurus 1952
6 CV
Moteur, embrayage et boîte de vitesses neufs

Ford Vedette
Modèle 1949
38,000 km.
11 CV
très soignée

Ford Préfect
Modèle 1949
6 CV
intérieur de cuir
39,000 km.

Ford Préfect
Modèle 1947
6 CV
bien entretenue

Citroën 2 CV
23,000 km.
toit ouvrant
Modèle 1953

Facilités de paiement
R. WASER
Garage du Seyon
Neuchâtel-Ecluse
Tél. 5 16 28

Pour les travaux du
PRINTEMPS
consultez-nous
**COULEURS
VERNIS
PAPIERS
PEINTS**
chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15

Ragoût de bœuf
très avantageux
2.40 le 1/2 kg.
chez Balmelli
Rue Fleury 14

HUGO BOSS

Vous jouirez pleinement des beaux jours dans ce modèle à semelle intermédiaire ultra-flexible cuir gris ou blanc

Fr. 1980

CHAUSSURES
J. Kurth
Seyon 3 NEUCHÂTEL

AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

NEUCHÂTEL

Du 30 avril au 8 mai EXPOSITION SPÉCIALE A LA CHAUX-DE-FONDS
Magasin permanent à Neuchâtel : Seyon 26, téléphone (038) 5 55 90

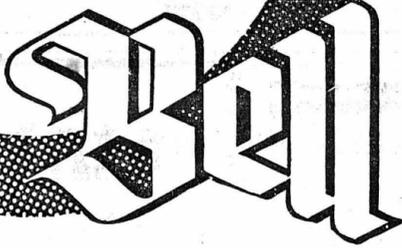
Pour la journée des mères

nous vous recommandons
notre grand choix de volaille
marque BELL-COQ

POULARDES DE FAMILLE

pièce de Fr.

9.- à 13.-



CARRÉ GERVAIS double crème

Qui dit GERVAIS ne peut dire mieux.



Coopérative du vêtement

Grand-Rue 6
1er étage

VESTONS SPORT depuis Fr. 65.-

FRAISIERS

« Mme Moutot » grand rendement, 14 fr. le cent; « Lloyd George » framboisiers, les 10 pièces 7 francs, le cent 50 fr. — Mme Schwab, cultures, Payerne. — Tél. (037) 6 27 38.

Rôti de bœuf

depuis 3.- le ½ kg.
chez Balmelli
Rue Fleury 14

SERVICES DE TABLE
100 gr. argentés, livrés directement par la fabrique. — (Paiements par acomptes). Par exemple, service de 72 pièces = 275 fr., franco de port et de douane. Catalogue gratuit. Fabrique de couverts A. Pasch et Co. Solingen No 16, Allemagne.

Crédit

Jusqu'à Fr. 5000.-

pour le financement de vos meubles
Demandez des renseignements avant votre achat
Möbel-Darlehens AG
Olten 317



Bravo!



Toutes nos félicitations, Madame!

Votre cuisine respire la gaieté et la fraîcheur.

FORMICA a fait merveille partout, sur les tables, buffets et rayons! Les panneaux de résine synthétique FORMICA sont vraiment sensationnels: les chocs, les liquides renversés, l'eau bouillante et même les braises de cigarettes, rien ne peut les endommager.

Et songez aussi combien FORMICA vous épargne de travail: un chiffon humide fait disparaître en un clin d'œil toutes les taches de graisse, café, vin, sauce, acide, encre, peinture, etc.; la si belle et si gaie surface FORMICA réapparaît comme par enchantement.

FORMICA peut être obtenu en de nombreux coloris et dessins attrayants. Où que vous l'utilisiez dans votre cuisine, il prolongera la durée de vos meubles. FORMICA est le revêtement idéal et hygiénique pour le mobilier utilitaire: cuisine, magasin, atelier, hôpital ou école.

FORMICA n'a jamais à être remplacé.

Les premiers frais sont les derniers!

FORMICA
LAMINATED PLASTIC

Couleur inaltérable
résistant à tous les liquides
résistant à la chaleur jusqu'à 130°
nettoyé en un tournemain

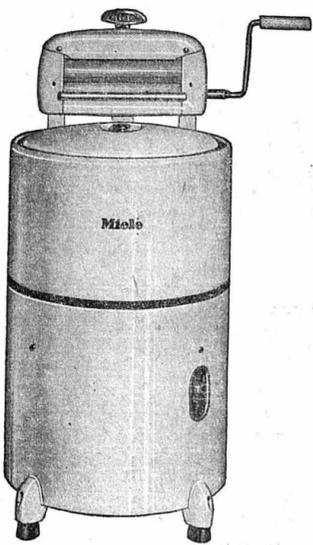
Prenez garde au timbre de garantie FORMICA; exigez FORMICA; vous ne le regretterez pas!

Panneau de résine synthétique

Livraison par les maîtres d'état - Echantillons et prospectus par les distributeurs officiels:

- | | | | |
|--|---------------------|--|---------------------|
| BALE : P. Matzinger, Steinenberg 5 | Tél. (061) 22 78 45 | LUGANO : S.A.C.I.L., Segherle di Viganello | Tél. (091) 2 25 45 |
| BERNE : Joh. Steimle, Rosenweg 37 | Tél. (031) 5 64 66 | LUCERNE : F. J. Obrist Söhne A. G., Reussinsel | Tél. (041) 2 11 02 |
| GENÈVE : A. Dumont, 19, boulevard Helvétique | Tél. (022) 36 90 33 | ZÜRICH : Aktiengesellschaft Ostag, Zimmerlistrasse 6 | Tél. (051) 52 61 52 |
- LAUSANNE-VEVEY et succ.: Gétaz-Romand-Ecoffey S. A.

Délégué pour la Suisse de Thos. De La Rue & Co. Ltd., Dépt. Plastic, Londres: F. Paux, 9, Chemin de Mornex, Lausanne



Choisissez Miele 65

Une grande marque...
d'un prix populaire

avec tous les avantages des petites machines à laver modernes

Capacité de la machine : 3 kg. de linge sec

Prix avec essoreuse . . . Fr. 550.-

Prix avec essoreuse et pompe Fr. 600.-

Prix avec chauffage, pompe, essoreuse, lampe témoin Fr. 750.-

Seul, un agitateur de forme spéciale permet au linge d'être entraîné automatiquement dans les brassages différents suivant sa finesse et son poids: ainsi, le linge le plus fragile est soumis au brassage le plus léger, MIELE... la marque qui n'abîme pas le linge.

Demandez prospectus, renseignements, démonstrations:

Charles Waag, Pierre-à-Mazel 4 et 6
Téléphone 5 29 14 NEUCHÂTEL



FÊTEZ VOS MÈRES

en leur offrant un magnifique bas ARGO à Fr.

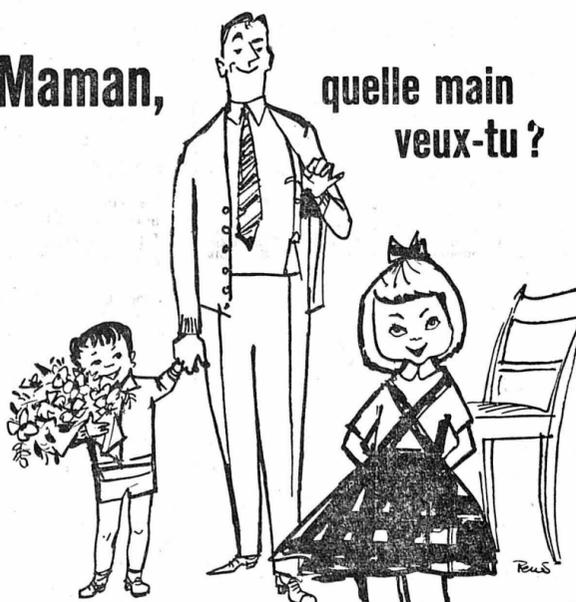
5.90

ou le bas ARGO garanti un mois à Fr. 6.50

H. Wettstein
AGENCE BERNINA

13^{ème} paire gratuite

Maman, quelle main veux-tu?



C'est quelque chose de bien... Devine!

Ne voudrais-tu pas enfin te reposer un moment et t'accorder un peu de bon temps? Que dirais-tu d'un voyage dans la belle nature printanière? Voici mon cadeau

pour la fête des mères un Bon de voyage

pour le train, le bateau ou l'autocar postal.
A la gare, on m'a préparé un bel itinéraire!

A VENDRE D'OCCASION
voiture «VW» 1953

de première main, vitesses synchronisées, phare brouillard, laveur de pare-brise, radio neuve.

Garantie en parfait état.
AGENCE OFFICIELLE
A. BINDITH
GARAGE DES JORDILS, Cortaillod
(Tél. 6 43 95 et 6 43 47)



Quels sont ces monstres?

Ils vous intéressent tout particulièrement. Ce sont des mites, bêtes effrayantes par leur capacité de destruction.

Leurs ennemis les plus redoutables sont:

- | | |
|--|----------------|
| Antimite, renforcé avec des essences de fleurs | 1.80 |
| TRIX liquide | 3.45 5.50 9.50 |
| TRIX en poudre, la boîte | 2.45 |
| Vaporisateur TRIX à jet continu | 5.65 |
| Chlorocamphre | 1.65 3.85 |
| Bombe « Per - Jacutine » Merck | 5.75 |



Rue de l'Hôpital 9

MASSEREY
LINOLEUMS - PARQUETS DE LIEGE
CAOUTCHOUCS PLASTIQUES - PLAQUES A. T.
Plans et devis pour tous genres de pose.
Spécialiste pour le revêtement d'escaliers.
NEUCHÂTEL TEL. 5 59 12 PARCS 42

L'aventure de «Connaitre»

Une «coopérative culturelle» livrée à des manœuvres rouges cousues de fil blanc

L'aventure de «Connaitre», la coopérative culturelle, qui défraie depuis quelque temps la presse communiste et la presse nationale, pourrait en somme se résumer d'un mot: bêtise et paperasse.

Bêtise: celle de nos communistes, qui ont voulu, une fois de plus, noyauter un organisme neutre — enfin! plus ou moins neutre — et qui, une fois de plus, ont manqué la cible à force de maladresse.

Paperasse: cet océan de lettres, documents, contre-documents, statuts et mandats postaux où les sous-marins rouges, tout périscope au vent, se livraient à de glauques manœuvres de torpillage.

Les faits, dans leurs grandes lignes, ne sont pas compliqués. «Connaitre» édite des livres à prix abordable. Ses fonds sont constitués par les cotisations des adhérents, qui se groupent en section dans les villes romandes. Le siège est à Genève.

Par malheur, M. Georges Pfund, président de «Connaitre», appartient au parti du travail. Il y appartient même — selon la «Voix ouvrière» — jusqu'à fort récemment. Il avait d'ailleurs confié l'impression de ses livres au «Pré Jérôme», qui est, à Genève, l'imprimerie de la «Voix ouvrière». Parmi les dirigeants de la guilde figuraient Maurice Ducommun (rédacteur en chef du quotidien rouge), le professeur André Bonnard, le peintre Hans Erni. Et depuis fort longtemps, «Connaitre», dont certaines sections étaient cependant restées apolitiques, dégageait une prenante odeur de roussi.

En somme, pourquoi les communistes ne se fussent-ils pas contentés de cette influence que, par le canal de la coopérative, ils exerçaient sur une foule de cotisants qui ne songeaient qu'à la culture des bons auteurs?

Ici s'observe un curieux phénomène:

La dialectique marxiste est une manière de jouer avec le réel, mais en prenant les mots trop au sérieux. Formé à cette école de mensonge pédant, le parti communiste nage dans l'illégalité, mais il a la superstition du règlement.

Impatients, mal satisfaits du rôle qu'ils jouaient en fait dans la coopérative culturelle, les dirigeants populistes voulaient sans attendre «légaliser» ce rôle. Et ils employèrent pour cela les méthodes que les communistes ont toujours employées, dans tous les pays et dans toutes les circonstances, qu'il s'agit de noyauter une innocente guilde ou bien d'abattre le gouvernement d'une république.

Ils majorisèrent le groupe en y introduisant à dose massive de nouveaux associés dévoués au parti. En même temps, le «Pré Jérôme», arguant de grosses sommes que la guilde lui devait, fit bloquer son compte de chèques postaux, et priva ainsi M. Pfund et ses amis de tout pouvoir réel. Des assemblées furent convoquées pour que l'artificielle majorité rouge pût «déboulonner» le comité directeur. Bien entendu, M. Pfund reçut aussi dans son bureau des visites d'intimidation.

En quelques jours, l'opération fut déclenchée, achevée... et ratée. Derrière une façade de pointilleuse légalité, les stratèges de l'embaillonnage s'étaient livrés à des manœuvres trop inadmissibles pour que les membres neutres de «Connaitre» ne réagissent pas. A leur tour, les chefs communistes furent exclus du comité directeur.

Résultat peu rassurant. Ou plutôt, deux issues avaient été possibles. Premièrement: décidés à n'être pas «faits» comme des enfants, les membres de «Connaitre» se regroupaient et rejetaient de leur sein les brebis galeuses: ce qui est arrivé. Deuxièmement: les communistes parvenaient à leur fin; mais

dès lors, «Connaitre» n'était plus qu'une officine popiste parmi d'autres, dont les adhérents apolitiques ou bourgeois ne tarderaient pas à se démettre. Et dans les deux cas, nos révolutionnaires abandonnaient la proie pour l'ombre: ils renonçaient à l'influence qu'ils avaient exercée jusqu'ici sans posséder formellement la majorité des parts de l'association.

Ce qui, chez les conspirateurs marxistes, dénote une regrettable absence de machiavélisme.

Bref! Sous le titre «Politique contre culture», M. Georges Pfund vient d'écrire une brochure où Dom Basile, Tchitchikov et les Pharaons se trouvent rassemblés pour dénoncer la maladroite perfidie des rouges. Entre les lamentations de ce chœur antique, le naïf coryphée nous explique qu'il crut un jour au communisme. Puis il nous conduit dans la triste jungle des documents photocopiés par lesquels nous sommes censés comprendre cette tragédie touffue. Enfin, il entonne un hymne à la gloire de la culture, de la culture «désintéressée»: car cet homme est ainsi fait qu'après son aventure, l'idée ne l'a pas effleuré qu'après tout, si l'on descendait du ciel des abstractions, et si l'on acceptait de vivre sur la terre, il serait possible de découvrir, entre culture et politique, certains rapports tout de même, autres qu'accidentels.

Mais c'est une autre histoire. Pour le moment, nous sommes au procès civil que le «Pré Jérôme» intente à «Connaitre» pour recouvrer (dit-il) les fonds importants qui lui sont dus. Espérons pour M. Georges Pfund qu'il ne sera pas reconnu dans son tort, fût-ce de cet humble point de vue financier. Car après avoir sonné le tocsin de la «culture désintéressée», ce serait vraiment pitoyable!

J.-M. VODOZ.

M. IKLÉ EXAGÈRE...

Il propose de placer à l'étranger les excédents de recettes fiscales!

Les derniers résultats du compte d'Etat pour 1954 sont connus.

Ils dépassent tout ce que l'on pouvait espérer, puisqu'ils accusent un boni net de 230 millions, et ceci bien que près de 100 millions aient été consacrés à de nouveaux amortissements.

De tels résultats donnent entièrement raison à ceux qui ont toujours répété que la Confédération disposerait de ressources suffisantes pour faire face aux besoins de son ménage, qu'elle n'avait pas besoin de ressources nouvelles et qu'elle n'aurait pas de peine à faire face aux besoins nés du réarmement.

Ces résultats donnent raison en même temps à ceux qui ont toujours pensé qu'à la condition de le vouloir, la Confédération pourrait fort bien se passer de l'impôt fédéral direct.

Tel n'est pourtant pas, aujourd'hui encore, l'avis de tout le monde. Comme on pouvait le prévoir, ces résultats suscitent de nouveaux appétits, ainsi que des projets pour le moins discutables.

C'est ainsi que, tout récemment, M. Iklé, directeur de l'administration fédérale des finances, a fait une conférence dans laquelle il a lancé une idée qui ne manquera pas de susciter bien des commentaires.

Que faire des excédents de recettes fiscales?

La Confédération ayant aujourd'hui de trop larges recettes fiscales, elle devrait, selon M. Iklé, placer de tels excédents à l'étranger!

On permettra aux contribuables suisses de ne pas partager cette opinion. «L'Etat», disait un récent message du Conseil fédéral, doit se montrer prévoyant dans les années de prospérité. Il peut le faire soit en remboursant ses dettes, soit en constituant des réserves pour les mauvais jours, mesures qui ne pourront que profiter à toutes les classes de la population».

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 29. Pillonel, Yves-Henri, fils de Georges-Arthur, employé C.F.F. à Neuchâtel, et de Cécile-Thérèse, née Chammartin; Blunier, Anne-Lise, fille de Paul, chauffeur de camion à Neuchâtel, et d'Immacolata-Margherita-Rosa, née Scalfardi. 30. Müller, Antoinette-Marie, fille de David, agriculteur à Cornaux, et de Marie-Ida, née Hauert. Mal 1. Perrin-Jacquet, Silvain-Blaise, fils de Georges-André, mécanicien au Landeron, et de May-Claudine, née Gauthier; Pfister, Werner, fils de Heinz, palefrenier à Thielle-Wavre, et de Aloïsia, née Vollmann; Bonanomi, Sylvia-Elisabeth, fille de Jacques-Alphonse, physicien à Neuchâtel, et de Frieda, née Dellenbach.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 29. Rollier, Erwin-Arthur, ouvrier march. C.F.F. à Neuchâtel, et Wütrich, Anne-Marie à Boudry. 30. Collomb, Roger-Louis, employé C.F.F. à Neuchâtel, et Bucher, Thérèse-Célestine à Nuvilly; Buchs, Gérard-Etienne, coupeur magasinier à Bussigny, et Kolly, Régina-Céline, précédemment à Neuchâtel; Kiper, Johann-Ernest-Otto, médecin à Münsingen, et Loisinger née von Ernst, Yvonne-Jeanne, à Berne. Mal 2. Renaud, An-

Il semble qu'avant de placer des fonds à l'étranger, la Confédération pourrait songer à des placements à faire en Suisse.

Par ailleurs, s'il reste trop d'argent, il vaudrait la peine de penser aussi aux contribuables, à tous ceux qui ont de la peine à boucler leurs comptes, aux indépendants du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, aux salariés, aux chefs des petites et moyennes entreprises, à tous ceux qui doivent faire un grand effort pour soutenir la concurrence de l'étranger et, pour cela, procéder à de nouveaux investissements qui profiteront aussitôt à la collectivité. Si, comme cela paraît évident, la Confédération a trop d'argent, le moment est venu pour elle d'alléger les charges de tous les contribuables.

A. D.

LES SPORTS

BASKETBALL

Championnat de première ligue

(sp) Vendredi dernier, Neuchâtel II a subi sa première défaite face à Abeille I, de la Chaux-de-Fonds. Tout au long de la partie, le score fut très serré. Malheureusement, l'équipe du chef-lieu ne put jamais organiser du beau jeu, son adversaire appliquant une tactique de destruction et abusant de coups défendus. Jusqu'à trois minutes de la fin du match, Neuchâtel II avait un léger avantage au score. Mais dès ce moment, ses joueurs s'énerverent et commirent plusieurs fautes qui permirent à Abeille I de gagner par 30 points à 25, ce qui est un petit résultat pour un match de basket.

Malgré cette défaite, Neuchâtel II conserve la tête du classement.

Lundi soir, Neuchâtel II se racheta et battit Olympie II. A la mi-temps, le score était de 24 à 21 en faveur des Neuchâtelois. En seconde mi-temps, ils augmentèrent leur avance, grâce à de belles contre-attaques et un jeu de passes rapide et précis. La fin du match fut sifflée sur le score de 54 à 35 en faveur de Neuchâtel II.

dré-Albert, représentant à Neuchâtel, et Link, Marie à Berne.

MARIAGES. — 28. A Peseux: Bernard, André-Gaston-Jean, commerçant à Peseux, et Perrenoud, Simone-Louissette-Alice à Neuchâtel. 29. A Peseux: Tschanz, Hans, chauffeur sur chaudières à Peseux, et Jakob, Berta à Neuchâtel. 30. A Peseux: Perret, Serge-Eric, officier radio de marine Peseux, et Wahlén, Marie-Madeleine à Neuchâtel. 29. Yerly, Jean-Pierre-Louis, horloger à Neuchâtel, et Gugler, Evelyn-irma-Virginia à Sugiez; Cantin, Jean-Pierre-Emile, employé de bureau à Neuchâtel, et Simon, Amélie-Marie-Eugénie à Vincoy (Vosges); Sahli, Ernst, manoeuvre et Galley, née Scharrer, Lucie-Joséphine, les deux à Neuchâtel; Bugnon, Serge-Claude, couvreur, et Racine, Gergette-Ginette-Betty, les deux à Neuchâtel; Payot, Paul-Eugène, mécanicien à Neuchâtel, et Monin, Mathilde-Hélène à Peseux; Bräuchli, Alcide-Auguste, manoeuvre, et Clottu née Kneuss, Germaine-Hélène, les deux à Neuchâtel; Gatschet, Louis-Gottfried, technicien à Neuchâtel, et Jeannot, Mady-Emilienne à Peseux.

DÉCÈS. — 27. Kapp née Grandjean, Nadine, née en 1891, ménagère à Neuchâtel, épouse de Kapp, George-Arnold. 28. Junod née Robert, Cécile, née en 1875, ménagère à Saint-Aubin, veuve de Junod, Albert-Edouard. 30. Zimmermann, Marcel né en 1910, viti-culteur à Boudry, célibataire. Mal 1. Blaser, Marguerite-Clara, née en 1906, brocheuse à Neuchâtel, célibataire.

La vie de nos sociétés

Soirée des Samaritaines

(sp) Renouant avec une vieille tradition, les Samaritaines de notre ville ont convié à la salle de la Paix, jeudi 28 avril, leurs membres honoraires, actifs, passifs et amis, à une soirée récréative fort réussie.

Très bien préparée, elle fut ouverte par un aimable discours de la présidente, Mme Schneider, qui, en quelques mots, parla des innombrables activités de la société.

Puis sur le podium, précédée du fanfare de la Croix-Rouge, apparut une assistance. Les musiciennes d'occasion tirent des sons ronflants de leurs instruments de carton qu'elles manient avec dextérité, tandis qu'un gramophone joue dans la coulisse. Comme dans la chanson, après trois petits tours, ces dames se retirent et font place à un banc de nos promeneuses entièrement occupé par cinq personnes et un bébé. Ils sont pour le moins du siècle passé, mais leur pantomime n'en est que plus appréciée. Ainsi, pendant deux heures se succèdent des productions variées, toutes jolies et plaisantes, danses accusant l'incroyable souplesse des jeunes actrices, morceaux d'accordéons vivement enlevés, chansons très applaudies qui eurent les honneurs du bis. A l'entracte, vente de billes de tombola et de caramels qui renflouera l'escarcelle des Samaritaines et leur permettra de continuer leur œuvre si utile.

BIBLIOGRAPHIE

DIOGÈNE AUX DÉPARTEMENTS DE L'INTÉRIEUR ET DE LA JUSTICE

Dans son numéro du 4 mai, «Curieux» poursuit sa grande enquête sur la participation romande dans les hautes administrations fédérales.

Il y aura dix ans le 8 mai, la deuxième guerre mondiale prend fin par la signature de l'armistice. «Curieux» consacre une grande page illustrée à l'évocation de cet événement capital. «Curitututu», supplément humoristique de «Curieux», a dépêché cette semaine deux envoyés très spéciaux à Cannes: l'un au festival du cinéma; l'autre auprès de son ex-majesté Bao-Dai.

Une critique cinématographique consacrée à «Désirée», avec Marlon Brando dans le rôle de Napoléon; une étude littéraire sur Paul-Jean Toulet; les rubriques «Télévision» et «Radio complètent ce très intéressant numéro de «Curieux», l'hebdomadaire que tout Romand doit lire.

MONTERIANO

par E. M. Forster (collection «Feux Croisés»)

E.-M. Forster est considéré en Angleterre comme un des tout premiers romanciers de ce temps. «Monteriano» appartient à la «période italienne» de Forster. On y retrouve, exprimé pour la première fois, un des grands thèmes que le romancier développera dans ses œuvres de la maturité: le moralisme conventionnel, rendu inhumain par le dessèchement auquel il conduit, est opposé au naturel des êtres non déformés ni étouffés dans leur comportement. Cette opposition est marquée ici par le contraste entre l'influence de l'Italie et l'atmosphère étouffante de la petite ville anglaise de Sawston qui résume la mesquinerie, l'étroitesse de pensée et de sentiment de la province anglaise.

GUIDE SUISSE DES HOTELS 1955-1956

La Société suisse des hôteliers, qui édite le «Guide suisse des hôtels», annonce la parution de l'édition 1955-1956. Ce guide, d'un format très pratique, donne des renseignements sur les tarifs d'été et d'hiver de plus de deux mille hôtels, pensions, établissements de cure, sanatoriums et cliniques. Il contient de nouveau la liste des stations thermales, des stations climatiques, des bureaux officiels de renseignements en Suisse et des offices de tourisme officiels suisses à l'étranger.

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques AU CEP D'OR W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11



à toutes occasions, en toutes finesses et textures, grâce à son riche assortiment.

Le bas fameux pour son élasticité.

● Il vaut la peine d'exiger le bas FLEXY!

MANUFACTURE DE BAS FLEXY S. A., ST-GALL



Helena Rubinstein présente Creamy Stay Long

«Creamy» — la nouvelle qualité sensationnelle — nouvelles et lumineuses teintes: CREAMY STAY LONG — le rouge à lèvres qui ne dessèche plus vos lèvres, et qui tient incomparablement... Nouveau et merveilleusement pratique est le système ingénieux de son étui. Faites-vous montrer le Creamy Stay Long chez



Helena Rubinstein

MANTEAUX

de pluie et mi-saison

popeline et gabardine

55.- 68.- 85.- 100.-

gabardine laine

130.- 150.- 160.- 175.-

VÊTEMENTS MOINE

Peseux

Toujours 1er

LE SCOOTER LAMBRETTA EST PLUS QUÉ JAMAIS LE 1er PAR SA SUPÉRIORITÉ TECHNIQUE:

1er en stabilité: Le centre de gravité est placé au point idéal: aussi bas et aussi en avant que possible et rigoureusement dans l'axe. La stabilité, condition essentielle d'une bonne tenue de route, est ainsi automatiquement assurée.

1er en robustesse: Le châssis tubulaire rigide supporte seul les efforts de la machine. La carrosserie n'assurant aucun travail est donc absolument indéformable.

1er en confort: La finesse arrière de la carrosserie permet au passager de placer ses jambes où il veut, de les changer de position... enfin de se sentir ainsi toujours «confortable».

1er en suspension: Moteur, transmission et roue arrière forment un seul bloc oscillant. La suspension à barre de torsion avec amortisseur télescopique absorbe efficacement toutes les inégalités de la route. C'est la solution de l'automobile moderne.

1er en transmission: En 1900... les automobiles utilisaient la transmission par chaîne, encore employée de nos jours sur certains véhicules, notamment les bicyclettes. Pourtant les autos ont adopté depuis longtemps la transmission par arbre à cardan, solution utilisée dès sa création par LAMBRETTA, le scooter rationnel par excellence.

A CHOIX: DEUX CYLINDRÉES

125 cc (5 CV effectifs)

150 cc (6 CV effectifs)

Le seul scooter de son prix livrable avec BATTERIE ET DÉMARREUR ÉLECTRIQUE

Mod. D STANDARD, 125 ou 150 cc

Fr. 1250.-

Mod. LD LUXE (caréné) 125 cc, avec tableau de bord, vide-poches, antivol et roue de secours

Fr. 1540.-

Mod. LD LUXE (caréné) 150 cc, même équipement

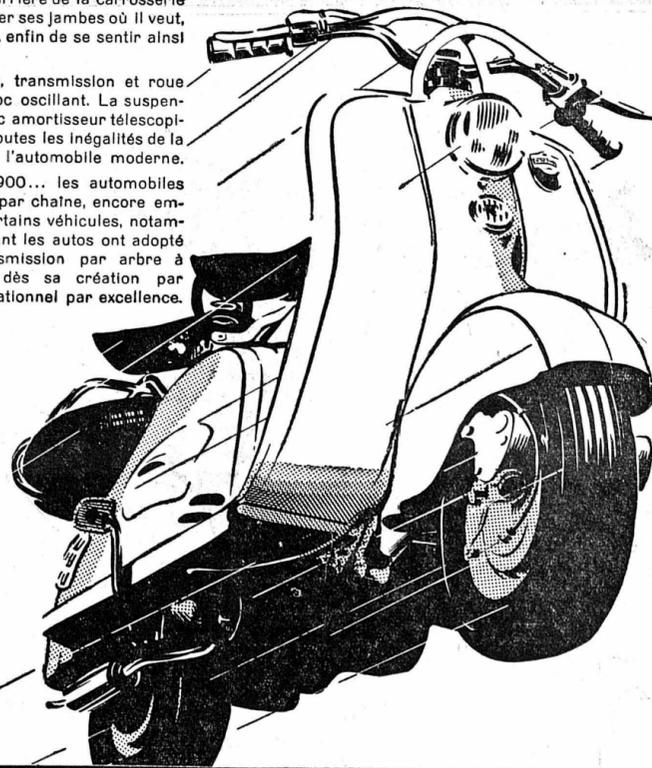
Fr. 1580.-

Mod. LDA SUPERLUXE 125 cc avec démarreur et batterie, même équipement

Fr. 1620.-

Facilités de paiement, système ROTAC:

1er acompte 10% sur Modèle STANDARD (Fr. 125.-) et 20% sur autres modèles. Solde en 18 mois.



Lambretta

Équipée de pneus Firestone Suisse

Importateur: JAN S.A. - LAUSANNE

AGENTS OFFICIELS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: R. Schenk, Chavannes 15 - BOUDRY: A. Chabloz - CERNIER: J.-L. Devenoge, Garage Beau-Site - LA CHAUX-DE-FONDS: L. Voisard, rue Léopold-Robert 18 b - COLOMBIER: R. Mayor - CORCELLES: E. Freiburghaus - FLEURIER: Etienne Benoit - LE LANDERON: Jean-Bernard Ritter - LE LOCLE: A. Froidevaux



Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3



NOUVEAUTÉ "Eclair,"

Coques de meringues

le paquet de 20 coques Fr. 1.20 5% escompte 1.14

Pour vos plats froids, notre délicieuse

Mayonnaise "Eclair,"

en pots et en tubes avec douille à décorer

Pâte feuilletée 450 g. Fr. 1.20

Pâte mi-feuilletée 480 g. Fr. 1.-

En vente chez votre épicier

Quel bon gâteau!

AVEC LA PÂTE "Eclair,"

Fabriquée exclusivement à la farine fleur

N. Vuilleumier - Renens-Ecublens - Téléphone (021) 24 67 34

LES ARTS ET LES LETTRES

Exposition rétrospective Marcel Poncet à Lausanne

Les Neuchâtelois connaissent Marcel Poncet surtout par les vitraux qu'il a conçus, en 1951, pour le bas-côté nord de notre Collégiale et dont nous avions alors relevé les mérites. C'est bien d'ailleurs comme mosaïste et verrier que cet artiste, disparu en juin 1953, avait accédé à la célébrité. L'exposition, à Lausanne, de ses peintures n'en présente que plus d'intérêt, puisqu'elle nous révèle une autre face de son talent. Non, comme l'a prétendu un chroniqueur, que notre public n'ait pas eu l'occasion de se familiariser avec ses tableaux de chevalet: il a participé à une soixantaine d'expositions. Mais beaucoup de ses peintures, et des meilleures, ont néanmoins passé directement de son atelier chez les collectionneurs. Or, les toiles présentées au palais de Rumine proviennent toutes ou presque de collections particulières et des musées de Suisse.

Né à Genève d'une famille française et catholique, Poncet avait fait ses études à l'École des beaux-arts de cette ville, puis il avait vécu quelques années à Paris, avant de s'établir à Vich sur Nyon, où il avait hérité, de sa marraine, une maison selon son cœur. Ayant épousé la troisième fille de Maurice Denis, il était entré dans l'orbite de ce peintre religieux, d'un modernisme accentué. Mais, à vrai dire, dès 1918 — donc plusieurs années auparavant — avec Alexandre Cingria et François Fosca, il avait fondé la Société de l'art religieux de Saint-Luc et Saint-Maurice. C'est qu'il était bien de la même étoffe que ce peintre et ce critique. Tempérament fougueux et tourmenté, il fonçait comme eux sur l'obstacle, criait fort et cherchait volontiers la bagarre — la bagarre avec les autres — ceux qui n'étaient pas de son avis et qu'il flétrissait, à la mode du jour, du nom de bourgeois — mais avec lui-même aussi, car c'était une âme déchirée. On se souvient encore de la fameuse polémique soulevée à Lausanne, en 1922, par la pose du vitrail des Quatre évangélistes au porche de la cathédrale. Des vitraux et des mosaïques, Poncet en a depuis posé un peu partout, en Suisse comme en France.

Peintre, cet artiste le fut profondément et par nature, si l'essentiel

de la peinture, c'est la couleur, si, comme on l'admet aujourd'hui, elle prime la forme. Non qu'il la prodige avec la mesure d'un Cingria. Tout au contraire, son art, dans ce domaine, consiste à exalter, sur des fonds sombres, une ou deux notes vives: un de ces vermillons ou de ces verts électriques qu'il affectionnait à la fin de sa carrière. Ce qui l'intéressait surtout, c'était le jeu des reflets sur le cristal d'un flacon, sur le verre d'une bouteille (*L'âme du vin*), sur la porcelaine d'une *Thèze*, sur le visage ou les accessoires d'un nègre (*Portrait de Willis*), dans un éclairage nocturne. Ce qui l'intéressait aussi, mais ceci surtout dans ses jeunes années, c'était les gammes de tons rares (*Nature morte en tons ocres*, *Portrait d'Annie*, 1926).

Bien entendu, la couleur de Poncet est conventionnelle le plus souvent (*Les bananes*), de même que l'objet se présente déformé par un expressionnisme, à notre sens assez gratuit. Il est aujourd'hui convenu d'attribuer à l'ardeur du tempérament de l'artiste, aux souffrances de l'esprit créateur, ces déformations. Jusqu'à quel point cependant ne s'agit-il pas d'une mode et d'influences subies? L'agitation, l'inquiétude elles-mêmes sont des modes de notre temps. Certaines toiles de Poncet trahissent une hâte, une confusion même, que n'explique pas seule, nous semble-t-il, l'émotion intime de l'artiste. Ou, dès lors, il s'agirait d'un artiste qui ne se possède pas, d'une force élémentaire.

Au début de sa carrière surtout, Poncet maçonait avec la pâte, multipliait les épaisseurs et les rebuts, comme un Rouault ou un Bouche, balafrant parfois ses toiles avec une sorte de rage. Cela encore était une mode de 1925. Peu à peu, il revint à une facture moins apparente, moins volcanique, mais sa matière demeura toujours abondante.

On ne saurait d'ailleurs contester que la peinture de Poncet révèle un tourment. Le dépouillement de la plupart de ses natures mortes, les tons sombres de ses bouquets témoignent de son pessimisme. Il y a chez lui un mélange de désespoir et d'ironie à la Daumier qui s'étend aux objets mêmes, ainsi à cette vieille *Cafetière* en train de culbu-

ter. Mais, sur ce point, les portraits nous en disent davantage, depuis le *Grand portrait triste*, jusqu'à celui de *La mère* de l'artiste, presque tragique sous son feutre démodé, jusqu'à celui de sa femme qui, en 1926, au Salon des Tuileries de Paris, attira sur lui l'attention de Bourdelle et de Ch. Dufresne. Jusqu'à cette *Maternité désolée*, jusqu'à *Légionnaire* en uniforme éclatant, décoré des médailles de guerre, mais dont le pli amer de la bouche, le regard lointain racontent la profonde déception. (Merveilleuse illustration du récent message du Conseil fédéral aux jeunes Suisses tentés de s'engager dans la Légion étrangère.) Jusqu'à l'*Autoportrait* enfin où Poncet s'est représenté en costume de féodal 1928, coiffé d'un haut-de-forme, la lippe pendante, le nez long, le regard plein de nuit.

Ces portraits sont exécutés en grandeur nature ou plus que nature, ainsi la *Sainte Marthe*. Comme chez Rouault dont l'influence sur Poncet fut évidemment considérable — voir les *Bohémiens*, le *Nu et l'homme* ou la grande sépia: *Le jacre* — les yeux de ses modèles ne sont que deux trous d'ombre. Tout y est fait à grands coups de brosse ou de couteau, avec de bizarres et parfois inutiles estafilades. Ceux qui connaissent le fin visage régulier de Mme Bourdelle mesureront l'importance de l'interprétation chez Poncet. Dans ses sobres portraits dessinés, ceux de *Ringgenberg* ou de *Clim*, il y a plus de vérité. Bouleversante est l'allégorie de la *Liberté* nue, la main sur la poitrine, hésitante, prête à reculer devant les ruines de l'avenir et que, dans l'ombre, guettent deux vieillards.

Parmi ces soixante-dix-huit ouvrages, nous avons compté deux paysages seulement, et sans grands mérites. Poncet s'intéressait peu, semble-t-il, à la nature. En revanche, nous avons découvert — et bien d'autres visiteurs avec nous — au fond de la troisième salle, une petite toile intitulée: *Rose dans un flacon* qui pourrait bien être le clou de cette exposition. Toute la page est tenue dans l'ombre, même le flacon carré, un peu lourd, aux faibles reflets. Mais la rose, elle, d'un rose et d'une fraîcheur ineffables, se tourne vers la lumière et la réfléchit, dirait-on, avec une grâce triomphante.

Dorette BERTHOUD.

Par ses prix MIGROS

met à la portée de toutes les bourses, une

Alimentation moderne

avec des produits diététiques de 1ère qualité.

① Millet doré

le kg. **-.90¹**

(paquet de 555 g. —.50)

N'est pas amer et très riche en acide silicique, indispensable à la reconstitution de toutes les substances cornées, cheveux et ongles. Le millet se prépare comme le riz.

② Riz naturel Vialone

le kg. **1.54⁶**

(paquet de 970 g. —1.50)

Le riz naturel est très fortifiant et nourrissant, du fait qu'il n'est que nettoyé et non décortiqué. Il contient des substances actives qui manquent au riz décortiqué. Il demande un temps de cuisson un peu plus long que le riz ordinaire.

VOIR NOS PROCHAINES ANNONCES

A vendre une moto « Peugeot » ayant roulé 3000 km., en parfait état. S'adresser rue Louis-Favre 15, rez-de-chaussée.



Seller Irlandais à vendre, mâle 2 ans, pedigree, taxe payée, bon gardien, conviendrait pour propriété. Adresser offres écrites à P. K. 76 au bureau de la Feuille d'avis.



Pour votre maman

un frigo BOSCH

100 l. **890.-** 120 l. **1045.-**

ou 28.- par mois ou 33.- par mois

160 l. **1290.-** 210 l. **1490.-**

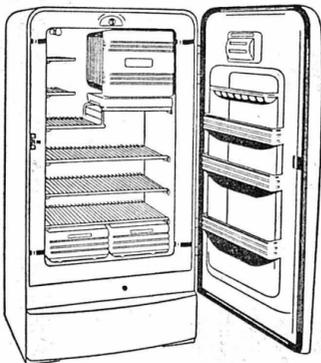
ou 41.- par mois ou 47.- par mois

un vrai bijou pour votre cuisine

Economique parce qu'équipé des célèbres compresseurs BOSCH

Réfrigération à grande puissance

5 années de garantie d'une maison mondialement connue pour ses produits de qualité.



Vente et exposition: F. Winkler, Service Bosch Prébarreau 3 - Tél. 5 11 74 Ducommun, Electricité Orangerie 4 - Tél. 5 17 04 Ouvert le samedi après-midi NEUCHÂTEL

BOSCH

CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des



Très belle interprétation, le 17 avril, du Concerto d'Alban Berg, pour violon et orchestre. Ses deux mouvements ont beaucoup de relief, une force que soliste et accompagnateurs ont répandue pour nous avec une belle compréhension. André Bertler, dont le jeu sonore et énergique a un langage très riche, les membres de l'orchestre radiophonique de Beromünster, sous la baguette de Paul Sacher, tous conscients de la haute qualité de leur tâche, nous ont donné de la sorte une demi-heure d'un grand agrément.

Nous aimerions que, parfois, l'on donne, au cours des émissions « Problèmes de la vie rurale », des extraits des œuvres de Virgile et d'Horace, ces grands écrivains de l'antiquité qui ont magnifié les gens et les choses — les tâches, plutôt — de la campagne, que cette dernière soit mantouane, romaine ou helvétique, cultivée avant ou après Notre-Seigneur, la continuité des travaux, des récoltes ayant l'éternité pour elle. Gustave Thibon est aujourd'hui le chantre de la terre. Nous louons M. Moix, instituteur à Grimentz, d'avoir longuement, le 17 avril, cité ce philosophe terrien.

Paris donne chaque dimanche soir une fort jolie émission « La joie de vivre ». Il arrive fréquemment, au cours de cette émission, que l'on invite et interroge une personnalité parisienne de haute qualité. La Ville Lumière n'en manque pas! Le 17 avril, l'invité d'honneur fut André Maurois. Comme il sied, et avec une bonne grâce charmante, il dut répondre constamment aux questions discrètes et moins discrètes. Le vif intérêt de ces auditions-là réside dans l'emploi séduisant que l'on fait des réponses de l'homme célèbre: on lui fait donc entendre des poèmes de ses amis — Cocteau et Valéry, dits par des sociétaires de la Comédie-Française — les chants qu'il préfère — offerts par Juliette Gréco — des scènes de sa pièce « Aux innocents les mains pleines » et c'était Hélène Perdrière qui nous charmait ici — de la musique qu'il mentionne dans ses ouvrages, des personnages enfin, et véritablement ceux-là, dont il a fait la description — les femmes de Paris — dans ses spirituelles chroniques. Nous recommandons de telles et si captivantes émissions à tous les amis de Paris, de ses artistes, de ses écrivains.

En 1823, à Orbe, fut fondée l'Association cantonale des chanteurs vaudois. Le 23 avril, lors de l'émission des chœurs de Romandie, nous attendions naturellement plu-

sieurs productions de cette vénérable société. Un tas de détails de l'organisation, la longue liste des concerts futurs — intéressants pour les seuls Vaudois — n'ont pas remplacé, aux oreilles des Confédérés aux écoutes, les chœurs qu'ils attendaient. Nous n'en eûmes qu'un seul, d'un genre solennel un peu bien monotone et lassant, encore que les voix fussent très bien fondues et leur masse imposante.

« Chœurs d'ailleurs ». Phonétiquement, cela sonne faux, et, quand il s'agit de musique, il serait préférable de trouver plus juste. Pourquoi pas « Chœurs d'autres lieux »? Celui de Lyon, qui s'intitule « La Psalette », est un délectable ensemble mixte. Il nous a charmés, à 12 h. 30, le 30 avril, sous la direction de César Geoffroy. L'élan plein de vigueur, la pureté des sopranos, le beau soutien sonore des voix masculines, une justesse cristalline, voilà ce que nous avons savouré, louant le choix des pages charmantes et printanières, admirant, entre autres, la merveille qu'est « Bailero » de Canteloube: ici, un ténor d'un timbre rare, un soprano « bellissimo » mariaient leurs voix dans une perfection émouvante.

Courtelaine se nommait Georges Moineau. Cet oiseau-là eut l'envergure d'un aigle: cela s'entend, se voit encore à l'état pur dans ses comédies, celles en un acte, par exemple, et l'on savoure son esprit, pétillant encore comme il y a cinquante ans. Le 1er mai, sur Paris, nous avons pris un plaisir très vif à écouter « L'article 330 », donné dans une allure aisée et vive des plus agréables, par Michel Bouquet et Raymond Souplex.

Nous avons constaté avec plaisir et satisfaction que le speaker de l'A.T.S. parlant, à la fin d'avril, de la Foire bâloise, a prononcé fort clairement les « ll » mouillés du mot échantillon. Y sommes-nous pour quelque chose? Nous n'en savons rien, mais soulignons ce petit détail de prononciation exacte avec contentement.

LE PÈRE SOREIL.

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h. 30. Générales de Belles-Lettres.

Cinéma

Palace: 20 h. 30. Poisson d'avril.

Rez: 20 h. 30. Pas de pitié pour les femmes.

Studio: 20 h. 30. Ull, le valet de ferme.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Les révoltes de Lomanach.

L'Œuvre se réunit et expose à Sion

Cette méritante association a tenu samedi dernier son assemblée générale à Sion, sous la présidence experte de M. Henri Droux, avocat à Fribourg. Assemblée qui fut suivie du vernissage de l'exposition de printemps de l'Œuvre, organisée ici à l'occasion de la fondation d'un nouveau groupe, la section valaisanne.

On sait que l'Œuvre est une association d'artistes, d'artisans, d'industriels — reconnue à juste titre d'utilité publique par la Confédération — en vue de développer les arts appliqués et les arts industriels. Elle comporte en Suisse romande et italienne (en Suisse allemande, il y a le Werkbund) les groupes genevois, fribourgeois, vaudois, neuchâtelois, tessinois, auxquels est venu s'ajouter le nouveau, valaisan.

Après la liquidation de la partie administrative, le président a présenté un rapport sur l'activité de l'Œuvre l'an dernier et esquissé le programme futur, mettant l'accent sur la participation à la prochaine « Triennale » de Milan. Il a rappelé le succès de l'exposition, à Lausanne et Neuchâtel, « l'art dans l'Eglise », dont les exposants ont été, en grande partie, des membres de l'Œuvre. Au cours de la discussion qui a suivi, d'intéressantes propositions ou suggestions ont été faites, de justes doléances aussi, touchant divers domaines (bourses, concours, affiches, publicité, décoration de bâtiments publics, etc.). Par exemple aussi, le groupe neuchâtelois, empêché d'envoyer une délégation, a fait parvenir deux propositions concernant l'horlogerie surtout, qui ont retenu l'attention.

Le vernissage de l'exposition eut lieu ensuite dans le pittoresque et ancien bâtiment de la Majorie. Sous la conduite du directeur des musées cantonaux, M. A. de Wolff, une foule nombreuse d'invités put contempler, admirer ou juger les quelque deux cent quarante « numéros » exposés: peintures, dessins, illustrations de livres, gravures, photographies, vitraux, céramiques, tapisseries, tissus, objets divers en bois, bronze, métal forgé et repoussé, plans d'architecture, papiers peints, etc. L'exposition reste ouverte, précisons-le, jusqu'à fin juin.

Enfin, une aimable réception et, plus tard, la traditionnelle raclette valaisanne ont terminé la partie.

J. B.

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez.

Voici le procédé: chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation, sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Pharmacies et Drogueries: Fr. 2.35

FÊTE des MÈRES

CHOYONS-LES — PETITES ATTENTIONS — GRAND PLAISIR

CŒUR EN NOUGAT
rempli de pralinés fins 206 g. **2.50**

PRALINÉS FINS
en sachets 190 g. **1.75**

PRALINÉS FINS
en boîtes 400 g. **5.25**

Grand choix de belles **TOURTES** et délicieux **CAKES**

ET POUR LE DESSERT...

ANANAS en tranches

Choisissez la conserve de réputation mondiale « DEL-MONTE »

boîte pique-nique **-.95**

bte 2/3 **1.85**

bte 1/1 **2.35**

MIGROS

COURS DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Reprise des cours :
Lundi 9 mai et mercredi 11 mai
10h — le bas. Envoi par poste sans frais.

Prix : Fr. 11.— par mois pour 4 leçons de 2 heures (1 soir par semaine)
Inscriptions :
ÉCOLE - CLUB MIGROS
Neuchâtel - Gare
(Tél. 5 72 21)

Café-restaurant des Halles

Le centre gastronomique au cœur du vieux Neuchâtel
On y mange très très bien

Tête-de-Ran Hôtel

Téléphone (038) 7 12 33

Nouveaux tenanciers

M. et Mme

Alexandre Girard-Bille dit Kex

Pendant la remise en état et les réparations, le restaurant et l'hôtel resteront ouverts.

TÉLÉGRAMME

pour la Journée des mères

MENU :

Potage - Asperges de Châtres - Mayonnaise
Jambon de campagne - Poulet du pays jardinière
Pommes frites - Salade verte - Dessert

Fr. 8.50

Menu du jour : Fr. 4.50

Assiettes chaudes du jour : Fr. 2.50

Toutes restaurations - Tables réservées

HOTEL DE LA PAIX, CERNIER
Tél. 7 11 43

Hotel Rössli

Stop !
Repos et
récréation

SCHWARZENBERG
près de Lucerne

Tél. (041) 77 12 47 - PENSION depuis Fr. 11.— Arrangements favorables pour avant et après-saison. Famille Rüssli, propriétaire.

RESTAURANT de la GARE SAINT-BLAISE

Spécialités de poissons et poulets

Sa terrasse • Sa cuisine

DEUX ATOUTS

Belle salle pour banquets, noces et sociétés
■ MAISON D'ANCIENNE RENOMMÉE ■
Robert Duscher, ancienement maison W. Zbinden.
Tél. (038) 7 52 70 Parc pour autos

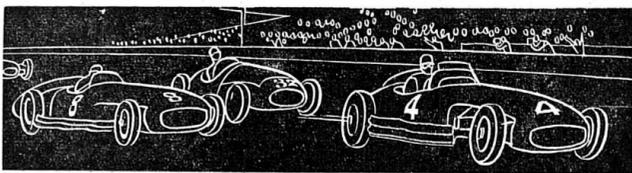
Société immobilière du Faucon

Dividende 1954 des actions privilégiées série A payable chez MM. Bonhôte & Cie, sur présentation du certificat d'actions

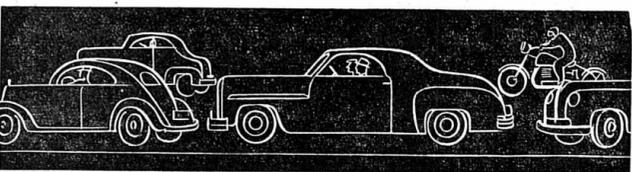
VACANCES EN ITALIE

CATTOLICA (Adria) Hôtel Principe au bord de la mer, tout confort moderne, avec propre bain et services. Mai, juin, septembre, L. 1200.— tout compris. Août, L. 1300.— tout compris. Rabais pour sociétés. Prospectus.

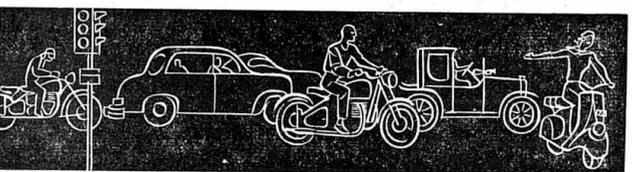
Des voitures de courses



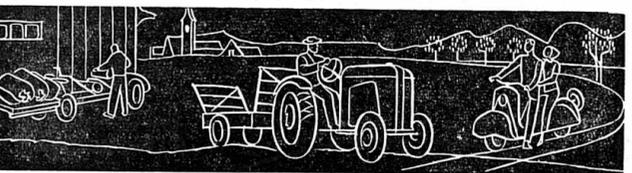
Jusqu'aux motoscooters



Castrol lubrifie



tous les moteurs

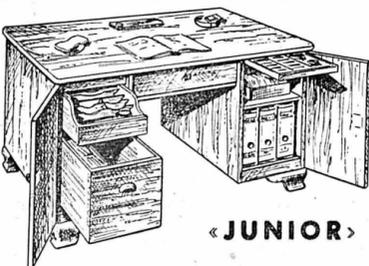


Bonne route avec



Castrol est une huile pour moteurs de haute classe et suit les progrès de la technique des lubrifiants.

Représentation générale: **BÜRKE & CO. S.A., ZURICH**



Un bureau particulièrement avantageux

Bureau pratique à plusieurs usages, d'environ 130 x 70 cm., en noyer et hêtre, avec casiers obliques pour le papier, tiroir pour fichier suspendu pliumier, compartiment pour une machine à écrire et des classeurs, ainsi qu'un tiroir médian spacieux servant à clé. Le modèle « JUNIOR » représenté ci-dessus ne coûte que Fr. 225.—.

Un modèle plus simple, « PICCOLO » avec 4 tiroirs, peut même être obtenu au prix imbattable de Fr. 172.—.

Étagère à livres, très pratique, d'une contenance de plus de 100 volumes, avec rayons réglables Fr. 126.—
Le cabinet de travail complet, avec une chaise Fr. 314.—

N'oubliez pas en outre que le système d'épargne Pfister, offrant le maximum de garanties, vous permet d'acquiescer à très bon compte des meubles de première qualité. Profitez-en vous aussi ! (Demander le prospectus).

Pfister Ameublements S.A.
Toujours à l'avant-garde
NEUCHÂTEL, Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14

PHOTO

Copie 6 x 9 **20 ct.**
3 films 6 x 9 pour **4.50**
Photo Adox, case postale 6437, Neuchâtel

A vendre des

POUSSINS «LEGHORN»

race lourde

Oeufs à couvrir

PARC AVICOLE

«LES CHARMETTES»

R. Montandon

Tél. (038) 8 23 90

Pour vos

STORES

Charles Borsay

Sablons 3 - Tél. 5 34 17

A vendre d'occasion belle

chambre à coucher

à deux lits, complets. — Schmalz, Bachelin 31. Tél. 5 50 12.

A vendre une

POUSSETTE

«Wisa-Gloria» (blanche) en très bon état. — E. Keller, Fahys 79.

AVIS DIVERS

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A. Lucinex 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Nous sommes deux bacheliers allemands et nous aimerions bien passer nos

VACANCES

d'été du 1er août au 6 septembre à Neuchâtel dans une famille avec enfants auxquels nous donnerions aussi volontiers des leçons d'allemand. — Adresser offres à Birbel Osterlag, Lenaustrasse 30, Weinsberg près Heilbronn, Allemagne.

Petite entreprise cherche capital de

Fr. 5000.—

pour extension de son activité. Intérêt et remboursement à convenir. Adresser offres écrites à B. C. 86 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSION

Dame âgée ou isolée est cherchée par ménage de trois personnes. Acceptée avec meubles. Chambre avec eau courante, chauffée, dans un appartement moderne. Vue magnifique sur le lac. — Ecrire à M. Robert Gasser, rue Haute, Grandson.
A la même adresse à vendre

MOTO

«Royal Enfield» 350 en parfait état de marche, peu roulé, pour cause de non-emploi.

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés **TOUT DE SUITE** à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. **CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS**, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE. Tél. (021) 22 69 25

CHEVEUX

Pas en Amérique, mais à Neuchâtel! Moyen efficace pour laousse des cheveux. Arrête la chute, supprime les pellicules.

Mme ROSSIRE

Reçoit au Terminus, le lundi de 15 h. à 21 h.

Bas à varices

Très grand choix dès 10.— le bas. Envoi par poste sans frais.

Pharmacie-droguerie **F. TRIPET**
Neuchâtel Seyon 8

A vendre, faute d'emploi un

POTAGER

à bois combiné avec la bouteille à gaz, en très bon état deux fours et bouillottes au prix de 120 fr. S'adresser à M. Paul Juan, Champ-du-Moulin.

A vendre

GARAGES

démontables en éternit pour moto ou scooter, de 2,50 m. x 1,20 m. avec serrure Yale. Fr. 500.— pièce. Case postale 29,607, Neuchâtel.

Très bon marché

pour cause de départ à vendre armoire 45 fr.; grande table de cuisine avec tabourets 100 fr.; vélo de dame 100 fr.; divans-lits 20 fr.; lampe 20 fr.; manteaux garçons 5 et 8 ans; manteau fillette 8 ans; skis «Kandahar» 100 fr.; oreillers, divers, radiateur électrique 50 fr.; chaussures de ski No 44; manteau pour dame taille 42, 40 francs; patins de hockey No 38. — Pierre-à-Mazel 54, 2me étage (centre).

CHATS

très propres. Prébarreau 23, 3me étage.

Qui prétrait

14.000 francs en 2me rang sur une maison familiale, intérêt et remboursement selon entente. Adresser offres écrites à K.B. 121 au bureau de la Feuille d'avis.



Salami
Vins rouges
Nebiolo
nouveau doux
Cappuccino-Zappia

On attend beaucoup de votre Croix-Rouge...
Votre Croix-Rouge compte sur vous
Mai... le mois de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des samaritains

Capitaux

En vue de son extension, entreprise commerciale en S.A. cherche capitaux de 100,000 fr. à 200,000 francs.
Participation active offerte.
Affaire sérieuse.
S'adresser à la Fiduciaire **SURDEZ**
12, place de la Gare (Melrose) Lausanne

RÉOUVERTURE HÔTEL DE FRIBOURG GARNI

ENTIEREMENT RENOVÉ
Chambres avec tout confort, téléphone et radio, de Fr. 10.50 à 18.—, petit déjeuner compris
Téléphone : (037) 2 25 22
Nouvelle direction : Henry Béard.

Buffet de la Gare

Gorgier-Saint-Aubin
Sa cuisine Sa cave
Se recommande : **CHARLES FIVIAN** Chef de cuisine.
Tél. (038) 6 71 72
Médaille d'or à l'Hospes

Petit hôtel Chaumont

Saucisse au foie de campagne
Tél. 7 81 10

RIMINI

Adriatique
Hôtel Mariani
1me rang
Plage privée. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. Chambres avec bain privé. Pension complète à partir de Fr. 8.65 par jour. Tout compris.
Direction : P. Bergamini.

DIMANCHE 8 MAI

nous fêterons

Maman

A tous nos rayons vous trouverez un très grand choix de cadeaux pour toutes les bourses

AUX Armouriers
NEUCHÂTEL

Pour la Fête des mères
Un cadeau que toute dame apprécie
UNE JOLIE COMBINAISON



En JERSEY SOIE depuis **5.90**
En JERSEY NYLON. depuis **12.80**

En grand choix chez

Suzette-Prêtre
NEUCHÂTEL



DES SPÉCIALISTES ME TRANS-
FORMENT, ME RÉPARENT, ME RÉ-
FONT UNE BEAUTÉ RENOVÉE
ET ME CONSERVENT À DES PRIX
TRÈS AVANTAGEUX ! N'HÉSITÉS
PAS, TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI



À
La boutique de

Jac'mine
FOURRURE
COUTURE - FRIVOLITÉS
16, RUE DE L'HOPITAL (38) 5 27 90

Propriétaires - Gérants - Locataires

Pour vos réparations — Transformations
Garnissage

Fourneaux - Poêles - Calorifères - Potagers
Cheminées de salon
Fourneaux en catelles
Nettoyage et graissage de chaudières

RENÉ SAUSER

NEUCHÂTEL poëlier-fumiste
Domicile : Fontaine-André 4, tél. 5 51 25
Atelier : Vieux-Châtel 33, tél. 5 77 35

**HENRI VUILLIOMENET
EDOUARD FONTANA**

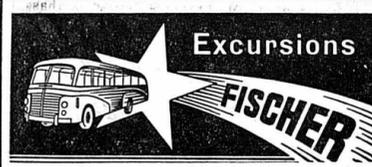
(spécialistes sur scooters)
RÉPARATIONS de motos,
scooters, vélomoteurs, sans
distinction de marques.
Mécanique, électricité,
carrosserie
Prix modérés
Poudrières 25 Neuchâtel
Tél. 5 75 85

Pour la réfection de
vosre literie
adressez-vous en toute
confiance à

Ch. BORSAY
TAPISSIER
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

TRICOTS
Réparations, montage,
transformations
RUELLE DUBLÉ 1

On cherche à louer une
chaudière
en fonte
Tél. 7 17 06 ou 7 14 60.



DIMANCHE 8 MAI (FÊTE DES MÈRES)

Départ : 9 heures
LA GRUYÈRE
Rossens - Charmey
Gruyères - Romont
Fr. 12.50

Départ : 13 h. 30
LES BRENETS
(SAUT-DU-DOUBS)
aller par la Tourne, retour par la
Vue-des-Alpes
Fr. 7.—

Départ : 14 heures
VUE-DES-ALPES
TÊTE-DE-RAN
Fr. 4.—

Samedi 14 mai (soirée) : départ 18 h. 15
Théâtre de Beaulieu, LAUSANNE
« L'Auberge du Cheval-Blanc »
Opérette de Benatzki
Opérette de Benatzki
Prix : Fr. 16.— par personne (entrée comprise)

Dimanche 15 mai
BLONAY - MONTREUX
(Cueillette des narcisses)
Départ : 8 heures
Fr. 14.—

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, optique** Tél. 5 11 38

Vacances horlogères

DÉPARTS 23 ET 24 JUILLET

No	Durée	DESTINATION	Prix
1.	14 j.	DUBROVNIK et les côtes Dalmates - SPLIT - RIJEKA - TRIESTE avec une magnifique croisière en mer	460.—
2.	9 j.	EN YUGOSLAVIE avec séjour à OPATJA - Crikvenica et la merveilleuse ILE DE RAB - au retour toute la romantique Côte d'Istrie par mer	278.—
3.	14 j.	Séjour à OPATJA. Même voyage que programme No 2, mais avec séjour prolongé à la mer	338.—
4.	9 j.	LES BALÉARES - Barcelone. Train - avion - bateau et car - Toutes visites comprises, hôtel 1re classe	310.—
5.	14 j.	PALMA, la reine des Baléares - Barcelone et le Montserrat - Toutes visites - guide	375.—
6.	11 j.	BARCELONE - PALMA - TARRAGONA - LE MONTSERRAT, par car-salon	425.—
7.	14 j.	SÉJOUR A BARCELONE avec excursions aux plus beaux sites de Catalogne - La Costa Brava, etc.	325.—
8.	14 j.	SÉJOUR EN BRETAGNE - LA COTE D'ÉMERAUDE, le Mont-Saint-Michel - Paris - Cuisine renommée	420.—
9.	13 j.	AU SOLEIL DE L'ADRIATIQUE. Bain de mer à CATTOLICA - Hôtel - Pension soignée	270.—
10.	14 j.	SÉJOUR A CAPRI « L'île que l'on n'oublie jamais plus » avec visite de Rome, Naples, Croisière en mer de Naples à Gènes, à bord du paquebot de luxe « Espéria ». Une semaine entière à Capri	470.—

Envoi gratuit de notre brochure

« VACANCES HORLOGÈRES 1955 »

Nombre de places limité - Paiement par mensualités

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT A

VOYAGES LIDO S.A.R.L.

2, Chemin de Mornex - Tél. (021) 22 06 68 - LAUSANNE

Société coopérative de Consommation

Jeudi 19 mai, jour de l'Ascension

Voyage en autocars

Genève-Cointrin-Le Salève-Evian et retour

Prix : 25.— :

car, repas de midi, cornet pique-nique

Bulletins d'inscription à disposition dans nos magasins ou au bureau, Sablons 39

DERNIER DÉLAI : LUNDI 9 MAI



La VW

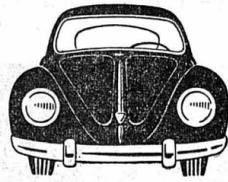
ne connaît pas

le gaspillage!



Plus sobre encore que le chameau... elle ne boit jamais d'eau! Et quelle modestie dans la consommation de l'essence! Son tarif à prix fixes pour les travaux de service et les réparations demeure, avec ses 310 positions, le plus complet qui soit. Elle est économique aussi à l'achat et, de plus, conserve longtemps une valeur marchande fort élevée, par suite de ses extraordinaires qualités et de la politique traditionnelle de l'usine: pas de types nouveaux vite démodés, mais un modèle s'améliorant sans cesse et restant constamment en tête du progrès.

Prix à partir de Fr. 5575.—, y compris chauffage et dégivreur.



Par tous les temps, sur tous les chemins!

Schinznach-Bad

Agence : **GARAGE PATTHEY & FILS - NEUCHÂTEL**
1, Pierre-à-Mazel - Tél. 5 30 16/5 13 95

Sous-agences : Cernier : Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges - Cortaillod : Garage des Jordils, A. Bindith - Fleurier : Garage Edm. Gonard - Peseux : Garage Central, E. Stram

PALACE

Tél. 5 56 66

ÉCRAN PANORAMIQUE

UN GRAND FILM FRANÇAIS DÉSOPILANT

avec ANNIE CORDY - DE FUNES

Une réalisation de GILLES GRANGIER

Le dernier grand succès de...
BOURVIL



Poisson d'avril

Tous les soirs à 20 h. 30
Samedi, dimanche, 3 séances
15 h., 17 h. 30, 20 h. 30

MERCREDI, JEUDI
MATINÉES A 15 H.

UN FILM QUI CHASSE LA MAUVAISE HUMEUR

LA VIE NATIONALE

L'Union suisse du fromage refuse de libérer le marché

BERNE, 5. — L'Union suisse du commerce de fromage S.A. a pris position au sujet du préavis de la commission d'experts. Elle déclare notamment: La commission d'experts formulée entre autres, dans un rapport, deux propositions tendant à créer une réglementation complètement nouvelle du marché, dans le sens d'une vaste libération du marché du fromage. Elle semble toutefois éprouver elle-même quelques doutes quant à leur réalisation. Différentes raisons nous empêchent de nous rallier à ces propositions.

En effet, l'U.S.F. est un organisme dont le but principal est de garantir au paysan un prix de lait fixe d'avance et de convertir les frais de production. Pour la réalisation de cette tâche, il importe donc que les fromages fabriqués avec le lait livré soient aussi mis dans le commerce à un prix donné. C'est pourquoi il est indispensable d'obliger d'une part les fabricants à livrer les fromages, et d'autre part, l'U.S.F. ou ses membres de les prendre en charge et ce, sans égard à la situation du marché.

Or, l'expérience montre que ce dernier est sujet à de grandes fluctuations du fait que le volume de la production fromagère est fonction de la production du lait qui à son tour dépend des conditions atmosphériques et d'alourdissement. Il faut éviter qu'aux époques de faible production les maisons de commerce ne se livrent à une concurrence effrénée à l'achat, avec pour conséquences une hausse correspondante des prix. Il faut aussi éviter qu'en période de forte production, les fromages ne restent en souffrance dans les fromageries. Pour cela, il est indispensable de répartir la marchandise disponible entre les maisons de commerce, ce qui ne peut se faire que sur la base des contingents.

Selon le point de vue du postulat du Conseil national, la commission devait se prononcer en premier lieu sur les possibilités de modifier le système des quotes-parts, fort discuté dans le public. Mais il fallait s'y attendre, les experts n'ont pas non plus trouvé de solution susceptible d'éliminer les inconvénients inhérents nécessairement à un système de ce genre. En revanche, la commission propose de créer une réglementation nouvelle des transferts volontaires, grâce à laquelle, selon ses propres termes, « l'adaptation » et la révision des contingents ne poseraient pour ainsi dire plus de problèmes. Nous estimons que cette proposition est de nature à permettre de réaliser des modifications désirées du régime des contingents.

Les effets de ces mesures ne se manifesteront naturellement pas du jour au lendemain, mais il ne fait pas de doute que leur application rationnelle provoquera, avec le temps, l'assouplissement et l'écoulement du système des quotes-parts.

L'Union suisse du commerce du fromage a également retenu la proposition de la commission tenant à faciliter l'admission de nouvelles maisons de commerce dans l'U.S.F., quand bien même elle estime que le nombre des membres est déjà trop élevé actuellement, et que l'achat en fromagerie devrait être limité en principe aux seules maisons s'adonnant à l'exportation.

Pour ce qui est des observations de la commission relatives à l'échelonnement des prix selon la qualité, il s'agit là d'un problème suivi depuis nombre d'années et avec la plus grande attention au sein de l'U.S.F. En ce qui concerne finalement le postulat du Conseil national demandant aux experts de se prononcer sur l'opportunité de la création d'une société coopérative de droit public, nous nous rallions entièrement aux conclusions de la commission.

Le « Journal of Commerce » se montre très pessimiste à l'égard des pourparlers de compensation qui ont lieu actuellement à Genève entre délégués suisses et américains et les qualifie d'un des chapitres les plus sombres de l'histoire des relations commerciales américaines de l'après-guerre. Les pourparlers ont trait à de nouvelles concessions douanières qui devraient compenser pour la Suisse l'augmentation du droit de douane de 50% introduite en juillet dernier sur les montres.

L'article relève que la Suisse estime qu'une compensation pour cette augmentation n'est pas possible. D'autre part, les Etats-Unis ont déjà repoussé certaines demandes de la Suisse dans ce domaine. Les délégués américains à Genève savent très bien ce qui les attendrait à leur retour s'ils se déclaraient prêts à réduire de manière substantielle les droits d'entrée sur certains produits suisses, d'autant plus que certaines industries américaines ont déjà clairement fait comprendre au cours des délibérations des commissions, à Washington, qu'elles n'entendaient pas payer l'addition pour la protection douanière accordée aux trois fabriques d'horlogerie américaines Elgin, Hamilton et Waltham.

Les positions des deux parties sont si éloignées l'une de l'autre qu'un accord n'apparaît guère possible.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with columns for ZURICH (OBLIGATIONS, COURS DU) and ACTIONS (Un Banques Suisses, Société Banque Suisse, etc.).

Table for BALE (ACTIONS) including Clba, Aramyo, Sandoz, Gely nom, Hoffmann-La Roche, etc.

Table for LAUSANNE (ACTIONS) including B. C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, etc.

Table for GENÈVE (ACTIONS) including Amersco, Aramyo, Chartered, Gady, etc.

Table for Bourse de Neuchâtel (ACTIONS) including Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, etc.

Table for OBLIGATIONS including Etat Neuchâtel, Etat Neuchâtel, etc.

Table for Billets de banque étrangers including France, U.S.A., Angleterre, etc.

Table for Marché libre de l'Or including Pièces suisses, françaises, anglaises, etc.

Table for COURS DES CHANGES including Londres, Paris, New-York, etc.

Table for COURS DES CHANGES including Londres, Paris, New-York, etc.

Table for COURS DES CHANGES including Londres, Paris, New-York, etc.

Table for COURS DES CHANGES including Londres, Paris, New-York, etc.

Table for COURS DES CHANGES including Londres, Paris, New-York, etc.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'Allemagne de l'Ouest souveraine (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

2. Traité instituant l'U.E.O.

BRUXELLES, 5 (A.F.P.). — Tous les instruments de ratification du traité relatif à l'Union de l'Europe occidentale ont été maintenant déposés à Bruxelles. L'Allemagne a fait la démarche hier à midi. La France l'avait faite à 11 h. 30, et la Grande-Bretagne à 10 h. 15.

3. Traité franco-allemand sur la Sarre

BONN, 5 (D.P.A.). — Le dépôt des instruments de ratification de l'accord franco-allemand sur la Sarre et du traité sur l'Allemagne conclu avec la France et la Grande-Bretagne a eu lieu jeudi. Les instruments de ratification portent la signature du chancelier Adenauer et de M. François-Poncet, ambassadeur de France à Bonn, alors qu'ils étaient signés par MM. Heuss, président de la République fédérale d'Allemagne, et Coty, président de la République française.

Les conséquences pratiques du rétablissement

BONN, 5 (A.F.P.). — Les conséquences pratiques du rétablissement de la souveraineté allemande — devenu effectif hier à midi — s'étendent aux domaines les plus divers. La plus frappante est la possibilité pour la République fédérale de posséder des forces armées (mais il faut noter que par les traités de Paris, l'Allemagne occidentale s'est engagée à maintenir ces forces dans certaines limites). Sur le plan diplomatique, la République fédérale acquiert une indépendance totale, et peut désormais nouer des relations avec tous les Etats.

L'Allemagne occidentale recouvre, d'autre part, la souveraineté aérienne, celle symbolisée par la création récente de la Luftwasa, et la liberté dans le domaine de la recherche scientifique et des fabrications industrielles. Toutefois, elle s'est engagée de son propre gré à ne fabriquer aucune arme atomique, bactériologique ou chimique.

Après « l'extraordinaire congrès extraordinaire » Les « anciens » radicaux ont contre-attaqué sur le terrain de la procédure

Notre correspondant de Paris nous téléphone: La bataille radicale continue, d'un côté comme de l'autre, chez les partisans de M. Mendès-France et chez ses adversaires.

Les premiers, qui veulent exploiter leur victoire du congrès extraordinaire ont convoqué pour aujourd'hui le fameux comité des sept dont l'ancien président du conseil a imposé la création. Ce directoire (quatre parlementaires, dont M. Mendès-France, et trois militants de la base), cofité d'un conseil des sages composé de trois ex-présidents du conseil (MM. Edouard Herriot, Henri Queuille et Edouard Daladier), se réunit dès ce matin au domicile parisien du président d'honneur du parti radical. Il examinera comment et sous quelle forme doit intervenir cette réorganisation et ce rajoutement du parti. Une défection est d'ores et déjà annoncée: celle de M. Queuille, qui n'avait jamais accepté ses nouvelles fonctions, et aujourd'hui comme hier, ne veut pas être mêlé à ce qu'il considère comme une véritable aventure.

Chez les supporters de M. Martinand-Déplat, la riposte se développe sur le plan de la procédure, et comme le congrès extraordinaire n'a pas cru

M. FOSTER DULLES: « Le glas de la politique des Soviets »

WASHINGTON, 5. (Reuter - A.F.P.). — M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat, a déclaré devant la commission de politique étrangère du Sénat américain qu'il se félicitait du rétablissement de la souveraineté de l'Allemagne occidentale lequel, a-t-il dit, « sonne le glas » de la politique des Soviets à l'égard de l'Europe occidentale.

Le secrétaire d'Etat a déclaré que le changement de la politique soviétique qui s'est manifesté à l'occasion du problème autrichien résulte de l'échec de la politique soviétique intérieure. Il a ajouté qu'avec l'apport des forces militaires prévues de l'Allemagne occidentale et l'application du programme de l'O.T.A.N., arrêté en décembre dernier, le potentiel militaire de l'Europe occidentale sera de nature à décourager l'agression.

La presse de l'Est: « Sombre journée »

BERLIN, 5 (Reuter). — La presse de l'Allemagne orientale qualifie jeudi la restauration de la souveraineté de l'Allemagne occidentale de « sombre journée » et de « duperie ». L'organe du parti socialiste communiste unifié «Neues Deutschland» écrit que le contenu véritable des accords de Paris est la renonciation aux « droits souverains essentiels ». Dès le début, Bonn a renoncé à entreprendre par elle-même les démarches pour réunification de l'Allemagne.

La « Tagliche Rundschau », organe de la haute commission russe écrit: « La République de Bonn ne possède aucun droit d'établir selon son bon plaisir des relations avec des Etats en dehors du camp impérialiste ».



Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., la leçon de gymnastique. 7.10, disques. 7.15, inform. 7.20, propos du matin. 7.25, disques. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, le moment sportif. 12.30, marches du temps de Napoléon. 12.45, inform. 12.54, la minute des A.R.-G. 12.55, contrastes. 13.20, Colette nous parle encore. 13.30, Concerto en la majeur, Jean-Marie Leclair. 13.45, la femme chez elle. 16 h., l'Université radiophonique internationale. 16.30, œuvres de Carl-Maria von Weber. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, refrains de Paris. 17.30, jazz aux Champs-Élysées. 18 h., l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.10, disques. 18.15, le Tour cycliste de Romandie. 18.30, rythmes de danse. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, Micro-Partout. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, instants du Monde. 19.45, Impromptu. 20.10, le magazine de la télévision. 20.30, danses du bon vieux temps. 20.45, Aux frontières de l'irréel (II). Cirque par Jean Grinod. 21.25, Musique de chambre. 22.30, inform. 22.35, La belle époque. 23.05, Le rouet d'Omphale, Saint-Saëns. BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, disques. 7 h., inform. 7.10, Jodelle-bâdele. 11 h., émission d'ensemble. 11.30, concert, par le Radio-Orchestre, dir. P. Burkhard. 12.15, communications touristiques. 12.30, inform. 12.40, Café Endsport, sports et musique. 13.30, Quatuor en mi bémol majeur, Schumann. 14 h., Pour Madame. 14.30, reprise d'une émission radiodiffusée. 16.30, La fenêtre ouverte. 17 h., chants sur des textes de Shakespeare. 17.30, pour les enfants de langue romanche. 18 h., Caprices. 55. 19.10, chroniques mondiales. 19.25, Tour de Romandie. 19.30, inform. Echo du temps. 20 h., Orch. récréatif bâlois. 20.40, chants populaires. 21 h., émission pour les Rhétoromanches. 22.15, inform. 22.20, Quatuor à cordes, V. Nelybé. 22.40, Chants d'outre-mer. 22.50, cinq interludes pour 4 cors.

Conclusion d'un traité de commerce entre le Japon et la Chine communiste

TOKIO, 5 (Reuter). — Après de longues négociations, une mission communiste chinoise et les dirigeants du commerce japonais ont signé un accord commercial d'une durée de douze mois et qui prévoit des échanges de marchandises d'une valeur de 30 millions de livres sterling dans les deux sens.

AFGHANISTAN Mobilisation générale

KARACHI, 5. (Reuter). — Radio-Kaboul annonce que le gouvernement de l'Afghanistan a décrété la mobilisation générale « en vue de la défense contre une agression possible » et rappelé son ministre à Karachi. La radio n'a pas mentionné de quel côté le gouvernement afghan craint l'agression. Tous les officiers et soldats de la réserve, qui ont accompli leur cours d'instruction depuis 1948 ont reçu l'ordre de s'annoncer dans les 48 heures au quartier général de l'armée. La tension entre le Pakistan et l'Afghanistan a surgi en mars lorsque le Pakistan a annoncé que la région de Pathan, à la frontière nord-ouest devait être rattachée au Pakistan occidental. L'Afghanistan par contre est d'avis que cette région doit former un Etat séparé.

Communiqués

A l'Armée du Salut Dimanche soir, les majors J. Terraz, nouveaux officiers affectés au corps de Neuchâtel, seront installés au cours d'une réunion de bienvenue. Tous les amis, et tous ceux qui s'intéressent à ces réunions, sont cordialement invités.

Encore quelques difficultés à la conférence de Vienne

VIENNE, 5 (Reuter). — Les ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ont clos jeudi leur quatrième séance sans publier de communiqué. On apprend de source bien informée que la journée s'est déroulée favorablement. La conférence marche bien et elle sera de courte durée. Il n'est pas dit d'ailleurs que les travaux soient terminés vendredi, car il y a encore quelques difficultés, mais les ambassadeurs conservent leur optimisme. Le débat général sur les différents articles du traité est terminé. On examine actuellement les questions non encore réglées. On croit que la conférence n'aura pas à s'occuper que des articles 33 (retrait des troupes d'occupation) et 35 (biens et avoirs allemands en Autriche).

AVIS TARDIFS

Ce soir au Théâtre GÉNÉRALES DE BELLES-LETTRES

Chapelle Adventiste 39, faubourg de l'Hôpital Ce soir à 20 h. 15, conférence sur le sujet: FOI ET OBÉISSANCE

CE SOIR à 20 h. 15 RESTAURANT D.S.R. Faubourg du Lac 17 Notre époque est l'antéchrist Film: « LA MAJESTÉ BLANCHE » Mission évangélique.

CROIX + BLEUE Vendredi 6 mai à 20 h. 15 Réunion présidée par M. le pasteur Paul Perret FANFARE

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTOIS LE BUREAU DE SAINT-AUBIN sera ouvert chaque mercredi après-midi de 14 à 18 h. LA DIRECTION.

Armes de guerre, Neuchâtel Samedi après-midi TIRS MILITAIRES à 300 et 50 m.

Ce soir au Théâtre GÉNÉRALES DE BELLES-LETTRES

Défaillance de Koblet à la première étape du Tour de Romandie

Le Suisse Strehler arrive premier à Genève (Service spécial, par téléphone)

Sous un ciel bleu et un soleil brillant, quarante-quatre coureurs de cinq nations se sont groupés hier, peu après midi, à Monthey, pour attendre le signal de départ du 5me Tour de Romandie. Il y avait deux mutations à enregistrer chez les Italiens, Passoliti prenant la place de Coletto et Barozzi celle d'Astrua. Le parcours de 220 km. comportait peu de difficultés et on s'attendait à des fuites des jeunes éléments. Toutefois, les coureurs préférèrent la promenade et rien ne se passa jusqu'au km. 96 (Saint-Maurice). Mais là, ce ne fut pas une fuite, mais rien qu'une chute dont furent victimes les Suisses Lafranchi et Rittener, ainsi que le Français Mahé. Tandis que Lafranchi et Mahé pouvaient rejoindre rapidement, Rittener pédala seul à 10 minutes du peloton. Une échappée Un vent contraire s'opposait à l'esprit d'entreprise, et le calme régna jusqu'à Ouchy, où eut lieu le ravitaillement. Les Suisses Graf et Bauvais prirent les premiers leur musette à 100 mètres du peloton groupé. Cette échappée des deux jeunes professionnels secoua le peloton et les saisons-

ruèrent au premier rang. Kubler, Koblet, Fornara, Forestier et Padovan se lancèrent dans les roues de Graf et de Bauvais. Ce groupe tenait la tête à Morges avant la montée vers Burtigny (300 mètres de dénivellation) avec 30 secondes d'avance sur le peloton. La bagarre s'engagea... et avec une grande surprise on constata la faiblesse d'Hugo Koblet qui fut bientôt lâché de 50, 100 et 500 mètres. Plusieurs coureurs parvinrent à rattraper les hommes de tête. Enfin, 22 coureurs furent réunis pour un sprint formidable à Genève, et le Suisse René Strehler, à la surprise générale, remporta du spécialiste italien Bruno Monti et de Ferdi Kubler, lui aussi un sprinter réputé. Koblet traversa la ligne d'arrivée à plus de deux minutes du vainqueur. LE CLASSEMENT: 1. Strehler, les 220 kilomètres en 5 h. 59' 14"; 2. Monti (Italie); 3. Kubler; 4. Barozzi (Italie); 5. Pisotti; 6. Fornara; 7. ex-æquo Forestier, Gaul, Barone, Fernandez, Meili, Pias, Bertoglio, Schellenberg, Giudici, Heyvaert; 17. Lafranchi; 18. Malejac; 19. Serena; 20. Lurati; 21. Mahé; 22. Clerici, tous même temps que le vainqueur; 23. Koblet, 6 h. 01' 46". Sont arrivés 43 coureurs. Un abandon: Rittener.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avant la triple votation cantonale de samedi et de dimanche

La revision de la loi sur l'enseignement secondaire

C'est uniquement parce que cette revision législative entraîne une augmentation de dépense annuelle de quelque 78.000 fr. pour l'Etat qu'elle est soumise au verdict des citoyens en vertu des dispositions constitutionnelles sur le référendum financier obligatoire.

Cette revision concerne certaines subventions accordées par l'Etat aux communes pour leurs écoles secondaires, en l'espèce celles affectées aux traitements du personnel enseignant et celles destinées à l'achat de mobilier scolaire et de matériel général d'enseignement.

Il y a fort longtemps que l'Etat participe, par l'octroi de subventions, aux traitements du personnel enseignant des écoles secondaires communales. Le taux de la subvention, qui s'élevait à 50 % dès 1891, fut ramené à 45 % en 1936, lors de la crise et du marasme des finances publiques. Simultanément, une même réduction fut appliquée à la subvention de l'Etat pour le personnel enseignant primaire. Alors que cette dernière subvention était établie en 1952 à son taux antérieur de 50 %, une mesure semblable n'avait pas encore été prise, pour l'enseignement secondaire, jusqu'à la récente session du Grand Conseil. Ce dernier a décidé que la subvention serait de nouveau de 50 %. Ce relèvement du taux cotétera à l'Etat 11.000 fr. environ en 1955.

Parallèlement à cela, la part fixe de subvention allouée à chaque école, qui était jusqu'ici de 2500 fr., a été portée à 5000 fr. Le doublement de cette part est destiné à mieux soutenir les petites écoles secondaires.

La revision légale concerne également l'octroi aux écoles secondaires du degré inférieur de la subvention, déjà attribuée aux écoles primaires, de 25 % sur les achats de mobilier scolaire. Le Grand Conseil a jugé également nécessaire de légiférer pour les classes secondaires du degré inférieur l'octroi d'une subvention cantonale de 40 à 60 % sur les achats de matériel général d'enseignement (tableaux noirs, cartes de géographie, établis et outils pour les travaux manuels, appareils divers, etc.). La dépense annuelle totale consécutive à la revision de la loi s'élèvera à 78.000 fr. environ. L'Etat peut certes consentir une telle dépense supplémentaire au bénéfice de nos écoles secondaires et de l'instruction de notre jeunesse.

Les électeurs approuveront sans réserve ce projet.

Le temps en avril fut très ensoleillé et extraordinairement sec

Le directeur de l'Observatoire nous communique :

La température moyenne d'avril : 9°8, est légèrement supérieure à la valeur normale. La dernière décade fut chaude. Le minimum thermique : -2°8, se produisit le 1er et le maximum : 24°9, le 30.

La durée d'insolation : 2340 heures, est beaucoup plus élevée que la valeur normale : 1635 heures. Il y eut du soleil tous les jours sauf le 11, avec un maximum diurne de 12,80 heures le 20. Durant ces dernières années, seul le mois d'avril 1945 fut plus ensoleillé avec 248,6 heures. La hauteur totale des précipitations : 8,5 mm., recoltées au cours de cinq jours, est extraordinairement faible. Il tombe, en effet, 68 mm. d'eau en moyenne en avril. Depuis 1864, date à laquelle les observations météorologiques de l'Observatoire de Neuchâtel existent, seul le mois d'avril 1893 fut plus sec avec 0 mm. d'eau tombée. La plus forte chute en vingt-quatre heures : 4,3 mm., se produisit le 11. Il neigea les 15 et 16. Le vent prédominant fut celui du nord-est, qui fut fort du 16 au 19.

L'humidité relative de l'air : 59 %, est inférieure à la valeur normale.

La hauteur moyenne du baromètre : 727,5 mm., est aussi supérieure à la valeur moyenne. Le minimum de la pression atmosphérique : 717,5 mm., fut enregistré le 23 et le maximum : 729,3 mm., le 12.

En résumé, le mois d'avril 1955 fut chaud à Neuchâtel, très ensoleillé et extraordinairement peu pluvieux.

CHRONIQUE MUSICALE

Jean-Jacques Grunenwald, organiste

Récital fort brillant que celui que nous donna, sur le précieux instrument de notre collègue, ce distingué représentant de l'école française d'orgue actuelle. Un solide programme, composé de quelques-uns des plus puissants chefs-d'œuvre du répertoire, nous conduisit du baroque expressif du « Prélude et Fugue en mi bémol majeur » de Bach au romantisme du « Choral en la mineur » de Franck, en passant par cette « Fantaisie » de Mozart, qui, bien que destinée originellement non au grand orgue d'église, mais au vulgaire orgue mécanique (à rouleur), n'en porte pas moins la marque géniale du compositeur.

Ces vastes morceaux, qui ne prennent véritablement leur sens que lorsqu'ils sont exécutés en domine parfaitement non seulement la technique, mais le style et la complexe architecture, nous furent présentés par Jean-Jacques Grunenwald avec totale maîtrise et autorité.

L'improvisation sur un thème donné est de tradition dans la pratique de l'orgue. Celle de Jean-Jacques Grunenwald, sur le célèbre choral « Was mein Gott wil » (No 298 de notre psautier romain), se révéla à la fois aisée et savante, en son prélude, sa fugue et sa conclusion aux harmonies subtiles. Peut-être, après la grande pièce de Franck, eussions-nous préféré entendre quelque œuvre moins tuffée, un concert d'orgue seul — et d'un programme aussi chargé de sens que celui-ci — exigeant du public une sensible concentration. Celui-ci, fort nombreux, n'en apprécia pas moins à sa pleine valeur la beauté et l'éclat de ce récital.

J.-M. B.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Noces d'or

M. et Mme Samuel Goly-Robert, domiciliés Jeannerets 38, âgés respectivement de 76 et de 72 ans, fêtent aujourd'hui, vendredi, les cinquante ans de leur union, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

VAL-DE-TRAVERS

Troisième jugement dans une affaire de mœurs

(c) Le tribunal correctionnel de Neuchâtel, composé de M. Pierre Brandt, juge-suppléant, H. Messelier et A. Gaillard, juge, et M. Monnier, commis-greffier, a jugé jeudi à Môtiers. Au siège du ministère public se trouvait M. Jean Colomb, procureur général.

Une seule cause, à huis clos, était inscrite au rôle. A. M., peintre en bâtiments, domicilié à Fleurier, étant prévenu d'avoir commis, en 1952, des attentats à la pudeur sur un jeune homme d'un peu moins de 16 ans qui travaillait dans son entreprise.

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers avait condamné M. à deux ans de réclusion. Cette décision fut annulée par la Cour de cassation parce qu'il avait été considéré à tort que la « victime » dont la prostitution à la myomanie fut établie était un ouvrier « confié aux soins » du prévenu, ce qui aggravait son cas.

Le tribunal correctionnel de Boudry infligea ensuite un an de réclusion à M., mais derechef le verdict fut cassé, cette fois le juge statuant au fond n'ayant pas soumis le présumé coupable à un examen psychiatrique.

Le tribunal de Neuchâtel devait donc revoir toute la question car M. plaide toujours non coupable. L'examen médical a été fait et le rapport d'expertise conclut à l'esprit sain du sujet, en précisant encore qu'il n'est pas un homme aux tendances anormales qu'on lui prête.

Le jugement

Dans la soirée le tribunal a rendu le jugement suivant :

Les juges ont acquis la conviction de la culpabilité du prévenu, culpabilité basée sur les déclarations du jeune homme et sur les pièces à conviction.

En conséquence, A. M. a été condamné à un an de réclusion (moins 214 jours de détention déjà subie), 3 ans de privation des droits civiques, au versement d'une indemnité de 200 fr. à la partie civile et par 1340 fr. aux frais de la cause.

Le condamné a été écouté séance tenante.

Monsieur Jules DELACHAUX

ont le chagrin d'annoncer le décès de leur cher frère, parent et ami, survenu à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, le 3 mai courant. Le défunt s'est éteint à l'âge de 89 ans, après une courte maladie.

Heureux l'homme qui endure l'épreuve ; car, après qu'il aura été mis à l'épreuve, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1 : 12.

L'ensevelissement aura lieu à Cernier, vendredi 6 mai 1955. Le cortège funéraire se formera à 13 h. 30, route de Neuchâtel.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Lucien Piétrons, Richard et leurs enfants Lucienne, Josette et leurs fiancés, Gilberte et Jean-Claude, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Willy Richard-Mojon et leur fils Gilbert, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Marcel Bétrix, Richard, à Pesoux ; Monsieur et Madame Charles Richard-Perrotet et leurs enfants Christiana, Pierre-Alain et Jean-François, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente.

Madame

veuve Henri RICHARD

née Emma BARDET

que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 80ème année.

Neuchâtel, le 4 mai 1955. (Maujolie 37)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

2 Timothée 4 : 7.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 6 mai, à 15 heures. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pourquoi ne pas autoriser l'accès de nos tours aux touristes ?

Un de nos lecteurs fait une suggestion fort intéressante. Dans la plupart des villes qu'il a eu l'occasion de visiter, tant en Suisse qu'à l'étranger, il a pu remarquer que les endroits spécialement courus par les touristes sont les points de vue dominant la localité ou la région. Généralement, c'est le sommet d'une tour d'église ou le faite de bâtiments élevés : la tour Bel-Air à Lausanne, la tour du « Münster » à Berne, une des tours de Notre-Dame à Paris, la tour Magne à Nîmes, etc.

A Neuchâtel, le public ne peut escalader les tours de la Collégiale ni celle de l'église catholique — qui est d'ailleurs actuellement en réparation — et pas davantage celles de Diesse, de la poste et des prisons. Cela est regrettable, car le panorama du haut de ces belvédères doit être unique puisqu'il comprend toute la ville allongée sur plusieurs kilomètres au bord du lac.

Comme son lecteur, Nemo se demande pourquoi l'accès de nos tours ne pourrait pas être autorisé aux touristes. Une petite finance d'entrée pourrait être demandée, qui paierait le service d'entretien et de surveillance, comme cela se fait partout ailleurs.

Voilà une idée à creuser. A quand la première ascension publique, non de l'Eberest, mais bien de ces sommets inviolés et interdits que sont encore nos tours ?

NEMO.

QUARANTE ANS au service de l'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. Albert Bourquin, déposé à l'Office des poursuites et des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, a célébré le 40ème anniversaire de son entrée au service de l'Etat.

Le Conseil d'Etat lui a adressé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion à laquelle participait le chef du département de justice.

TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police a siégé hier, sous la présidence de M. Bertrand Hourier, qui était assisté de M. W. Bianchi, greffier substitut. Il a jugé quelques infractions à la loi sur l'assurance chômage (retard dans le paiement des cotisations) prononçant quelques amendes, et des contraventions à la L. A. Une libération a été prononcée.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

L'île de Saint-Pierre définitivement protégée ?

(c) Depuis 1933, le Conseil exécutif bernois avait placé provisoirement sous la protection de l'Etat l'île de Saint-Pierre et le chemin des Paiens qui la relie à Gerlier.

Divers efforts entrepris ces derniers temps font craindre pour la profanation de la terre chère à Rousseau. C'est ce qui a incité un député biennois, M. Stähli, appuyé par 24 cosignataires, à déposer au Grand Conseil une motion invitant les autorités compétentes à placer définitivement et l'île et ce chemin des Paiens sous la protection de l'Etat et à y interdire tout trafic motorisé.

L'ex-reine Narriman de passage à Bienne

(c) L'ex-reine Narriman d'Egypte, accompagnée de son chauffeur, de son secrétaire et de sa gouvernante est arrivée par la route, à Bienne, jeudi aux environs de midi. Elle est descendue pendant quelques heures dans un hôtel, avant de repartir « incognito ».

La situation sur le marché du travail au mois d'avril

(c) Le nombre des personnes à la recherche d'un emploi a encore sensiblement diminué au cours du mois d'avril ; 35 chômeurs — tous de l'industrie horlogère — étaient enregistrés à fin avril, contre 53 à fin mars 1955 et 89 pour le mois correspondant de l'année précédente. Les 10 chômeurs totaux se recrutent presque exclusivement chez les personnes âgées.

Dans le service de maison, l'hôtellerie, l'agriculture, de même que dans l'industrie des machines et métaux, et dans le bâtiment, la demande de main-d'œuvre est grande.

L'horlogerie aussi cherche de jeunes ouvrières auxiliaires. La situation reste bonne dans toutes les branches, à l'exception des professions libérales. La demande de personnel n'a pu être satisfaite — partiellement — qu'à l'aide de la main-d'œuvre étrangère.

YVERDON

Les méfaits de la remorque des « Faux-Nez »

(c) Hier matin, vers 10 h. 35, à l'avenue des Bains, un car lausannois pourvu d'une remorque, transportant à la Chaux-de-Fonds la compagnie théâtrale des « Faux-Nez » et ses décors, roulait en direction du centre de la ville. Soudain, à la hauteur de la fabrique d'eaux minérales, la remorque se détacha, franchit le trottoir à droite, faucha une haie et alla finir sa course, quelques mètres plus loin, contre un garage à vélos.

Cette construction, entièrement en métal, a été démolie, ainsi que trois bicyclettes qui s'y trouvaient. La remorque et son contenu ont été sérieusement endommagés. Cet accident a risqué d'avoir les plus graves conséquences, car deux personnes venaient de passer à l'endroit où il se produisit.

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel a siégé mardi et mercredi sous la présidence de M. Olivier Cornaz. Il a condamné L. B., né en 1936, aide-monteur à Yverdon, prévenu de complicité d'avortement commis par la mère, à cinq jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans et aux frais.

P. B. né en 1924, manoeuvre, divorcé, domicilié à Yvonand, qui était prévenu d'attentat à la pudeur des enfants, s'est vu infliger une peine de dix mois d'emprisonnement, sous déduction de quarante-deux jours de détention préventive avec sursis pendant quatre ans et aux frais. Pour le même motif, L. O., agriculteur, domicilié à Montagny, né en 1899, a été condamné à cinq mois d'emprisonnement, sous déduction de quatorze jours de détention préventive avec sursis pendant trois ans, et aux frais.

De la chance !

(c) Un accident peu banal s'est produit, avant-hier soir, sur la route de Lausanne, près de l'ancien Pont Tordu, à la sortie de la ville. Une voiture regagnant Pully a soudain quitté la chaussée, à la suite d'un coup de frein, et a dévalé la berge du Buron pour s'arrêter sur ses quatre roues dans le lit de la rivière, peu profonde à cet endroit. Par une chance extraordinaire, aucun des occupants (deux femmes et deux enfants) n'a été blessé. L'auto elle-même ne porte que des éraflures insignifiantes.

Le marché du travail

(c) Deux chômeurs seulement (un homme et une femme) se sont présentés au contrôle d'avril, contre 18 à celui du mois précédent.

Cette diminution est due à une forte demande de main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment et les cultures maraichères. La situation du marché du travail à Yverdon est donc des plus satisfaisantes.

GRANDSON

On va construire une petite usine

(c) Les Grandsonnois, soucieux de voir se développer leur petite cité, ont été heureux d'apprendre qu'un industriel de Sainte-Croix, M. Auguste Mermod, a conçu l'heureux projet de faire construire une petite usine à Grandson.

Les pourparlers avec la commune pour l'achat du terrain ont été menés rondement et les travaux de terrassement, sur le coteau nord du collège, ont déjà commencé.

Il est prévu aussi la construction d'une maison d'habitation pour abriter les familles des ouvriers qui descendront de Sainte-Croix. Nous souhaitons que l'usine qui se bâtra, mécanique de précision, connaisse ici la même prospérité qu'à la montagne.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Observatoire de Neuchâtel. — 5 mai. Température : moyenne : 15,6 ; min. : 11,5 ; max. : 20,4. Baromètre : moyenne : 721,1. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : direction : S.-O. ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : variable. Très nuageux à légèrement nuageux. Faible pluie de 0 h. 15 à 1 h. 20.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Avril	30	1	2	3	4	5
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 4 mai à 6 h. 30 : 429,25
Niveau du lac du 5 mai à 6 h. 30 : 429,25

PREVISIONS. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps variable se maintient. En général beau à nuageux. Les perturbations venant de l'Atlantique ne toucheront probablement que par moments nos régions. Les températures resteront encore élevées dans la plus grande partie de la journée. Un refroidissement avec ciel très nuageux à couvert et quelques précipitations est probable au cours de la soirée.

Sud des Alpes et Engadine : régionale ensoleillée, ciel variable. Quelques averses ou orages locaux. Températures en plaine entre 20 et 25 degrés dans l'après-midi.

Monsieur Oscar GERN

survenu subitement dans sa 79ème année.

Neuchâtel, le 5 mai 1955. (Place d'Armes 6)

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 7 mai, à 13 heures.

Culte pour la famille, à 12 h. 30, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les contemporains de 1855 de Neuchâtel et environs sont informés du décès de

Monsieur Arthur WEBER

membre de l'association.

L'inhumation aura lieu vendredi, à Bevaix. (13 h. 30, Quartier Neuf.)

Dieu est amour.

Monsieur Charles Franc, à Cernier ; Monsieur et Madame Marcel Franc-Schaer, leurs enfants et petits-enfants, à Trenton, N. J. (U.S.A.), et à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Jean Franc-Blandinier, à Cernier ; Monsieur et Madame Paul Perrinjaquet-Franc et leurs enfants, au Landeron ; Monsieur et Madame Paul Franc-Dingli et leur fille, à Cernier ; les familles Rawley, Veuve, Zimmerli, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emma FRANC

née RAWLYER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 79 ans.

Lignières, le 5 mai 1955.

Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Jean II : 25.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, samedi 7 mai 1955.

Culte au Crématoire, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Naissances

Monsieur et Madame J. A. BUGMANN-BOVEN ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Philippe

Clinique du Crêt - 13, rue Matlele Neuchâtel, le 4 mai 1955

Monsieur et Madame René ROSSEL-BERGER, ainsi qu'aimée et Elisabeth, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur chère petite

Sylvie - Anne

Neuchâtel, le 5 mai 1955

Clinique Avenue des Alpes 84 du Crêt Neuchâtel

Monsieur et Madame Denis BOREL-JODR ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille

Catherine

Zurich, le 5 mai 1955

Pflegersinnenschule Hirschgartenweg 2

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 5 mai 1955

Pommes de terre	le kilo	-35	1.20
Raves	le paquet	-	60
Choux-raves	le kilo	-	50
Epinards			1.-
Pois			1.60 2.60
Carottes			1.75 1.25
Potreaux blancs			-80 1.40
Potreaux verts			-80
Laitues			1.20
Côtes de bettes			1.40
Choux nouveaux			1.-
Choux-fleurs			1.50
Endives			1.90
Vache	100 gr.	4.20	30
Oignons	le kilo	-70	80
Asperges (du pays)		2.20	280
Asperges (de France)		2.20	230
Radis	la botte	-40	50
Pommes	le kilo	-90	1.20
Poires			1.-
Oranges			1.10 1.50
Rhubarbe			-70 1.-
Ceufs	la douz.		2.80
Beurre de table	le kilo	-10	17
Beurre de cuisine		7.60	
Fromage gras		5.63	
Fromage demi-gras		4.-	
Fromage maigre		3.-	
Vlande de bœuf		5.60	7.80
M. Edmond Guyot ne lui a pas permis de prolonger son activité au-delà du 30 avril, le département de l'industrie a confié la direction intérimaire de l'institution à M. Roger Payot, astro-nome-adjoint.			

VIGNOBLE

A propos de la nouvelle route de Vauxmarcus

Qu'en est-il de la fin des travaux du côté vaudois ?

Les usagers de la nouvelle route de Vauxmarcus ont constaté que les travaux entrepris, sur territoire vaudois, à la jonction du nouveau tronçon avec l'ancien tracé et dans les tournants du bois de la Lance, subsistent un temps d'arrêt. Les renseignements que nous avons pris auprès du département vaudois des travaux publics, il ressort que concernant la jonction, les derniers travaux (remblais, trottoirs, etc.) seront achevés ces prochains jours. Quant aux travaux entrepris au bois de la Lance, ils seront repris quand leur financement aura été définitivement assuré. En effet, ils ont été portés au programme 1955-1958 et ce n'est que lorsque la Confédération aura déterminé le montant exact de sa subvention qu'ils pourront être menés à bonne fin.

Les usagers de la route du pied du Jura éprouveront une amère déception en prenant connaissance de cette nouvelle. Et ils se demanderont si vraiment du côté vaudois, on n'aurait pas pu prendre d'autres dispositions pour éviter un retard aussi fâcheux. Il ne reste plus qu'à souhaiter que Berne prenne au plus tôt sa décision et que le canton de Vaud, de son côté, fasse diligence afin que les travaux de correction puissent être achevés le plus rapidement possible.

SAINT-BLAISE

Nos patronniers scolaires au travail

(c) Les landwehriens qui occupaient chez nous salle de gymnastique et cantonnements divers ayant fait place, nos écoliers ont pu voir fonctionner, dès lundi, leurs camarades chargés du règlement de la circulation. Ils sont douze, dont trois filles, ceinturés et coiffés comme il convient. Sous l'œil bienveillant d'un de leurs maîtres, le lieutenant Guinche de Neuchâtel, ou du représentant de la police locale, ils ont commencé leurs exercices. Avec un visible plaisir et tout pénétrés du sérieux de la situation ! Les voyant à l'œuvre, plus d'un piéton a fait la réflexion qu'il s'agissait là vraiment d'une excellente innovation.

BEVAIX

Tentative de cambriolage

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, à deux heures, M. et Mme Pierre Barret, agriculteur, ont été réveillés par un bruit suspect provenant de leur salle de bain ; voulant pénétrer dans ce local, ils en trouvèrent la porte fermée de l'intérieur ; le cambrioleur les ayant entendus avait poussé le verrou et sauté par la fenêtre.

M. Barret alerta son voisin, M. Gindliéron, dans le jardin duquel l'individu avait disparu, puis M. Lauber, garde-pollce. Malgré les recherches, il ne fut pas possible de mettre la main sur le malfaiteur.

Celui-ci devait certainement connaître les lieux, mais peu de temps auparavant M. Perret n'avait pas sa chambre à coucher à côté de la salle de bain. Le cambrioleur devait ignorer ce changement et croyait pouvoir opérer sans réveiller les propriétaires.

COLOMBIER

A la Société de prévoyance

(c) La section de Colombier a tenu son assemblée annuelle le 4 mai.

Du rapport présidentiel, il ressort que l'exercice écoulé a été satisfaisant et laisse un excédent de recettes de 1210 fr. 15. Le nombre des sociétaires est de 147, soit 67 hommes et 80 femmes. Les indemnités de maladie payées ont atteint 4474 fr. Par contre, la division des enfants accuse un déficit de 404 fr. 70.